

# POITOU-CHARENTES VIENNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANTIGNY - Grotte du Faillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
2	ARCHIGNY - Abbaye de l'Étoile	PRYSMICKI	Lauront	Bénévole	OPD	X
3	BIARD et POITIERS - LGV - phase 63	SANGLAR	Valérie	Inrap	OPD	LGV
4	BIARD et VOUINEUIL-SOUS-BIARD - LGV - phase 64	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	LGV
5	BUXEROLLES - La Grande Sablière	PELLISSIER	Julien	Inrap	OPD	X
6	BUXEUIL - Les Tuileries	ROUSSEAU	Jérôme	Inrap	OPD	X
7	CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE - Rue de l'église	BLANCHET	François	MCC	SD	X
8	CHASSENEUIL-DU-POITOU - Verl Nord	MARTINS	David	Inrap	OSE	X
9	CHASSENEUIL-DU-POITOU - LGV - phase 59	DIGAN	Maïhaut	Inrap	OPD	LGV
10	CHASSENEUIL-DU-POITOU et JAUNAY-CLAN - LGV - phase 58	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	LGV
11	CHASSENEUIL-DU-POITOU et JAUNAY-CLAN - LGV - phase 60	SERGEANT	Frédéric	Inrap	OPD	LGV
12	CHÂTELLERAULT - Avenue Charles Cros	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	X
13	CHAUNAY - LGV - phase 117	LECOMTE	Sonia	Inrap	OPD	LGV
14	CHAUVIGNY - La Maison des Tonpillers	MENIS-PI-TOULI	Martina	Bénévole	SD	X
15	CHOUPPES - ZAE des Bornais	LECONTE	Sonia	Inrap	OPD	X
16	CIVALUX - Périphérie de l'église	BLANCHET	François	MCC	SD	X
17	COLOMBIERS - La Grande Vallée	HÉRISSON	David	Université	SD	X
18	COLOMBIERS et MARIGNY-BRIZAY - LGV - phase 56	FOLGADO-LOPEZ	Mila	Inrap	OPD	LGV
19	COUHÉ - La Morlane	LECONTE	Sonia	Inrap	OPD	X
20	FONTAINE-LE-COMTE - LGV - phase 67	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	LGV
21	FONTAINE-LE-COMTE et VOUINEUIL-SOUS-BIARD - LGV - phase 68	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	LGV
22	JAUNAY-CLAN - Sous-Clan	SEGARD	Maxence	Archéodunum	OSE	X
23	JAUNAY-CLAN - Bourg Calin	LASNIER	Thibault	Archéodunum	OSE	X
24	JAUNAY-CLAN et MARIGNY-BRIZAY - LGV - phase 57	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	LGV-NR
25	LES TROIS-MOUTIERS - Les Carrés, La Palte d'Oie	MAGUER	Patrick	Inrap	OPD	X
26	LIGUGÉ - L'aqueduc du Cimeau 1	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
27	LIGUGÉ - L'aqueduc du Cimeau 2	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
28	LIGUGÉ - L'aqueduc de Basso-Fontaine	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
29	LUSIGNAN - La porte occidentale	LADIRÉ	Damien	Atemporelle	OSE	X
30	MARÇAY - LGV - phase 68	PRODÉO	Frédéric	Inrap	OPD	LGV-NR
31	MARÇAY et MARIGNY-CHEMEREAU - LGV - phase 69	VILLAVERDÉ	Laurent	Inrap	OPD	LGV
32	MARIGNY-BRIZAY - Les Champs de la Grenouille	NADEAU	Antoine	Éveha	OSE	LGV
33	MARIGNY-BRIZAY - La Renferme	BONNAMOUR	Gérald	Arkemino	OSE	LGV
34	MARIGNY-CHEMEREAU - LGV - phase 70	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	LGV
35	MIGNALOUX-BEAUVOIR - ZAC des Magnals	MAÏTAY	Christophe	Inrap	OPD	X
36	MIGNALOUX-BEAUVOIR - Rue de la Gibauderie	PELLISSIER	Julien	Inrap	OPD	X
37	MIGNÉ-AUXANCES - LGV - phase 61	LELOUVIER-CROSET	Laure-Amélie	Inrap	OPD	LGV
38	MIGNÉ-AUXANCES et POITIERS - LGV - phase 62	SANCHEZ	Valérian	Inrap	OPD	LGV
39	MIREBEAU - Le cloître du prieuré Saint-André	BARBIER	Emmanuel	Inrap	OPD	X
40	MONTHOIRON - La grosse tour ronde du château	NOBLET	Julien	Université	SD	X
41	MOÛTERRE-SILLY - L'église de Chasseignos	BOUVART	Patrick	Hadès	EB	X
42	NAINTRÉ - Le Vieux Poitiers - Théâtre	BELLIARD	Christophe	Université	FP	X
43	NAINTRÉ - La Marmouze	MAGUER	Patrick	Inrap	OPD	X
44	NAINTHE - 24 rue Jean de La Fontaine	MAGUER	Patrick	Inrap	OPD	X
45	NEUVILLE-DE-POITOU - Le Chiron	LECONTE	Sonia	Inrap	OPD	X
46	PAYRÉ - LGV - phase 72	MARTIN	Jean-Michel	Inrap	OPD	LGV

# POITOU-CHARENTES VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
47	POITIERS - Rue des Caillons	GERBER	Frédéric	Inrap	OSE	X
48	POITIERS - rue du Puygarreau - sud	GERBER	Frédéric	Inrap	OSE	X
49	POITIERS - Les jardins du Puygarreau	GERBER	Frédéric	Inrap	OSE	X
50	POITIERS - Puygarreau sud	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
51	POITIERS - rue du puygarreau	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
52	POITIERS - Rucs Jean Macé et Jean Bouchot	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OPD	X
53	POITIERS - L'abbaye Saint-Jean-de-Montlameuf	PIGNOT	Isabelle	Éveha	SD	X
54	POITIERS - Pré l'Abesse	NIBOUEAU	Jean-Paul	Inrap	OPD	X
55	POITIERS - L'encoûte médiévale et le château	FAUCON et MATHÉ	Julien et Vivien	Doctorant et Université	PMS	X
56	POITIERS - 16 rue Louis Renard	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
57	POITIERS - 12 place Alphonse Lepetit	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
58	POITIERS - 5 rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
59	POITIERS - 16 rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
60	POITIERS - 22-24 rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
61	POITIERS - 24-30 rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
62	POITIERS - 32-34 rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
63	POITIERS - 1er, 3 et 8 rue Hourcari	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
64	POITIERS - Boulevard du Grand Carl - Viaduc des Rocs	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
65	POITIERS - 10 rue de l'Éperon	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
66	POITIERS - LGV - phase 123	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	LGV
67	SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE et SCORBÉ-CLAIRVAUX - LGV - phase 55	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	LGV
68	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX - Le Clos de l'Ormeau	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X
69	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX - 22, rue des Tonnelles	MAGUER	Patrick	Inrap	OPD	X
70	SAINT-GERVAIS-LÈS-TROIS-CLOCHERS et THURÉ - LGV - phase 54	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	LGV
71	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ - Les Cottés	SORESSI	Marie	Inrap	FP	X
72	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ - Le Fontenieux	ROUSSEL	Morgan	Université	SD	X
73	SCORBÉ-CLAIRVAUX - Le Haut Clairvaux	GEORGET	Gwenael	Archéologue	FP	X
74	VARENNES - La Tourette	VIVIER	Daniel	Bénévole	FP	X
75	VENDEUVRE-DU-POITOU - Les Tours Mirandes	DURAND	Johan	Université	FP	X
76	VENDEUVRE-DU-POITOU - Les Tours Mirandes	DIEUDONNE-GLAD	Nadine	Université	PMS	X
77	VENDEUVRE-DU-POITOU - Rue de l'avescault - Marthineau 2	PELLISSIER	Julien	Inrap	OPD	X
78	VENDEUVRE-DU-POITOU - Marais du Grand Gué	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	X
79	VOUILLÉ - Le Champ des Tombeaux	MATHÉ	Vivien	Université	PMS	X
80	VOUNEUIL-SOUS-BIARD - Les Plans Orest et Le Champ Blanc	CONNET	Nelly	Inrap	OPD	X
81	VOUNEUIL-SOUS-BIARD - Rue Firmin Petit et Les Hauts Braults	CONNET	Nelly	Inrap	OPD	X
82	VOUNEUIL-SOUS-BIARD - LGV - phase 65	SANGLAR	Valérie	Inrap	OPD	LGV
83	VOUNEUIL-SOUS-BIARD - Le Bois de la Queue du Renard	PHILIPPE	Éric	Éveha	OSE	LGV
	Corpus CARE Poitou-Charentes - CIVAUX et SAINTE-CROIX	PALAZZO-BERTHELON et BOISSAVIT-CAMUS	Bénédicte et Brigitte	Université	SD	NR
	Prospection thématique - Les prieurés de l'ordre de Fontevraud fondés dans le diocèse de Poitiers au XII <sup>e</sup> siècle	BOUVART	Patrick	Hadès	PRT	X
	Prospection thématique - Production et diffusion des sarcophages de pierre du haut Moyen Âge	MORLEGHEM	Daniel	Doctorant	PRT	X
	Prospection subaquatique - Le Clain, Vieux Poitiers	CAYRE	Morgane	Bénévole	PRD Sub	X
	Prospection sur LIGUGÉ, SAINT-BENOIT et POITIERS - L'Aqueduc du Cimeau - 2 <sup>ème</sup> partie	ARBONA	Patrice	Bénévole	PRD	X

Pour les notices « LGV », voir le chapitre qui s'y rapporte. « NR », notice non reçue.

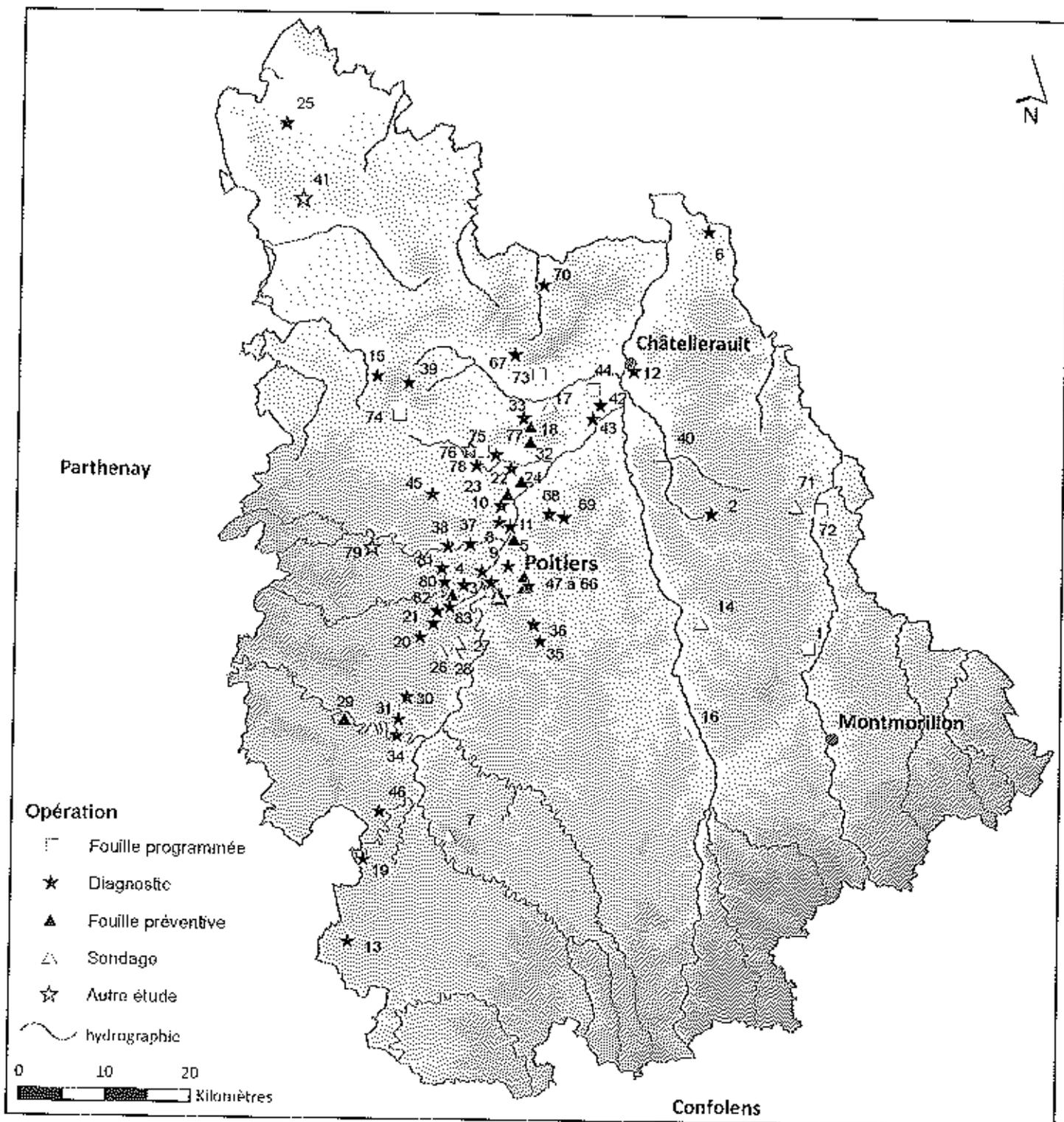


# POITOU-CHARENTES VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Carte des opérations autorisées

2	0	1	2
---	---	---	---



Paléolithique

ANTIGNY  
Grotte du Taillis des Coteaux

La nouvelle campagne 2012-2014 s'est fixé pour principal objectif de poursuivre la fouille de l'ensemble III, tant dans la grotte que dans son talus, afin de stabiliser les caractères de chacun des assemblages archéologiques par diverses études technologiques, géologiques et paléo-environnementales.

**Le Magdalénien inférieur :**

**L'ensemble EG-III :**

La poursuite de la fouille de l'ensemble EG-III, à l'intérieur de la cavité, confirme progressivement que cette très riche nappe de vestiges résulte d'un palimpseste de différentes occupations appartenant toutes au Magdalénien inférieur (entre 16 900 et 17 500 BP). Partiellement déformée par des phénomènes périglaciaires, cette nappe marque, à son sommet, un contact assez net avec le niveau sus-jacent (EG-IIg) rapproché, lui, du Magdalénien moyen (15 500 BP). En revanche, la présence discrète à sa base de quelques raclettes assurément badegouliennes confirme le mélange partiel des industries de ces deux techno-complexes dans les carrés E et F17.

Un fait nouveau cependant : le grand foyer GF4 et le niveau EG-IIIGF. Le décapage de ce dernier révèle qu'au moins un niveau homogène en place est conservé au sein de l'ensemble EG-III. Repéré dès 2010, le contenu de ce foyer a été partiellement fouillé sur 2 m<sup>2</sup> durant les deux campagnes qui ont suivi sa découverte. Cette année, sa sole pavée de petites plaquettes calcaires a été partiellement démontée sur 1/4 de m<sup>2</sup>.

Le débitage lamellaire du niveau EG-IIIGF est dominé par une modalité sur tranche d'éclat, schéma maintenant bien documenté dans l'ensemble III du Taillis des Coteaux (Primault *et al.*, 2007) et qui semble assez peu varier d'un niveau archéologique à l'autre. Les lamelles retouchées retrouvées dans ce niveau restent encore relativement peu nombreuses, mais se rapportent majoritairement aux microlamelles de type lamelles à dos bipointes. Cet assemblage évoque plutôt ce qui est documenté dans les niveaux AG-IIIa et IIIb, au sommet de la séquence du talus de la grotte, plutôt que les niveaux sous-jacents, livrant des lamelles à retouche marginale. Une série de datations par le radiocarbone doit être réalisée afin de confirmer (ou non...) notre première impression. Elle devrait livrer un âge compris entre 17 000 et 17 200 BP.



Antigny, vue du foyer GF5 du niveau AG-IIIc, Magdalénien inférieur (Cliché : J. Primault).

**Le niveau AG-IIIc :**

La fouille de ce riche niveau a été terminée cette année. Marqué par un grand foyer (GF3), fouillé en 2009, autour duquel s'organisent plusieurs amas de débitage lamellaire et une très probable aire de traitement de la faune chassée, ce niveau s'individualise bien à la fouille, même si, par endroit, il repose directement sur la nappe de vestiges sous-jacente (AG-IIIe).

L'industrie lithique semble assez nettement s'individualiser (Gioé, 2012) par rapport à celle décrite dans le niveau AG-IIIa (Primault *et al.*, 2007). Les lamelles à dos marginal à profil légèrement torsé dominant, débitées sur des nucléus sur tranche d'éclat, mais dont la table de débitage envahit parfois

les flancs du nucléus. Le reste de l'outillage comprend des lames retouchées, des burins, parfois dièdres et opposés à un grattoir, sur des lames régulières pouvant atteindre une dizaine de centimètres de longueur.

#### **Le niveau AG-IIIe :**

Le niveau AG-IIIe est, lui aussi, marqué par un grand foyer (GF5), dont une moitié a pu être fouillée cette année. Organisé de façon très similaire au niveau sus-jacent AG-IIIc, il s'en distingue pourtant par un épandage de petites nappes charbonneuses ruisselant les unes sur les autres dans le sens de la pente. Le mobilier archéologique est mélangé à ces nappes et présente parfois une altération due à la chauffe.

L'industrie lithique semble assez comparable à celle du niveau AG-IIIc, avec une série de lamelles à retouche marginale accompagnée de lames régulières pour une part débitées sur place et dont certaines ont un talon en éperon. L'industrie osseuse reste encore quantitativement modeste, avec une base de sagaie ronde de gros gabarit et quelques chutes de bois de renne portant des traces de rainurage.

Si elle n'était pas bien cadrée dans la séquence du talus du Taillis des Coteaux, l'industrie de ce niveau, de même que celle du AG-IIIc, évoquerait presque plus volontiers le Mag-

dalénien moyen que le Magdalénien inférieur. Dans tous les cas, des variations internes au Magdalénien inférieur semblent se confirmer et concerner plus particulièrement l'industrie lithique. Le sens à donner à ces variations reste encore difficile à appréhender, mais elles pourraient refléter des changements culturels ou, plus simplement, des différences de statut fonctionnel des occupations successives.

Jérôme PRIMAULT

#### **Gioé, 2012**

Gioé A. : *Étude typo-technologique de l'industrie lamellaire du niveau AG-IIIc du Taillis des Coteaux*, mémoire de M1 de l'université de Toulouse-I-Le-Mirail, 2012, 118 p.

#### **Primault et al., 2007**

Primault, J., Gabilleau, J., Brou, L., Langlais, M., Guérin, S. avec la collaboration de Berthet, A.-L., Griggo, C., Henry-Gambier, D., Houmard, C., Laroulandie, V., Liolios, D., Mistrot, V., Rambaud, D., Soler, L. et Taborin, Y. : Le Magdalénien inférieur à microlamelles à dos de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne, France). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 104 (1), 2007, p. 5-30.

Moyen Âge

## ARCHIGNY Abbaye de l'Étoile

En 2011, la communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais a entrepris un aménagement paysager du cloître et des abords de l'abbaye de l'Étoile. Un suivi archéologique des travaux, prescrit par le SRA, a eu lieu d'octobre 2011 à mars 2012.

Afin de placer l'espace du cloître en réserve archéologique, le niveau de circulation final a été préservé au-dessus des vestiges des galeries découvertes lors des fouilles de 2002 et 2004 (Prysmicki *et al.*, 2002 et Prysmicki et Joy, 2004). Le dossier des galeries de l'état du XVII<sup>e</sup> siècle est suggéré par des murs bahuts sur semelles de béton posées sur le remblai.

Les remblais datant de la démolition de l'église le long du mur gouttereau nord du XII<sup>e</sup> siècle ont été évacués afin d'assainir le bâtiment. Un drainage au pied des murs a permis d'observer les fondations, sur les travées 2 à 4 (elles avaient été étudiées ponctuellement dans deux sondages en 2005 (Prysmicki et Joy, 2005)), mais les relations stratigraphiques de l'édifice avec son environnement sont irrémédiablement perdues, le substrat marneux ayant été atteint hormis à la première travée ouest.

Les fouilles de 2005 avaient révélé la présence du bras nord du transept. Afin de rendre sa lecture au site, les travaux de 2011-2012 ont consisté à dégager puis reconstruire la base du bras nord du transept et de ses chapelles. Une porte a été découverte dans le mur ouest du bras nord du transept. Le niveau de terrassement à l'intérieur de cet espace a été fixé légèrement au-dessus du niveau des sols découverts lors des fouilles précédentes. Malheureusement, la réalisation d'un ouvrage en béton pour le passage de



Archigny, bras nord du transept vu depuis l'est (Cliché : L. Prysmicki).

véhicules à moteur, non prévu et réalisé une fois le suivi archéologique terminé, a entraîné la destruction des fondations du chœur de l'église.

Le suivi archéologique portait également sur les différentes tranchées d'évacuation des drainages et des eaux pluviales à l'extérieur des bâtiments monastiques ainsi que sur les fosses de plantation d'arbre à l'ouest de l'aile occidentale et aux abords du moulin. Ici la découverte de plusieurs maçonneries indique que cet espace était bâti en prolongement du moulin.

Laurent PRYSMICKI



Sur la commune de Buxerolles, le projet d'aménagement de deux lotissements mitoyens a motivé cette opération de diagnostic archéologique. Les sondages ont été réalisés concomitamment sur les deux terrains mitoyens en vue de mutualiser les moyens. Les deux prescriptions totalisent une surface de 35 411 m<sup>2</sup>, sur 9 parcelles, au lieu-dit La Grande Sablière, chemin de l'Égalité et rue du Buis.

Le chantier s'est déroulé durant sept jours, du 29 octobre au 8 novembre 2012.

Les terrains du diagnostic sont situés à l'extrémité nord-ouest de la commune, proche du nouveau cimetière et à proximité de la rocade (N 147) de Poitiers.

Les parcelles sondées correspondent à des friches en herbe et à des parcelles boisées.

Situés au bord du plateau surmontant la rive droite du Clain, les terrains présentent une légère pente orientée en direction du Clain.

Le substrat est calcaire et il se présente sous forme de plaquettes de calcaire fin et blanc (J3). Il est souvent surmonté d'une couche d'argile rouge qui correspond à sa décalcification. Au-dessus peuvent se présenter des sables argileux rouges à cailloutis siliceux (quartz ?) qui correspondent aux

**Prismicki et al., 2002**

Prismicki L., avec la collaboration de Bambagioni F., Redais S. et Bernard R., *Archigny, abbaye de l'Étoile (86)*, rapport d'expertise archéologique, Bègles, Inrap, 2002.

**Prismicki et Joy, 2004**

Prismicki L., avec la collaboration de Joy D., *Archigny, abbaye de l'Étoile (86)*, rapport d'étude archéologique programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2004.

**Prismicki et Joy, 2005**

Prismicki L., avec la collaboration de Joy D., *Archigny, abbaye de l'Étoile (86)*, rapport d'étude archéologique programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes 2005.

alluvions anciennes mentionnées sur la carte géologique sous l'appellation Fw.

Des vestiges sont présents sur la moitié ouest de l'emprise du diagnostic.

Il s'agit d'un semis de structures en creux qui se répartissent en fosses, trous de poteaux et lossés.

La première occupation est datée du Néolithique sans plus de précision. Elle est attestée par une grande fosse située à l'ouest de l'emprise de la sablière sud. D'autres structures en creux, situées à une vingtaine de mètres au sud-ouest pourraient s'y rattacher sans toutefois que nous en ayons la preuve formelle.

La partie est de l'emprise de la Sablière Nord montre une concentration importante de structures en creux que nous pouvons seulement attribuer à la pré-protohistoire, sans doute pas au-delà du premier âge du Fer.

Une occupation du Moyen Âge au nord de l'emprise de la Sablière Sud est attestée. Il s'agit de structures en creux éparses ayant livré très peu de mobilier qui ne permet pas de proposer une attribution fonctionnelle du site.

Julien PELLISSIER



Un projet d'aménagement d'une nouvelle station d'épuration communale de traitement des eaux usées, au lieu-dit Les Tuilleries, a été déposé par la mairie de Buxeuil. Les travaux doivent couvrir une surface de 8 670 m<sup>2</sup>. L'environnement présentant un risque archéologique, un diagnostic a été engagé du 14 au 17 février 2012.

Cette opération a permis la mise au jour de quatre fossés de natures et de chronologies indéterminées, structures

creusées dans la partie haute des sables et graviers fluviatiles. Quelques artefacts lithiques collectés isolés dans ces mêmes horizons paraissent être en position secondaire. Ils indiquent néanmoins la proximité d'une occupation néolithique qui a été auparavant reconnue dans les parcelles avoisinantes.

Jérôme ROUSSEAU

## CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

### Rue de l'église

La mise en réseau souterrain de câbles électriques, dans un bâtiment appartenant à la commune, a amené les ouvriers (personnel communal chargés des travaux), à la mise au jour de quatre sarcophages et d'une sépulture en pleine terre au n°3 rue de l'église en juillet 2012.

Une des cuves avec son couvercle a été extraite de son contexte dans le but de procéder, ultérieurement, à la fouille de son contenu et d'aménager ainsi la tranchée pour la pose des réseaux électriques.

Plusieurs découvertes sont à signaler à proximité de cette intervention. Au n°5 de la même rue à environ 15 m de l'église, 3 niveaux de sarcophages ont été découverts lors de l'installation d'une citerne en 1912. Un diagnostic réalisé par T. Cornec (Inrap), devant le parvis de l'église en 2005, a mis en évidence un mur antérieur à l'église, mais non daté, ainsi que des os humains sans connexion, des fragments de sarcophages et du mobilier céramique du Moyen Âge et de la période antique.

La pièce, où ont été découverts les 4 sarcophages, est accolée au mur d'enceinte de l'ancien château du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette partie de la muraille, conservée sur une vingtaine de mètres de longueur est protégée par les bâtiments actuels. Ces tombes auraient été regroupées à ce moment-là pour la construction du mur d'enceinte (source non vérifiée).

Le motif en croix qui décore le couvercle représente une variante du schéma traditionnel poitevin à trois bandes transversales. Ce type de décor favorise son attribution à la période mérovingienne soit au V<sup>e</sup> s. ou VI<sup>e</sup> siècle. Des

prélèvements de roche calcaire ont été effectués par M. Bernard Balusseau, docteur en géologie à l'université de Poitiers, sur les quatre cuves, ils indiquent une origine des matériaux provenant de la carrière de la Millière sur la commune de Romagne à environ 5 km de Champagné-Saint-Hilaire ; l'étage géologique correspond au Bajocien à antroques.

La fouille de la sépulture en coffre, remplie de terre au moment de la découverte (comme pour les 3 autres cuves), a permis le dégagement d'un squelette d'adulte, probablement une jeune femme, en connexion et en position de décubitus dorsal. Cependant, après l'inhumation, les ossements ont subi quelques perturbations et remaniements en partie haute du corps (pillage probable).

Le matériel archéologique trouvé à l'intérieur de la cuve et à des niveaux différents du remplissage se résume à 6 tessons de céramique commune grise et 1 tesson à pâte claire. Ce petit lot est à rattacher à l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup> siècle). Cette opération archéologique confirme une forte concentration d'inhumations dans ce secteur en périphérie de l'église, ces découvertes témoignent depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge d'une longue et dense fréquentation du centre bourg.

Nous tenons à remercier M. le maire, M. Gilles Bossoboeuf, et les trois personnes qui ont participé à la fouille : M. Pierre Rossignol, M. Louis Vibrac et M. Daniel Bourdu.

François BLANCHET

## CHASSENEUIL-DU-POITOU

### Vert Nord

Cette opération de diagnostic archéologique fut réalisée en amont d'un permis de lotir au nord du bourg de Chassenouil-du-Poitou. Les parcelles, sises au lieu-dit Vert Nord, forment un parallélogramme de 61 011 m<sup>2</sup>, cerné par la RD n° 20 au nord, par la voie ferrée Paris-Bordeaux à l'ouest, par la rue du Vert à l'est et par un lotissement au sud. Deux périodes d'occupation ont été reconnues lors de cette intervention.

La première est une occupation datée de l'époque protohistorique. Deux secteurs concentrent la majorité des structures. Le premier, au nord, regroupe des fosses, des trous de poteaux et un bâtiment sur six poteaux d'une superficie de 16 m<sup>2</sup> et d'orientation nord-ouest/sud-est. Le second est localisé dans le sud du diagnostic mais les indices archéologiques semblent plus diffus. Un silo, une sépulture, une probable fosse ainsi que quelques indices évoquant des structures archéologiques constituent le corpus des découvertes.



Chassenouil-du-Poitou, le bâtiment sur poteaux de la tranchée 16, vue vers le sud (Cliché : D. Martins).

Ces deux zones semblent circonscrites à l'ouest par un large fossé orienté nord-sud. Néanmoins, il est impossible d'affirmer la contemporanéité de cette structure avec les vestiges protohistoriques mis au jour, faute d'éléments suffisants. Le mobilier céramique découvert est difficilement caractérisable. En effet, certains tessons restent largement datés de l'époque protohistorique et d'autres sont compris entre l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer. La seconde occupation est médiévale et se concentre uni-

quement dans la partie orientale du diagnostic. Les vestiges qui lui sont associés se composent de six trous de poteaux, d'un silo contenant un squelette humain, et d'un probable fossé. Le mobilier céramique découvert dans les combles est homogène et pointe la période x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles. En marge de ces deux occupations, d'autres structures et des anomalies sédimentaires ont été repérées.

David MARTINS

Néolithique

## CHÂTELLERAULT Avenue Charles Cros

Le diagnostic archéologique réalisé avenue Charles Cros à Châtellerault dans la Vienne concerne une emprise de 3 198 m<sup>2</sup> destinée à la réalisation de logements sociaux. La méthode a consisté à réaliser trois tranchées continues et deux sondages complémentaires. Dans la tranchée la plus au sud ont été découverts des silex et tessons du Néoli-

thique. Leur position à plat et leur typologie, peu d'éclats de débitage, suggèrent qu'il s'agit d'un sol d'occupation. Dans les tranchées 1 et 2, des substructions et du mobilier confirment une occupation à l'époque gallo-romaine.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

Moyen Âge

## CHAUVIGNY La Maison des Templiers

Cette étude de bâti s'intègre dans un projet de mémoire « La ville de Chauvigny au Moyen Âge : étude archéologique et documentaire des structures civiles dans le bâti urbain, xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles », de l'université de Poitiers, sous la direction de Luc Bourgeois. Elle s'intègre aussi dans la volonté de la ville de Chauvigny d'étudier son patrimoine médiéval. Elle est autorisée par la bonne volonté des propriétaires de la Maison des Templiers, la famille Radureau. L'étude a été réalisée durant le second semestre de 2012 (étude de la fa-

çade en février-mars et sondages en mai-juin 2012), sous la responsabilité de Martina Menis-Pitouli. Le sujet d'étude est ladite Maison des Templiers, maison urbaine de Chauvigny, datée de la fin du xiii<sup>e</sup>, début xiv<sup>e</sup> siècle. Elle est composée d'une analyse de la façade et de deux sondages effectués dans la cave de la maison. L'immeuble présente une façade en pierre apparente comportant, entre autres, quatre baies géminées et un larmier décoré. Sa cave possède une voûte en pierre apparente avec des arcs doubleaux.



Chauvigny, photo redressée de la façade de la Maison des Templiers (Cliché : M. Menis-Pitouli).

Le but de l'étude de la façade était de comprendre la suite chronologique des différents éléments. On conclut que la façade contemporaine est en réalité séparée en deux ensembles, la partie nord étant bâtie après la phase d'origine de la partie sud. La portion haute de la partie sud a subi peu de modifications et est presque entièrement datable entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Toutefois les nombreuses modifications de la portion basse permettent d'avoir des hypothèses, mais non pas des certitudes, quant à la suite chronologique des éléments. Il semble que le seul accès vers les étages s'effectue à partir de la cave.

La partie nord est ultérieure, mais paraît proche de la construction de la partie sud. Elle a subi plusieurs modifications sur toute sa hauteur. La portion haute comportait probablement une grande arcade brisée. La portion basse ne conserve aucune trace de sa configuration d'origine, mais on peut supposer la présence d'un portail, dans l'axe d'une rue venant de la rivière et aboutissant à la partie nord. Les sondages dans la cave avaient pour but d'établir une stratigraphie. L'un a été réalisé à la base d'un des deux piliers apparents sur l'extrémité nord de la cave, et l'autre suivant le profil d'un des piliers qui soutiennent l'arcade de

l'entrée de la cave. Les deux sondages ont montré une stratigraphie similaire. Le niveau d'origine de la cave se trouve à huit centimètres du départ de la tranchée de fondation, donc on peut considérer que le niveau de circulation de la cave n'a pas véritablement changé depuis sa construction. La fonction exacte de cet espace n'a pas été définie, mais on sait que le niveau de la rue était sensiblement plus bas, l'entrée de la cave était donc plus visible, la pièce pouvant servir en tant que lieu de commerce.

La forme de la maison était plus petite : la maison d'origine de la partie sud avait une façade d'environ 15 m. La profondeur était d'environ 6 m, la maison s'élevant sur trois niveaux : la cave à moitié enterrée à laquelle on accédait en descendant quelques marches, le premier étage, auquel on accédait en montant quelques marches et le second étage qui était accessible par un escalier interne ou externe.

Une étude des mortiers de la façade et de la cave ainsi qu'une étude plus approfondie des murs internes, aujourd'hui non accessibles, pourraient permettre de vérifier la suite chronologique ici proposée et donc de comprendre définitivement ce bâti.

Martina MENIS-PITOU LI

Moyen Âge  
Époque moderne

## CHOUPPIES ZAE des Bornais

Le projet de réalisation d'une ZAE par la Société d'équipement du Poitou (SEP), à Chouppies, au lieu-dit Les Bornais, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. L'importance de la surface impactée ainsi que les nombreux sites archéologiques recensés autour de Mirebeau ont motivé cette opération. L'emprise totale du projet a été préalablement divisée en deux zones d'intervention. La présente, qui s'est déroulée du 7 au 23 novembre 2012, a porté sur une surface de 106 906 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic archéologique, réalisé sur la zone 1 de la ZAE des Bornais, a révélé quelques indices d'occupation qui s'échelonnent de la Protohistoire à la période moderne. Le caractère isolé et disparate de ces vestiges témoigne d'une utilisation limitée de l'espace à des fins agricoles ou liée à des activités ponctuelles.

Les éléments les plus anciens se rapportent à des fossés de parcellaire et des fosses d'extraction de matériaux. Parmi les fossés, se distingue un fossé aménagé de trous de poteaux (palissade ou aménagement en relation avec une entrée) qui pourrait être associé à un enclos. Le fait que les comblements de ces trous de poteaux aient tous comporté de petites scories incite également à envisager l'existence d'activités métallurgiques. L'essentiel de ces vestiges se localise dans la partie nord-est du site, en limite d'emprise.

Les autres découvertes tiennent principalement à la mise au jour d'un souterrain au sud-ouest du projet. Le couloir d'accès a été dégagé ainsi que l'entrée, proprement dite, du souterrain. Ce couloir, long de 3 m et large de 0,80 m, devait constituer une rampe d'accès en plein air. Une fois franchi, un coude à angle droit marquait le début de la ga-

lerie. Cette dernière, entièrement voûtée, s'enfonçait profondément. Les dimensions exactes de la structure restent indéterminées puisqu'il ne nous a pas été possible de l'explorer pour des raisons de sécurité. En outre, la vision que l'on en a eue a été partielle ; un cône d'éboullis obstruait l'ensemble. Aucun mobilier ne lui était associé (ceci est fréquemment le cas pour ce type de structure). Toutefois, les nombreux exemples recensés dans la région, une des plus riches en souterrain, ainsi que les fouilles récentes permettent d'envisager sa datation et sa caractérisation. La majorité des souterrains étudiés se rattache à la période médiévale et plus précisément aux XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Les plus tardifs sont attribués aux XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Lieux de refuge dans des périodes troubles ou lieux de stockage de denrées, ces souterrains ont eu des fonctions diverses. L'environnement immédiat de ces structures est souvent le seul qui permette de déterminer l'utilisation exacte qui en a été faite.

Dans le cas présent, deux silos ainsi qu'un large puits parementé se trouvaient à quelques mètres de distance du couloir d'accès. Seul un fragment de céramique, recueilli dans l'un des silos, a offert une datation comprise entre les XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'indigence du mobilier empêche d'établir une relation chronologique entre ces différentes structures et le souterrain. Si la contemporanéité de leur phase de fonctionnement respectif n'est pas avérée, il faut toutefois supposer que ces vestiges, présents et concentrés en un même endroit, aient un lien. Celui-ci pourrait résulter de la fonction même des lieux, peut-être voués au stockage sur une longue période (cela supposerait alors que le souterrain ait été également dévolu au stockage des denrées).

Sonia LÉCONTE

Le projet d'un enfouissement de réseaux électriques au sud de l'église de Civaux, a amené une surveillance des travaux en mai 2012 afin de déterminer une présence éventuelle de vestiges archéologiques.

Une tranchée d'une dizaine de mètres de longueur pour une profondeur et une largeur de 0,40m a été ouverte manuellement. Elle se situe au pied du mur du presbytère et rejoint un des murs à pans coupés de l'abside mérovingienne.

Trois portions de mur ont pu être dégagées sur l'emprise de la tranchée. Le premier mur mis au jour vient buter contre le parement de l'abside. Sa largeur est de 0,65m, il est orienté est-ouest et a été dégagé sur 2,45 m de longueur. Il figure sur le plan cadastral des années 1960/70, nous pouvons le situer entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le deuxième mur (seulement le parement est) a été trouvé en parallèle et à 0,95 m du mur est du presbytère, l'arase apparaît à 0,30m sous le sol actuel. Mis au jour sur 1,25 m de longueur, il est orienté nord-sud. Les pierres sont brutes de carrière, elles sont liées par de la terre fine marron foncé. La facture de cette structure nous paraît ancienne et pourrait se rapprocher chronologiquement des portions de murs

mérovingiens qui ont été découverts en 1987 à une vingtaine de mètres par B. Boissavit-Camus lors d'un diagnostic archéologique.

Le troisième mur est antique, il a été dégagé sur 1,30 m de longueur, sa largeur est de 0,71 m, il est orienté nord-sud et se trouve dans l'axe du contrefort roman de l'église. Les pierres de parement, sur les trois lits observés, sont en petit appareil liées par un mortier de tuileau lissé. Ce mur avait été localisé dans une des tranchées de diagnostic en 1987, mais aussi au nord de l'église lors des fouilles de François Eygun dans les années 1960 qui révélèrent un sanctuaire romain et une piscine baptismale mérovingienne.

Le mobilier archéologique provenant de la tranchée s'échelonne de la période antique à nos jours. Quelques ossements humains et de faune ainsi que des fragments de verre de vitrail et des tessons de céramique ont été collectés dans des sédiments très hétérogènes.

Nous tenons à remercier Hélène Crouzat du Musée archéologique de Civaux et Jean-Claude Papinot pour leur participation à cette intervention.

François BLANCHET



Colombiers, opération de sondage en cours explorant la base de la séquence stratigraphique du gisement (Cliché : D. Hérisson).

L'opération de sondages programmés sur le gisement paléolithique inférieur de la Grande Vallée à Colombiers fait suite aux opérations menées par sondages en 2005 et en fouille de 2006 à 2008. L'objectif était double : explorer la base de la séquence stratigraphique du gisement et remettre en état la parcelle concernée par ces opérations. Le sondage s'est avéré négatif d'un point de vue archéologique et montre le passage des formations quaternaires au substrat cénomaniens. La remise en état du terrain était urgente étant donné les conditions rapides de dégradation du site malgré la présence d'une couverture. Le site a donc été nettoyé, l'abri démonté et la fouille rebouchée afin de préserver l'intégrité des niveaux archéologiques encore en place. L'ensemble de l'opération a été mené en mettant en œuvre toutes les modalités nécessaires à une réouverture du gisement en vue de futures opérations de terrain. Les résultats acquis lors des campagnes précédentes ont été récemment publiés dans un article, au sein de la revue *Paléo*, intitulé : Le gisement acheuléen de la Grande Vallée à Colombiers (Vienne, France) : stratigraphie, processus de formation, datations préliminaires et industries lithiques.

David HÉRISSON

Hérisson *et al.* 2012

Hérisson D., Airvaux J., Lenoble A., Richter D., Claud E. et Primault J. : « Le gisement acheuléen de la Grande Vallée

à Colombiers (Vienne, France) : stratigraphie, processus de formation, datations préliminaires et industries lithiques. », *Paléo*, 23, 2012, p. 137-154.

## COUHÉ La Morliane

Le projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit La Morliane sur la commune de Couhé, déposé par Logiparc, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé du 4 au 16 avril 2012, sur une surface de 6,11 ha. L'intervention témoigne de quelques traces d'occupation, dont un silo, deux fosses et des fossés parcellaires pour part indéterminés ou attribuables à la période moderne voire contempo-

raïne. Ces indices sont extrêmement ténus et isolés. Ils sont à associer soit à une occupation temporaire du territoire, soit à la présence alentour d'une occupation principale, laquelle serait alors à envisager à l'est de l'actuel projet de construction.

Sonia LECONTE

Néolithique  
Protohistoire

## JAUNAY-CLAN Sous-Clan

Antiquité

La fouille a été réalisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Grands Champs par la commune de Jaunay-Clan. Elle s'est déroulée en novembre-décembre 2011 puis en mars 2012. La fouille a livré des vestiges de quatre grandes périodes. Trois sépultures sont datées du Néolithique final/Bronze ancien. Il s'agit d'inhumations en pleine terre, le corps disposé en chien de fusil. Deux de ces sépultures étaient proches, en bordure nord de l'emprise ; la troisième était à environ 100 m au sud. Aucun autre vestige de cette période n'a été observé, en dehors d'une fosse en Y qui n'a toutefois pas livré d'élément datant. Dans la partie centrale de l'emprise, quelques structures caractérisent une occupation du Hallstatt. Il s'agit de deux silos, d'une fosse d'extraction et de trous de poteaux pouvant appartenir

d'une importante zone funéraire constituée de trois ensembles. Le premier est un mausolée maçonné qui avait été partiellement dégagé lors du diagnostic. Il s'agit d'un imposant édifice carré de 7,60 m de côté aux murs puissants, larges de plus d'1 m. Le mausolée est occupé par deux sarcophages quadrangulaires en calcaire, chacun recouvert par un couvercle en bâtière. Les dimensions des sarcophages et les similitudes avec quelques exemples régionaux permettaient d'imaginer la présence de cercueils en plomb, vérifiée lors de la fouille de l'un d'entre eux (le plus massif). L'association cercueil en plomb/sarcophage en pierre traduit l'aisance de la famille des défunts qu'on perçoit également à travers l'édification d'un mausolée. La présence de contenants en plomb, couverts par un couvercle de la même ma-



Jaunay-Clan, Sous-Clan, fosse du bûcher funéraire (Cliché : Archéodunum).



Jaunay-Clan, Sous-Clan, vue des deux sarcophages en cours de fouille. Dans le sarcophage ouvert, on distingue le cercueil en plomb (Cliché : Archéodunum).

tière, garantit souvent des conditions de conservation exceptionnelles. Afin de profiter au mieux du potentiel archéologique offert par ces sépultures (notamment la conservation de restes organiques) et d'en assurer une étude aboutie, il a été décidé, en concertation avec le Service régional de l'archéologie, la mise en place de conditions de fouille tout aussi exceptionnelles. Ré-enterrés durant l'hiver pour préserver leurs conditions de conservation, les deux sarcophages ont été à nouveau dégagés en mars 2012. L'ensemble du mausolée a été recouvert par un abri, et une équipe de cinq anthropologues a entrepris la fouille fine des deux sépultures. Ils ont été assistés, lors de l'ouverture des deux sarcophages, par une équipe de spécialistes dont l'intervention était indispensable : paléo-pathologiste, botanistes, géochimiste, spécialistes des parasites, des insectes, des textiles et de la conservation. Leur expertise a permis, outre de précieuses observations préliminaires, d'organiser au mieux l'ensemble des prélèvements réalisés sur les corps (ossements, restes de peau, de tissus mous, textiles) et dans les sarcophages et les cercueils (textiles, résidus divers). Si l'étude de terrain est aujourd'hui achevée, elle laisse la place à des analyses de laboratoire qui vont apporter de nombreux éclairages sur les défunts eux-mêmes et, de façon plus générale, sur les rites qui ont présidé à leurs funérailles.

En l'état, les observations réalisées lors de la fouille offrent déjà de précieuses informations. Les deux sarcophages ont une même orientation est-ouest (légèrement décalée vers le sud) identique à celle du bâtiment. Ils contenaient un adulte masculin âgé et un adolescent. L'une des caractéristiques des deux sépultures est la quasi-absence de mobilier accompagnant les défunts. Seule une probable chaussure (dont la semelle cloutée subsiste) a été déposée au pied de l'adulte. Mais contrairement à d'autres sépultures du même type, on n'observe aucune offrande en céramique, en métal ou en verre. Ce dénuement apparent ne doit pas occulter la présence de nombreux fragments de textile dans les deux sarcophages. L'un des éléments les plus mar-

quants est la présence d'une pièce de textile déposée sur le couvercle en plomb du cercueil de l'adolescent, et sur laquelle apparaissent de nombreuses traces de couleurs. De même, les premières observations indiquent la présence probable de fourrure, peut-être les vestiges d'un capitonnage des cercueils. D'autres fragments de textile ont été observés à côté des squelettes et sur les ossements. Leur examen donnera de précieuses indications sur les vêtements portés par les défunts, mais également sur les gestes funéraires et l'aménagement des sépultures (coussins, tissus sous le corps ?). D'ores et déjà, la qualité des textiles observés vient largement nuancer l'absence de mobilier ; il s'agissait en effet de produits de choix et de grande valeur qui attestent la prospérité des person-

nages inhumés dans le mausolée.

Un autre grand bâtiment carré (14 m de côté) est situé immédiatement au sud du mausolée, à 6,50 m de ce dernier ; il est de même orientation et disposé sur le même axe central. Quelques blocs en grand appareil ont échappé au pillage des matériaux de construction et suggèrent une élévation monumentale qu'il est difficile de restituer. On ignore encore si ce vaste édifice était contemporain du bûcher ou du mausolée. Son emplacement interroge en tout cas sur la fonction qu'il pouvait occuper dans cet espace funéraire. Enfin, la zone funéraire est documentée par un grand bûcher situé à 17 m au sud-ouest du mausolée. De ce bûcher subsistait une grande fosse (3 m sur 2 m) dont le fond et les parois étaient aménagées avec des *tegulae*. La fosse était comblée par les résidus de combustion (terre cendreuse, charbons de bois) contenant des esquilles d'os humain et des fragments de céramique et de verre brûlés. À côté de la fosse, un dépôt de petits vases révèle un autre geste lié aux pratiques funéraires (offrandes au défunt ? restes d'un repas ?). Sur ce dépôt reposait un socle maçonné dont seule la base a été conservée ; peut-être matérialisait-il l'incinération elle-même (ou même la contenait), mais cette dernière n'a pas été retrouvée.

Bien que l'étude du bûcher comme des deux sépultures ne soit pas encore achevée, on peut déjà insister sur la juxtaposition de deux pratiques distinctes, témoignant sans doute de la continuité d'occupation du lieu funéraire sur au moins plusieurs décennies. L'importance du bûcher comme du mausolée évoque en même temps la proximité de personnages fortunés qui, le plus souvent, faisaient bâtir leur monument funéraire sur les terres familiales. Ces résultats rappellent, à ce titre, la proximité d'exceptionnels jardins antiques mis au jour lors de la fouille préventive réalisée à environ 450 m au nord, et pouvant constituer le lieu d'agrément d'une riche résidence, peut-être le centre d'un grand domaine.

Maxence SEGARD

## JAUNAY CLAN Bourg Calin

Dans le cadre des futurs travaux de la zone d'aménagement concerté des Grands Champs, un diagnostic en deux phases a été effectué par l'Inrap sur une superficie de 57,6 ha en 2009 (N. Connet) et 2010 (G. Pouponnot). Sur les six opérations d'archéologie préventive prescrites à l'issue du diagnostic, couvrant les périodes allant du Néolithique au Moyen Âge, trois ont été réalisées en 2010 et 2011. Celle dirigée par Archeodunum sur le site de Bourg Calin était donc la quatrième fouille. Prescrite sur une emprise de 9 860 m<sup>2</sup> le long de la rue Étienne Moreau au nord-est près du bourg de Jaunay-Clan, elle a mis en évidence une



Figure 1 : Jaunay-Clan, Bourg Calin, fosse d'installation de cabane perturbée par des tranchées d'extraction de limon à ciel ouvert (Cliché : T. Lasnier).

occupation rurale médiévale comprise entre les <sup>x</sup>e et <sup>xii</sup>e siècles.

L'étude du site est en cours de réalisation, les résultats exposés ci-dessous sont encore partiels et sont susceptibles d'évoluer.

Les vestiges d'occupation gallo-romains se limitent à un fossé parcellaire perpendiculaire à ceux mis en évidence dans le chantier de la Viaube en 2010 (G. Lavoix), de l'autre côté de la rue Étienne Moreau. Les autres structures d'occupation, à savoir la quasi-totalité, sont médiévales.

L'étude documentaire a permis d'établir que le territoire de Jaunay-Clan dépendait des comtes de Poitiers entre la fin du <sup>x</sup>e siècle et la fin du <sup>xii</sup>e siècle. Le domaine reste entre les mains des Plantagenets qui en font don à l'abbaye angevine de Fontevraud à la toute fin du <sup>xii</sup>e siècle.

Les parcelles fouillées ont livré près de 600 structures dont l'essentiel se regroupe et forme une bande d'environ 25 m de large, le long de la voie de Jaunay à Beaumont (rue Étienne Moreau). Cette organisation atteste l'ancienneté de cet axe de communication et sa permanence jusqu'à aujourd'hui. L'occupation se prolonge le long de ce même axe vers le nord et le sud, en dehors de l'emprise de fouille. Mis à part la base d'un bâtiment en pierre, un muret par-

cellaire et quelques zones de combustion, l'écrasante majorité des vestiges correspond à des structures fossoyées. Les silos constituent une aire d'ensilage dans la bande où se concentre l'essentiel de l'occupation. Ils se répartissent inégalement et forment six regroupements avec au centre, dans l'environnement proche du bâtiment, une zone de plus forte concentration. Au total, une soixantaine de silos ont été attestés parmi les structures fouillées. Les structures seulement nettoyées en surface permettent d'en envisager une centaine, voire davantage. D'une façon générale, les silos étaient assez bien conservés, avec encore parfois le col, et plus rarement des vestiges du système d'obturation. Un des quatre silos non comblés contenait la dalle de pierre participant à sa fermeture, ainsi que des traces d'outils sur les parois. La forme des silos était principalement piriforme, plus rarement tronconique ou globulaire. Les dimensions étaient généralement assez modestes mesurant entre 1 m et 1,30 m de diamètre, quelques rares exemples montraient de plus gros volumes, entre 1,50 m et 1,90 m de diamètre. Dans la majorité des cas, leurs comblements se caractéri-



Figure 2 : Jaunay-Clan, galerie identifiée en plan et en coupe dans un sondage profond (Cliché : F. Puissant).

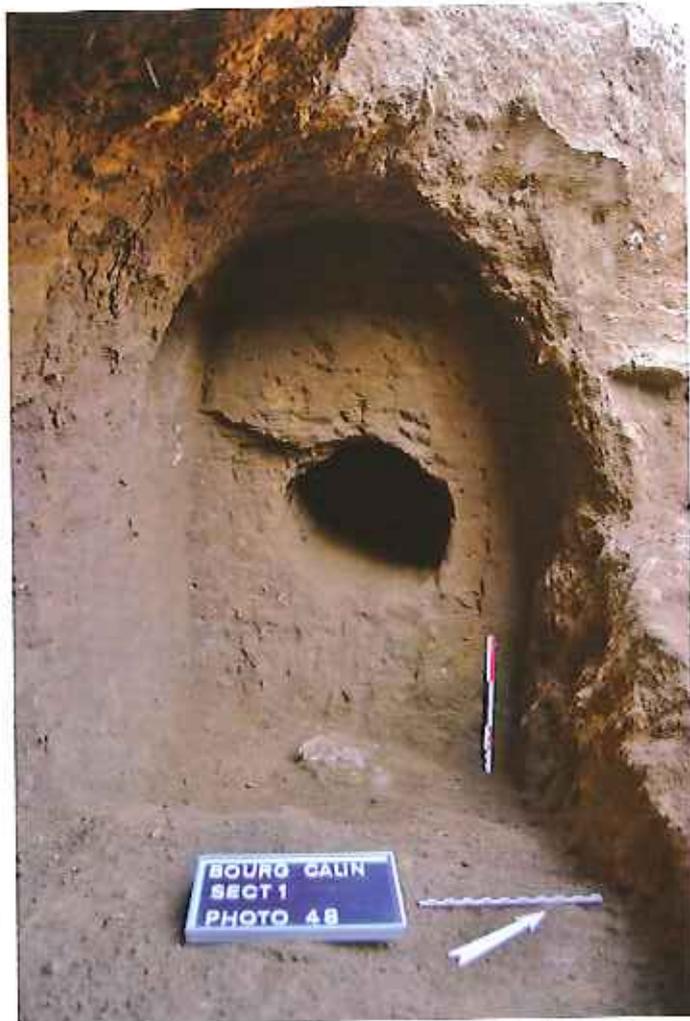


Figure 3 : Jaunay-Clan, Bourg Calin, front de taille d'une galerie avec surcreusement central cylindrique (Cliché : M. Gourvenec).

saient par un remblaiement rapide au moment de l'abandon. Ces comblements, résultant d'une action intentionnelle, provoquaient vraisemblablement du creusement d'un nouveau silo à proximité.

Ces silos sont associés à des trous de poteaux et peuvent aussi être creusés au fond de vastes fosses. Selon toute vraisemblance les poteaux participent à un système pour couvrir les principales aires d'ensilage. Les vastes fosses asymétriques n'ont pas apporté d'élément de réponse satisfaisant quant à leur fonction, peut-être s'agissait-il de fosses de travail pour préparer le grain avant d'être stocké ? La proximité parfois de zones de combustion, probablement pour griller le grain, abonde dans ce sens.

Au centre de la fouille, les restes d'un bâtiment à vocation agricole ont été relevés. Seule la base de sa partie méridionale était préservée (6,80 x 6,15 m conservés), composée de plaquettes calcaires pour des murs ou des solins. Ce bâtiment contenait plusieurs zones de combustion sommairement aménagées, probablement pour le grillage, et une vaste fosse centrale pour le stockage ou pour travailler le grain. La chronologie relative démontre que l'espace était occupé avant son installation par quelques silos. Puis d'autres silos ont été aménagés pendant son occupation ou après. Enfin, une fois le bâtiment abandonné, l'espace a été réutilisé pour creuser plusieurs puits.

Deux fonds de cabane ont été fouillés, dont un montre des solins en pierre sur un de ses côtés. Comme le bâtiment précédemment décrit, il est recoupé par des structures qui

lui sont postérieures, à savoir ici deux tranchées à ciel ouvert (fig. 1).

Huit galeries ont été relevées au total. Elles sont creusées dans le limon, dont la friabilité a conduit à l'effondrement des parois au point de créer des fontis importants. Trois d'entre elles étaient relativement bien préservées. Elles ne conduisaient à aucune salle, les propriétés du limon ne le permettant pas. En outre, elles sont étroites (0,80 m au plus large), de faible hauteur (1,20 à 1,50 m) et tortueuses (fig. 2). Le fond de ces galeries se terminaient par un front de taille à fond plat surcreusé au centre d'un trou cylindrique de 0,30 à 0,40 m de diamètre et 0,80 à 1,25 m de profondeur (fig. 3). Ces trous débouchaient soit sur le fond de silos, soit sur une autre galerie ou alors ils formaient la partie terminale de l'excavation. L'interprétation la plus plausible, serait d'être en présence de trous pour tester le sous-sol dans l'intention de poursuivre le creusement.

La fonction de ces galeries n'est pas claire, mais elle serait probablement à rapprocher de celle des structures profondes, ayant servi à exploiter le limon. Tel est le cas des fosses imposantes, au nombre de sept, qui présentent des parois verticales et un épaulement sur un côté. Une dizaine d'autres structures profondes se présente sous la forme de puits (fig. 4), plus ou moins étroits, avec traces d'ancrage de poutres dans les parois. Enfin, moins profondes mais caractéristiques d'une exploitation, trois tranchées à ciel ouvert ont été avérées. Toutes ces structures sont profondes, atteignant jusqu'à 4,50 m de profondeur, mais elles s'arrêtent au niveau du limon et aucune ne pénètre dans la couche d'argile située en dessous. Cela traduit une volonté d'extraire le limon pour l'exploiter. Il est intéressant de noter que toutes ont été comblées intentionnellement et rapidement avec des apports de matières stériles provenant du creusement d'autres structures voisines. Dans le cas des galeries, le colmatage s'étant fait depuis les en-



Figure 4 : Jaunay-Clan, Bourg Calin, deux puits d'extraction étroits, s'arrêtant sur le limon et ne pénétrant pas dans la couche d'argile (Cliché : M. Gourvenec).

trées, les parties les plus profondes ne sont que partiellement comblées ou effondrées.

Les rapports stratigraphiques et notamment les recoupements de structure au niveau du bâtiment, ainsi qu'à d'autres endroits de la fouille, démontrent que le site fut occupé durant une période minimum séculaire. Cependant, les deux types d'occupation, stockage des réserves de grain et exploitation du sous-sol pour le limon, étaient concomitants : les silos succédèrent aux structures d'extraction et inversement selon les zones d'occupation.

L'opération de Bourg Calin enrichit les connaissances sur l'occupation rurale des terrasses alluviales du Clain pour le Moyen Âge classique. Elle complète les données collectées sur le chantier de la Viaube (G. Lavoix, 2010). Si les aires d'ensilage commencent à être pourvues d'une riche documentation dans la région, entre autres grâce aux données collectées par les opérations de fouille préventives, en revanche aucune autre fouille n'a permis de mettre en

lumière sa concomitance avec une exploitation du sous-sol. Dans le contexte d'extraction du limon, les structures montrent des morphologies variées parmi lesquelles une typologie a été mise en évidence : galeries, puits, grande fosse à épaulement, tranchée à ciel ouvert. Elles s'adaptent au contexte friable et instable du matériau recherché, à l'instar des galeries étroites, tortueuses, qui ne débouchent sur aucune salle. Ce type de site est à ranger dans la catégorie des « exploitations de carrières », mais ce cas-ci renseigne sur un matériau de nature différente et dont l'extraction à cette échelle était jusqu'alors inconnue. Les propriétés du limon permettent d'envisager plusieurs raisons à son exploitation, les plus plausibles seraient son utilisation comme matériau de construction (torchis, enduit, etc.) ou alors pour renouveler la fertilité des sols et donc pour l'exploitation agricole (loess).

Thibaut LASNIER

Protohistoire

Antiquité

## LES TROIS-MOUTIERS Les Carrés, La Patte d'Oie

Suite à un projet de construction d'une station d'épuration par le Siveors au lieu-dit La Patte d'Oie sur la commune des Trois-Moutiers un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap. Au total 2 348 m<sup>2</sup> ont été sondés sous la forme de huit tranchées continues complétées par des extensions dans la tranchée 4 et un sondage profond.



Les Trois-Moutiers, coupe du silo F401, âge du Bronze ancien (Cliché : P. Maguer)

Les seuls éléments relatifs à une occupation ancienne du secteur ont été mis au jour dans la tranchée 4 et sont au nombre de trois, un silo et deux fosses. Si le mobilier associé renvoie à une période ancienne de la Protohistoire, probablement le Bronze ancien, en revanche, l'absence de bords ne permet pas de confirmer cette hypothèse. La faible densité de structures, par ailleurs en bordure d'emprise, laisse supposer la présence d'un habitat proche ou d'une petite aire d'ensilage.

En tout état de cause, les occupations de ces périodes anciennes des âges des métaux se caractérisent généralement par une assez grande dispersion des structures et restent donc difficiles à évaluer en diagnostic.

Le mobilier erratique découvert dans les colluvions de pente, plus particulièrement dans les tranchées 1 et 2, prouve que le secteur était occupé au moins depuis la Préhistoire (éclats de silex). Quelques indices témoignent en outre d'une fré-

quentation au cours de l'Antiquité, peut-être sous la forme d'une tombe remobilisée matérialisée par un haut de bouteille à panse carré (Isings 50a), fréquente dans les tombes du Haut-Empire et par un fragment de tegula.

Le diagnostic a enfin révélé quelques fossés sans mobilier dont l'orientation est globalement en adéquation avec l'organisation moderne du parcellaire.

Patrick MAGUER

## LIGUGÉ

### L'aqueduc du Cimeau 1

Ce sondage a été réalisé suite à la découverte en 2011 des restes du conduit de l'aqueduc du Cimeau dans une propriété privée au lieu-dit Mézeaux. Ce vestige avait la particularité d'avoir une forte pente, par rapport aux autres conduits tout proches. Il s'agissait de comprendre cette différence de pente et d'entreprendre un relevé des restes du conduit de l'aqueduc.

L'aqueduc, en sortant de la vallée de Touzalon ou vallée de l'Emprunt et après avoir effectué une longue courbe, vient reprendre un tracé presque linéaire avant la traversée de la vallée de Mézeaux. Alors que sur ce terrain plus ou moins plat, l'aqueduc aurait dû suivre un plan rectiligne, il présente ici un cheminement plutôt circulaire avec une pente et une contre pente.

Après avoir déblayé les terres et les racines des arbres qui obstruaient une partie du canal, de grandes fissures apparaissaient dans le piédroit ainsi que dans le radier. Un déplacement du conduit et un basculement du piédroit de droite ont été provoqués en grande partie par les racines des arbres poussant le long de l'aqueduc. Dans certains endroits, la couverture a disparu ainsi qu'une partie du piédroit de droite. Celui de gauche est toujours visible ; quelques pierres plates formant la couverture sont encore présentes. Par contre, la hauteur du conduit est plus petite que dans le reste de son parcours, soit 52 cm.

La seconde phase de l'opération a consisté en un dégagement du conduit de l'aqueduc, près d'un arbre situé en fin de phase 01 pour en effectuer le relevé. Sur les piédroits, on observe deux concrétions incurvées dues au débit de l'eau. L'oxigénité du canal, ainsi que la grande courbe observée depuis le début du sondage en phase 01, ont contribué au ralentissement de l'eau et provoqué la formation de dépôts sablonneux.

Le radier mesure 32 cm de large et le haut du conduit 38 cm. La couverture, encore présente, est formée de deux pierres plates, reposant sur les piédroits, surmontées d'une troisième beaucoup plus large ; le tout est recouvert par une chape de béton.

La troisième phase consistait à revenir au démarrage du sondage, en aval de la phase 01 pour effectuer le relevé des dimensions du conduit afin de pouvoir le comparer avec celui de la phase 02.

La couverture n'est plus présente, seuls subsistent les piédroits. Le canal est très endommagé, il a subi un déplacement provoqué en grande partie par les racines des arbres. Elles ont déclenché un basculement du piédroit de droite et la séparation du conduit dans plusieurs endroits. Il n'a pas été possible de mettre au jour une portion du canal non détruit.

Les observations faites sur cette fin de phase 03 montre une légère remontée du canal provoquant une contre-pente, ainsi que la continuité de la courbe de l'aqueduc. La progression du sondage plus en aval n'a pu être réalisée à



Ligugé, l'aqueduc du Cimeau, conduit de la phase 02 (Cliché : P. Arbona).

cause de la végétation, et un retour en amont de la phase 02 était nécessaire.

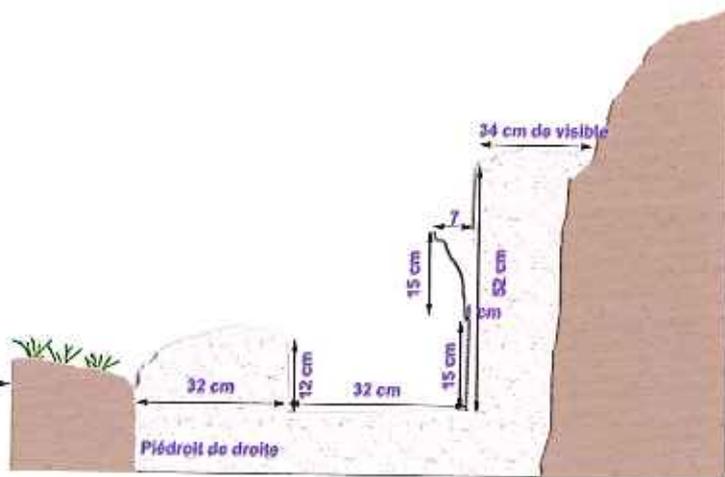
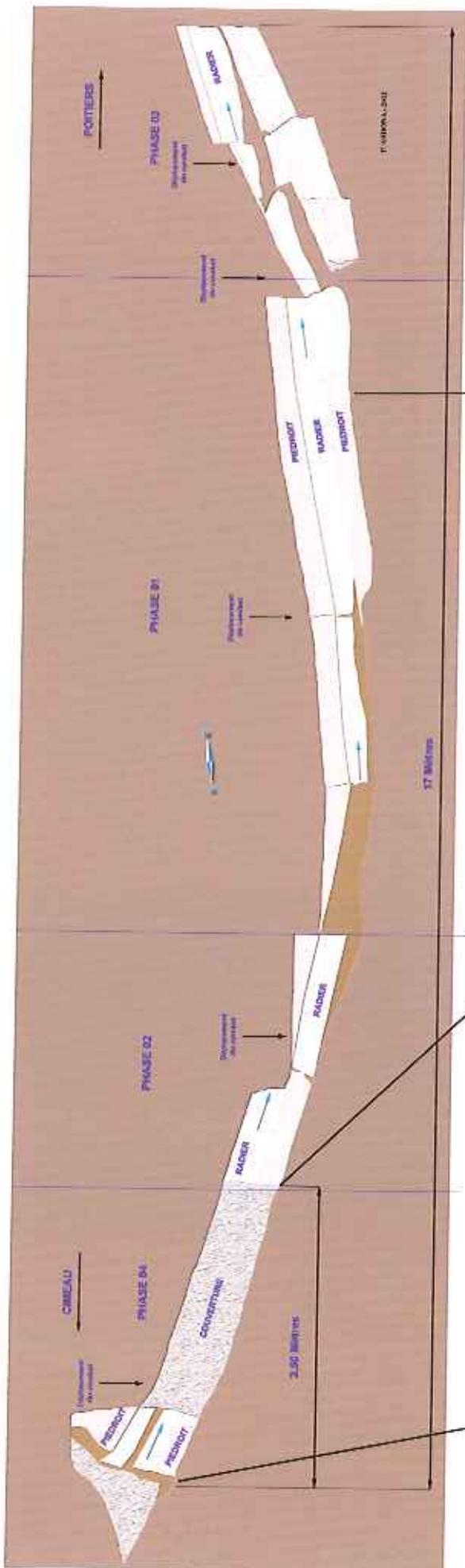
Cette quatrième partie du sondage avait pour but de relever des dimensions du conduit, afin de pouvoir le comparer avec celui de la seconde phase se trouvant environ 3 m plus loin.

L'observation du canal à cet endroit correspond à peu de chose près à celle rencontrée à Saint-Benoît en 2011, c'est-à-dire en forme de «sablier» (Prospection inventaire de 2011, Zone 17 secteur 73).

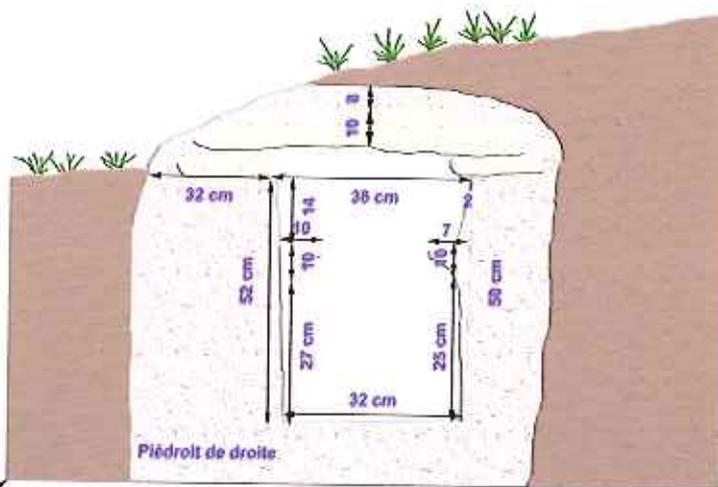
Ce système de conduit en sablier intervient, comme à Saint-Benoît, après une forte pente. Il doit contribuer au ralentissement du débit de l'eau vers le bas, tout en lui donnant un courant plus important vers le haut. Les concrétions déposées sur les piédroits suivent la forme de ceux-ci. Elles sont plus importantes en partant du centre du conduit jusqu'à la couverture. Elles recouvrent d'environ 1 cm les pierres et les dalles composant la toiture de l'aqueduc. En revanche, elles sont moins épaisses en allant du centre du conduit au radier.

Toujours est-il que nous retrouvons ce procédé pour la seconde fois sur l'aqueduc du Cimeau et pour les mêmes causes.

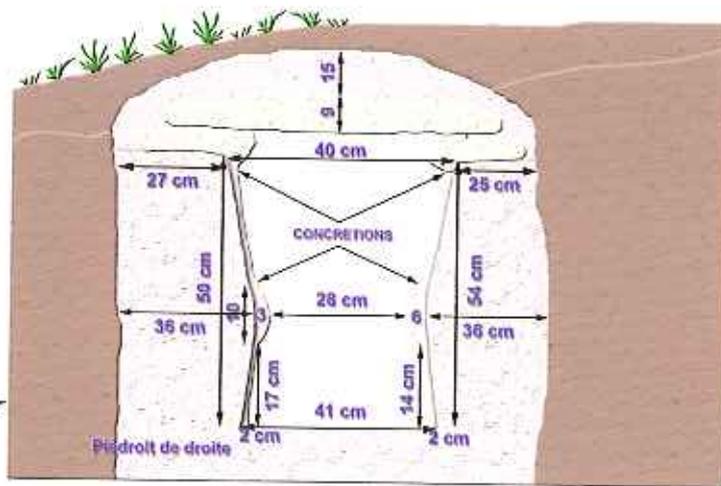
Le radier a une pente importante d'environ 4 cm du côté gauche ; c'est entre la phase 04 et la 02 que le changement de côté s'opère. Ce passage de gauche à droite démontre d'une part, que malgré le déplacement du conduit dans plu-



Relevé des dimensions du conduit phase 01



Relevé des dimensions du conduit phase 02



Relevé des dimensions du conduit phase 04

Ligüé, l'aqueduc du Cimeau, plan du sondage avec coupo das différents relevés des conduits des phases 01, 02 et 04. (DAO : P. Arbona).

sieurs endroits, nous avons bien une courbe du terrain ; d'autre part, que nous sommes bien en présence d'un système de ralentissement des eaux dans le canal.

Sur le piédroit de droite un fragment de charbon inséré dans la couche de ciment supportant la couverture a été prélevé avec son mortier pour datation.

L'aqueduc a été construit en tranchée et peut-être en ligne droite. Les racines des arbres se trouvant du côté gauche de l'aqueduc ont poussé le canal vers l'extérieur, et en l'absence des terres de retenue à droite du conduit, celui-ci s'est fissuré, provoquant cette grande courbe. Un léger virage

devait quand même exister pour ralentir les eaux. À la vue des lieux, un glissement du terrain a aussi pu se produire. Une pente, une légère courbe et une contre-pente sont visibles. Il n'est pas réellement possible de donner le pourcentage de la pente et de sa contre-pente avec un conduit en partie détruit et qui n'est plus en place. Mais ce procédé de ralentissement des eaux dans le conduit existe bel et bien puisque nous pouvons le voir sur cet aqueduc dans les Bois de la Matauderie et à Saint-Benoît.

Patrice ARBONA.

Antiquité

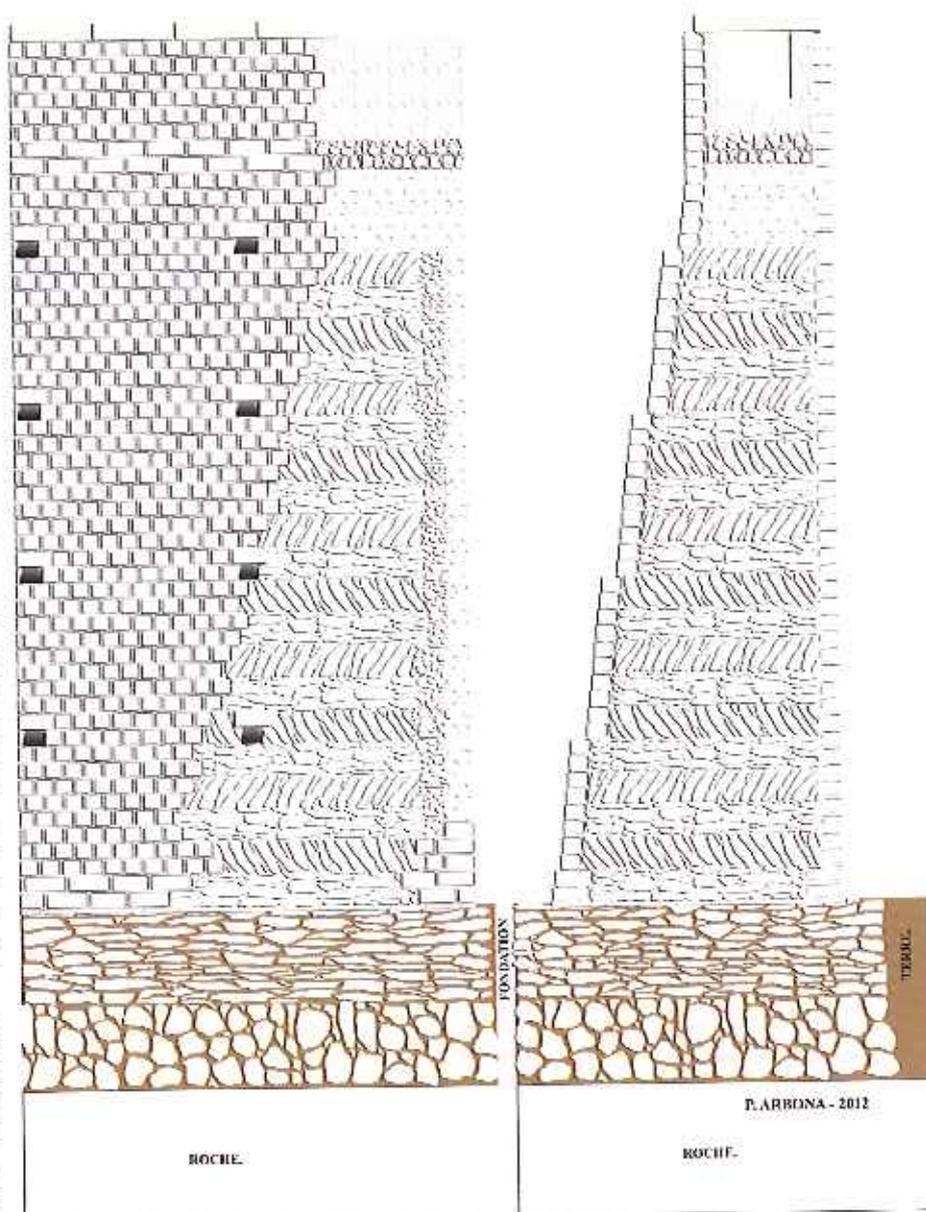
## LIGUGÉ L'Aqueduc du Cimeau 2

Ce sondage a été réalisé suite à la découverte des restes d'un mur avec son parement en petit appareil et joint au fer, appartenant à l'aqueduc du Cimeau. Ce vestige se trouve dans la cave d'une maison près de l'église de Mezeaux et sert de fondation au bâtiment.

La documentation ne nous renseigne pas sur la présence de l'aqueduc dans la traversée de cette vallée. Le plan de l'ingénieur Duffaud, dans les Mémoires des antiquaires de l'ouest de 1854, nous signale son passage en pointillé ; de même que les restes d'un mur porteur dans le vallon de Touzalon ne sont pas évoqués ; ainsi qu'aucune allusion à la voie antique de Santos longeant la chapelle de Mezeaux parallèlement à l'aqueduc. Aucune recherche plus poussée dans ce secteur n'avait permis de retrouver les vestiges de ce mur dans la cave de cette maison.

Depuis le Moyen Âge, ce lieu a été bouleversé par les nombreuses constructions et reconstructions de différents bâtiments jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. La disparition de l'aqueduc de ces murs porteurs et de ces arches est due essentiellement aux réemplois de la matière première ; la pierre, ainsi que différentes parties de l'aqueduc, entre-autre le mortier, sont utilisés dans la construction des maisons environnantes. Ils sont encore visibles de nos jours au sein de différents murs.

De ces vestiges de la vallée de l'Emprunt, Touzalon pour le cadastre, nous pouvons distinguer le départ d'une arche, et aussi constater comment ce mur de soutènement a été construit. Ces fondations en pierres sèches sont apparentes, ainsi que son revêtement en petit appareil ; le remplissage et son système de construction sont visibles.



Ligugé, aqueduc du Cimeau 2, essai de reconstitution du mur en coupe, d'après les vestiges de la vallée de Touzalon et des bois de la Matauderie (DAO : P. Arbona).

Dans le but de retrouver les fondations du mur bahut, et peut être même une pile soutenant une arche, et afin de confirmer les restes se trouvant dans la cave comme étant ceux de l'aqueduc, un sondage a été fait sur une petite surface à l'extérieur de la maison et correspondant au niveau de la cave.

Pour la construction de cet édifice, la roche naturelle a été atteinte en creusant une tranchée de fondation d'environ 2,20 m de large sur 1,15 m de haut. Une première étape consiste à déposer, sur la roche mère, un amalgame de pierres plus ou moins rondes, composé le plus souvent de silex ou de calcaire dure sur une épaisseur d'environ 50 cm (semelle de fondation). Puis on trouve un niveau formé de pierres plates sans aucun liant sur une hauteur de 65 cm.

Cette méthode de construction permet de faciliter le drainage des eaux de ruissellement. En cas de mouvement de terrain, les pierres de la semelle de fondation bougeront, jouant le rôle d'un roulement à bille, tandis que les pierres plates glisseront les unes sur les autres. Elles évitent, par ce procédé, un affaissement voire un effondrement de l'édifice. Ces pierres ne sont pas montées en hérisson comme pour certains aqueducs ou comme pour une voie, mais elles ont la même fonction. La largeur de ce socle est plus grande par rapport à la base du mur qu'elle reçoit.

Le mur a sûrement été bâti en palier sur une longueur d'une dizaine de mètres et sur une hauteur de 4,50 m environ. Le procédé de montage en espalier évite les contreforts et renforce le mur sur une très grande longueur. Ce type de

construction peut s'apparenter au reste du mur porteur de l'aqueduc de Basse-Fontaine, visible dans les bois de la Matauderie. Il est monté en palier sur un côté ; tous les mètres, se forment un biais et un retrait compris entre 7 et 8 cm, pour finir approximativement 4 m plus haut avec la largeur du conduit. Il peut donc être envisagé, pour le mur de Mezeaux, une construction analogue puisque l'aqueduc du Cimeau et celui de Basse-Fontaine sont de la même époque et de construction identique.

À environ 3 m des vestiges du mur, est peut être apparue la première pile soutenant les arches de l'aqueduc (cette largeur correspondrait donc à l'ouverture de la première arche). Elle a été en partie mise au jour pendant le dégagement des restes du mur bahut. Ses dimensions ne sont pas définies, puisqu'un dégagement complet de la pile n'a pas été envisagé.

Ce sondage entre dans le cadre des recherches sur la construction des aqueducs alimentant Poitiers à l'époque Gallo-romaine. Les restes du mur bahut de la vallée de Touzalon ont permis de comprendre le mode de construction des vestiges mis au jour dans la vallée de Mezeaux. D'autres sondages dans la vallée de Mezeaux pourraient apporter plus de renseignements et de nouvelles données dans la conception de cet ouvrage en milieu marécageux.

Patrice ARBONA

Antiquité

## LIGUGÉ L'aqueduc de Basse-Fontaine

L'objet de ce sondage concerne deux nouvelles sources, inédites pour cet aqueduc, distantes d'environ 20 mètres l'une de l'autre.



Ligugé, l'aqueduc de Basse-Fontaine, les restes du conduit de la phase 01 (Cliché : P. Arbona).

Une première phase consistait en un dégagement du canal de l'aqueduc. Il a été mis au jour sur une longueur de 8,40 m, les restes du piédroit de gauche sont encore visi-

bles, alors que celui de droite n'existe plus. Sur une longueur d'environ 2,20 m, le conduit est encore existant et de forme trapézoïdale.

L'aqueduc est adossé à la falaise et la recouvre sur une largeur comprise entre 40 et 50 cm correspondant au piédroit de gauche. Le canal est haut de 50 cm au départ et de 60 cm environ 8 m plus loin. Par contre, la hauteur du conduit est plus petite que dans le reste de son parcours, soit 60 cm au lieu de 70 cm en moyenne.

Le radier est encore en état sur environ 3 m. Sa largeur est de 33 cm sur une distance d'environ 1,60 m, puis sur une longueur de 90 cm, sa largeur est de 35 cm et elle diminue pour venir à 34 cm. Nous pouvons voir au début de cette différence de largeur un décrochage bien visible d'environ 2 cm, dont le but est ignoré.

Sur toute la longueur de ce canal, on observe une contre-pente d'environ 1,5 cm.



Ligugé, l'aqueduc de Basse-Fontaine, une vue de la phase 03, du bassin avec son escalier, son quai et deux niches. Au fond près du bassin les restes du plédroit de l'aqueduc. (Cliché : P. Arbona).

Elle pourrait servir à ralentir les eaux, d'où le rétrécissement du conduit. Une faible concrétion d'1 mm est visible sur toute la hauteur des piédroits.

Une seconde phase consistait en un dégagement du bassin. De nombreuses empreintes de mortier recouvrent dans plusieurs endroits la paroi rocheuse, d'autres se trouvent sur le fond du bassin. La sortie probable de la source de la Glanerie se situe à environ 60 cm sur la droite de ce réservoir et à 1,20 mètre de hauteur. Nous sommes à quelques centimètres près, à la même hauteur que la source dite de De Mouillac.

Face au bassin, se trouve taillée dans la roche, une petite cuvette demi-circulaire comme celle rencontrée plus en amont à la source de De Mouillac. Ses dimensions sont quasi identiques. Cette cuvette est à mettre en relation avec l'aqueduc, elle devait comporter une trappe que l'on actionnait afin de réguler l'eau déversée dans le conduit.

La troisième partie du sondage se situe en amont de ce réservoir. À environ 2,70 m de celui-ci, se trouve un second bassin de forme demi-circulaire ; il a été creusé directement dans la roche. Ce bassin a une longueur de 3,50 m, sa largeur est d'1 m et sa profondeur est de 40 cm. Le long du bassin se trouve une découpe de la roche pouvant être

comparée à un quai d'entretien qui en épouse sa forme demi-circulaire. Les empreintes des outils sont encore présentes le long de la paroi ainsi que sur le dessus. Le fond du bassin, ainsi que le quai, ont reçu une couche d'enduit de mortier. À son extrémité se trouve une marche, qui servait certainement à casser la vitesse de l'eau comme le ferait un escalier hydraulique. Puis au bout de cette marche, la roche a été taillée afin de recevoir l'eau descendant du bassin de façon à la rediriger dans le conduit de l'aqueduc. Nous pouvons donc considérer que nous sommes à l'emplacement d'un petit réservoir collecteur. Au-dessus de cet ensemble, à environ 4 m de haut, la falaise a été taillée afin de former un abri recouvrant partiellement le bassin.

Le bassin reçoit sur le côté gauche, le conduit de l'aqueduc venant de la source de De Mouillac. Une partie du piédroit est encore visible sur une hauteur de 75 cm, et sur une longueur de 4,80 m, le jambage de droite a entièrement disparu. Le radier de ce canal n'existe plus, mais il en subsiste encore sa trace, il se trouvait au même niveau que le fond du bassin ; le canal devait faire un léger coude afin de restituer l'eau dans ce réservoir.

Au-dessus de ce bac, on observe les traces de trois niches. Deux se trouvent environ au centre de ce réservoir, elles sont l'une à côté de l'autre. La troisième se voit sur le côté gauche du bassin, sur le même plan que les deux autres. L'intérieur et l'extérieur de ces niches étaient enduits de mortier. Leurs fonctions restent inexplicables, elles ont peut-être contribué à la construction de ces bassins et servi aux ouvriers pour la pose de matériels ou d'un système d'éclairage de type lampes à huiles. Ou bien elles ont reçu des statues et nous serions en présence d'un lieu de culte fonctionnant avec l'aqueduc et pouvant être attribué à un nymphée. La description d'un nymphée selon Jean-Pierre Adam dans son livre « La construction romaine » est la suivante :

« Ces sources, surtout si elles surgissaient d'une cavité, ne manquaient pas d'être magnifiées par une fonction rituelle à laquelle étaient associées les Nymphes, d'où le nom de Nymphée donné aux fontaines ornementales, mais on y rencontrait aussi les Muses, les dieux fleuves, Narcisse ou Pan. »

La fine concrétion, observée sur les parois du canal montre bien un réapprovisionnement de l'aqueduc en eau. Celles observées dans la propriété de Bel-Val, une centaine de mètres plus en amont, affichent une concrétion s'arrêtant à mi-canal et d'une épaisseur de 2 cm ; alors qu'ici, elle a tout juste 1 mm.

Une étude comparative des débits (section mouillée et pente) des différentes parties de l'aqueduc en amont et en aval de chaque captage, serait aussi très utile à étudier afin de connaître l'apport supplémentaire en eau de chacune de ces sources. Ces captages secondaires peuvent aussi avoir été construits postérieurement, à un moment où la source principale avait réduit son débit.

Patrice ARBONA

L'étude archéologique de la porte occidentale de la ville de Lusignan s'inscrit dans un projet de restauration et de mise en valeur. Il impliquait la démolition de bâtiments, la remise au jour partielle des douves ainsi que d'un pont et des deux tours de la porte de ville. Dans ce cadre, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit une intervention archéologique tout au long du chantier de démolition. Les résultats de cette opération permettent de proposer un phasage qui reste provisoire mais ouvre des pistes de recherche.



Lusignan, vue après intervention de la porte de ville et de ses abords (Cliché : D. Ladré).

Lors de la phase 01, la porte occidentale de la ville se présente probablement sous la forme d'un châtolet d'entrée, encadré de deux tours au plan en U. Elles sont saillantes sur l'enceinte dont elles assuraient le flanquement par des archères latérales. Ces deux tours encadraient un long passage dont le couvrement a disparu. Ces dispositions permettent d'envisager une datation au début du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Un fossé associé a probablement existé mais sa forme, ses dimensions et ses moyens de franchissement restent inconnus malgré la découverte d'une pile antérieure au pont sur arches appartenant à la phase 03.

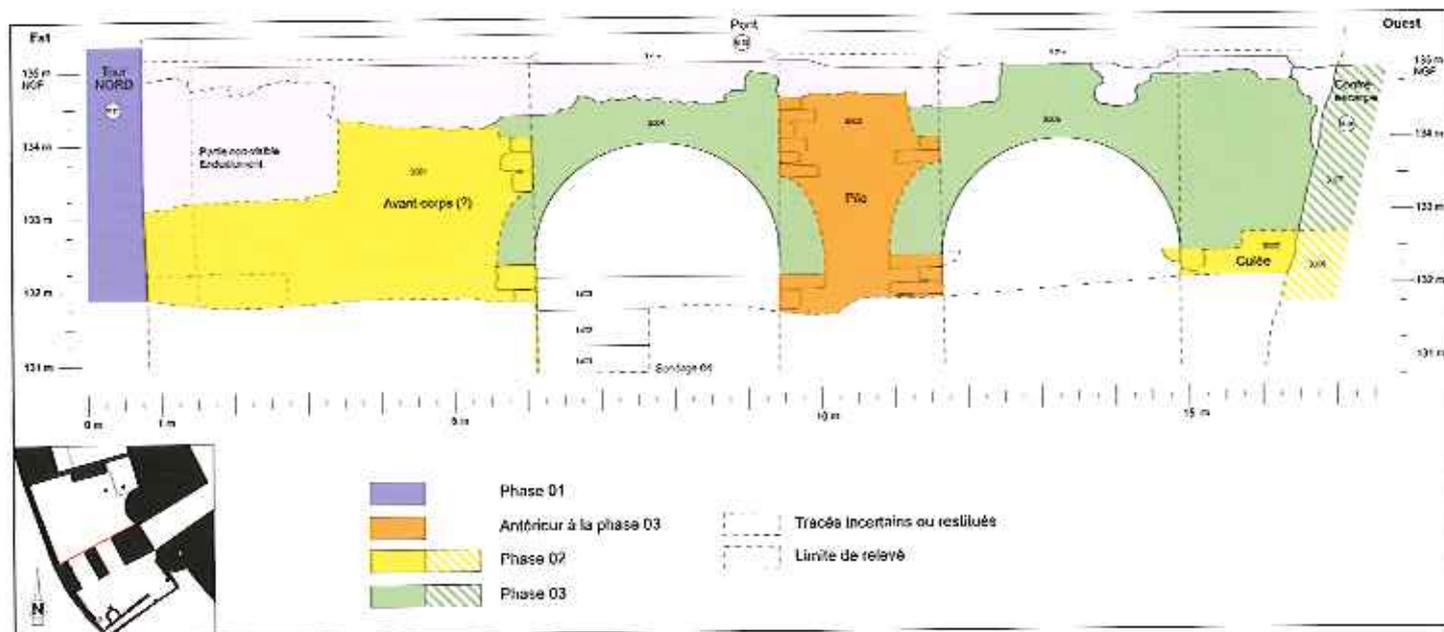
Lors de la phase 02, un avant-corps légèrement désaxé semble avoir été installé au-devant de la porte. Il vient se plaquer contre les deux tours. S'agit-il d'un ouvrage permettant de munir l'ancienne porte d'un pont-levis ? Ou bien s'agit-il de la transformation en pont-levis d'une passerelle de planches qui pouvait s'enlever facilement ? En tout cas, l'installation de ce dispositif n'implique pas la reconstruction complète des ouvrages existants. La pile précédemment citée pouvait préexister : les parties visibles se distinguent

par leur appareillage du reste des maçonneries. Il peut s'agir de la pile d'origine ou d'une reprise de la partie haute de la pile. Sa présence est de toute façon nécessaire à partir de la phase 02. Son usage a pu perdurer en association avec un avant-corps (à l'est) et une culée (à l'ouest), l'un et l'autre nouvellement construits. Il existait alors deux travées de pont permettant de franchir le fossé. La première partie était probablement fixe, coté extérieur du bourg (vers l'ouest), comme peut le suggérer la présence de corbeaux en pierre permettant d'accueillir une structure en bois et

l'installation d'un tablier. La deuxième travée pouvait être mobile du côté bourg (vers l'est). Une contrescarpe complète l'ensemble. Lors de cette phase, le fossé présente alors une largeur maximum d'une vingtaine de mètres. Cette phase semble correspondre à un renforcement de la défense de la porte avec l'adjonction de nouveaux ouvrages. Cette phase pourrait être attribuée à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, il reste difficile de s'assurer de la physionomie générale de la porte de la ville ainsi que de sa datation. Les éléments en notre possession restent minces. La présence d'un pont-levis et d'un avant-corps doit rester au stade d'hypothèse.

Lors de la phase 03, le pont est considérablement remanié. Les deux travées de l'ancien pont accueillent désormais des arches en pierre. Les ouvrages anciens ne sont alors que partiellement détruits. Deux arches en plein cintre viennent s'insérer dans les maçonneries correspondant aux phases précédentes. Le pont est alors complètement maçonné, possède deux travées voûtées et probablement un parapet. Globalement, ce pont présente des dispositions que l'on retrouve à l'époque classique entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est probablement lors de cette phase que l'avant-corps a perdu son niveau supérieur, s'il en avait un.

La phase 04 se situe entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le fossé est en grande partie comblé probablement pour aplanir le secteur. Ensuite, plusieurs aménagements sont réalisés dans le fossé. Au sud, il faut noter la construction d'un bâtiment en 1880. Au nord, au moins dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, des bâtiments viennent s'accoler à la courtine et s'installer en fond de fossé. Il faut également noter l'installation d'une rampe ou d'un escalier permettant d'accéder au fossé. Plus tard, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, deux bâtiments sont



Lusignan, relevé et proposition de phasage de l'élévation nord du pont (Relevé et DAO : D. Ladiré et F. Mandon).

construits : un bâtiment léger et un garage. L'ensemble des parcelles est alors entièrement bâti et l'ancien pont est complètement masqué. Il se retrouve dans les sous-sols des nouveaux bâtiments (au nord) ou recouvert par des remblais pour permettre l'élargissement de la voirie (au sud).

Les résultats de cette première intervention sur la porte occidentale de la ville de Lusignan ont permis d'alimenter la connaissance du site et de guider le projet de restauration. Rappelons cependant que notre étude s'est limitée aux

cotes de fond de fouille. Les résultats ne sont donc que provisoires et pourraient être remis en cause ou affinés par la découverte d'éléments encore enfouis dans les niveaux de comblement du fossé. Enfin, une étude des deux tours encadrant la porte permettrait de mieux cerner la configuration de cet espace de défense et d'en préciser la datation et la chronologie relative.

Damien LADIRÉ

Protohistoire  
Moyen Âge

## MIGNALOUX-BEAUVOIR ZAC des Magnals

Le projet d'aménagement de la ZAC des Magnals a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Mignaloux-Beauvoir, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Poitiers. L'emprise des travaux couvre une superficie totale de 52,2 hectares répartie sur une vingtaine de parcelles. Elle s'appuie contre le bourg de Mignaloux, sur un vaste plateau calcaire peu élevé (altitude moyenne de 130 m NGF) et dévolu aux activités agricoles. L'opération de terrain s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 26 octobre 2012, dans des conditions climatiques parfois difficiles ; cinq agents de l'Inrap et une stagiaire de l'université de Poitiers ont assuré le bon déroulement de cette évaluation. Les 349 sondages réalisés en moins d'un mois représentent une superficie cumulée de 34 075 m<sup>2</sup>, soit 6,79 % de la superficie totale du projet et 7,85 % de la superficie accessible.

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour les vestiges d'au moins deux occupations protohistoriques en relation avec des activités métallurgiques. La première, repérée dans le sondage n° 37, dans le quart nord-ouest de l'emprise, s'organise à l'intérieur d'un enclos fossoyé qua-

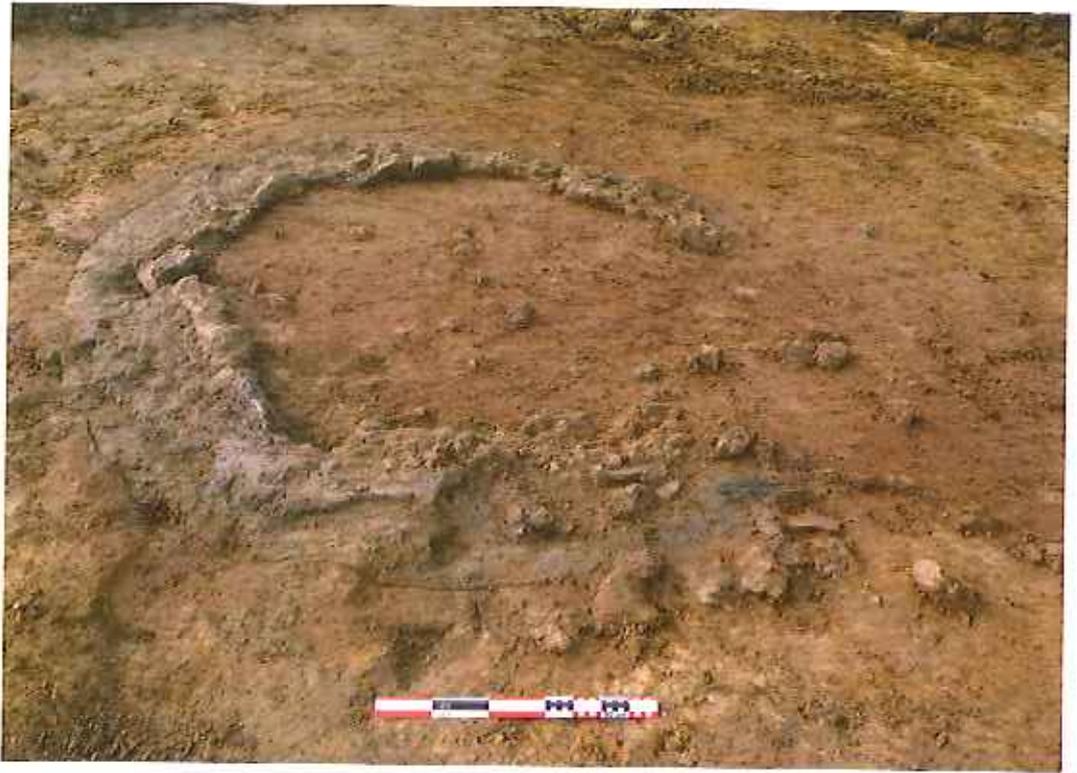
drangulaire à angles arrondis couvrant une superficie d'environ 225 m<sup>2</sup> (unité 1). Le fossé, d'une ouverture de 0,5 à 0,6 m de largeur et d'une profondeur maximale de 0,5 m, est comblé par des déchets sidérurgiques (scories, minerais, fragments de parois de four, etc.), des morceaux de bois brûlé, ainsi qu'une forte proportion de charbons. Une datation radiométrique effectuée sur l'un d'entre eux assure un fonctionnement de cette structure fossoyée au milieu du second âge du Fer. Le four de réduction, qui s'ouvre en direction du nord/nord-ouest sur une grande fosse non testée, apparaît directement sous le niveau de terre arable. De forme circulaire et d'un diamètre externe d'environ 2 m, il possède des parois constituées de plusieurs placages d'argile formant un bourrelet d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur (voir figure). Une pointe en fer dont la fonction n'est pas déterminée constitue l'unique artefact associé à cette structure. Un trou de poteau, apparemment isolé, occupe également l'espace interne de l'enclos. Un second enclos (unité 2), localisé à 300 m au sud-ouest, dans le sondage n° 100, présente les mêmes caractéristiques que celui de l'unité 1. Il adopte également un plan quadrangulaire aux angles arrondis, mais couvre une sur-

face sensiblement moins élevée (moins de 200 m<sup>2</sup>). Aucun vestige de four de réduction n'a été reconnu dans ce secteur, mais le décapage très partiel de cet enclos empêche de se prononcer définitivement sur cette question. En revanche, le remplissage du fossé, identique à celui repéré dans le sondage 37, révèle assurément un contexte métallurgique ancien. Les structures sont scellées par un niveau de colluvions fines renfermant de nombreux charbons de bois, ainsi que des petits fragments de minerai et de scories. Quelques tessons de poterie non tournée découverts dans le remplissage supérieur du fossé s'accordent parfaitement avec la datation envisagée pour l'unité 1.

À environ 40 m au sud-ouest, la réalisation du sondage n° 119 a entraîné la découverte

d'une structure linéaire présentant les mêmes dimensions et modalités de comblement que celles des unités 1 et 2. Il pourrait vraisemblablement s'agir des vestiges d'un troisième atolier (unité 3).

Quelques rares fosses isolées, dont une ayant livré des tessons du Moyen Âge, et plusieurs portions de structures



Mignaloux-Beauvoir, ZAC des Magnals, vue du bas fourneau en direction de l'ouest (Cliché : Ch. Maitay).

linéaires (fossés parcelaires et fossés drainants) ont également pu être reconnues. Ces structures témoignent d'un secteur très certainement destiné, entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine, aux activités agricoles.

Christophe MAITAY  
et Gaëlle LAVOIX

Paléolithique

Néolithique

## MIGNALOUX-BEAUVOIR Rue de la Gibauderie

Sur la commune de Mignaloux-Beauvoir, le projet d'aménagement d'un lotissement a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur 159 808 m<sup>2</sup>, sur 34 parcelles. Le chantier s'est déroulé durant quinze jours, du 20 mars au 10 avril 2012. Au total 58 tranchées ont été réalisées sur une surface d'un peu moins de 16 hectares ; à peu près 7 % de la surface prescrite a été diagnostiquée.

L'emprise du diagnostic se situe juste au sud du CHU de la Milétrie, limitrophe avec la ville de Poitiers. Il s'agit d'un espace péri-urbain de plateau grignoté par l'urbanisation liée au développement de la ville et du CHU. Le terrain est dans un contexte de plateau peu élevé (altitude 130 mètres

NGF) constitué à la base par des formations calcaires du jurassique moyen. Ces formations calcaires sont surmontées par des dépôts alluviaux composés d'argiles sableuses blanches, grises ou rougeâtres, sableuses, à graviers de quartz et pisolithes ferrugineuses.

Malgré un contexte archéologique très sensible, le diagnostic n'a rien révélé de convaincant quant à des traces d'occupation ancienne. Quelques pièces lithiques ramassées dans des contextes de surface (terre végétale et colluvion) sont attribuées probablement au Paléolithique moyen et au Mésolithique/Néolithique.

Patrick BIDART et Julien PELLISSIER

## MIREBEAU

### Le cloître du prieuré Saint-André

Installée sur une butte, la ville de Mirebeau tient une place stratégique sur la route de Poitiers à Saumur. Au sud se développent les grands plateaux calcaires de la plaine mirebalaise, à vocation céréalière et au nord les vallées précédant le franchissement de la Loire.

Au Moyen Âge, Mirebeau constitue une ligne de défense majeure des comtes d'Anjou qui y installent une forteresse assise sur une motte artificielle et enceinte d'un important mur de fortification. De nombreux établissements religieux s'y développent sous l'influence, notamment, d'Aliénor d'Aquitaine à la fin du <sup>xii</sup>e siècle.

L'abbaye de Bourgueil y installe un siècle plus tôt (1052) un prieuré alors situé hors les murs de la ville. Cet établissement se développe très rapidement et possède de nombreux domaines aux environs de Mirebeau lui garantissant



Mirebeau, vue générale des tranchées du diagnostic au sein du cloître  
(Cliché : E. Barbier)

de substantiels revenus. Cette position confortable semble se maintenir jusqu'aux guerres de religion. À la fin du conflit, les bâtiments sont partiellement ruinés et peu entretenus. L'ensemble composé de l'église, de la maison priorale, de la métairie (corps de bâtiments de la salle du chapitre) et du cimetière est vendu en tant que bien national au sortir de la Révolution française.

À l'exception de l'église, entièrement reconstruite dans les années 1870, la topographie générale des lieux a peu évolué depuis la fin du <sup>xviii</sup>e siècle. La ville de Mirebeau, actuellement détentrice des bâtiments, y réalise depuis quelques années des aménagements visant à réhabiliter l'ensemble de l'espace. Souhaitant poursuivre ces travaux dans l'emprise du cloître, sujet à de fréquentes inondations,

un diagnostic archéologique a donc été réalisé sur une période de 5 jours.

Un arasement probable des structures monumentales limite la lecture des différents vestiges à l'exception des aménagements excavés (sépultures, fosses... etc). À cet égard, aucun niveau de sol construit ne fut dégagé et les maçonneries ne présentent généralement qu'une seule arase préservée au contact du substrat géologique.

En dépit de cet arasement récent, les trois tranchées du diagnostic ont permis de reconnaître deux types d'occupation distincte.

La première consiste en une occupation funéraire contenue sur la moitié sud de l'emprise. Celle-ci se développe tant dans la galerie du cloître qu'au sein du jardin. Seule l'aile sud de la galerie semble dépourvue d'inhumations. Les sépultures observées apparaissent entre 0,40 et 0,60 m sous le niveau de sol actuel. Leur creusement respectif est scellé par un abondant romblai limono-argileux issu d'un apport récent. Trois types d'architecture funéraire rassemblant près d'une trentaine de sépultures ont pu être identifiés dans le cadre des tranchées de diagnostic. Deux coffres maçonnés ont été dégagés auxquels s'ajoutent au mieux sept coffres recouverts de dalles dont la mise en œuvre et le matériau varient. Le reste des inhumations ne bénéficie pas d'une telle architecture. Si l'absence de contenant peut être envisagée pour certaines, la présence de cercueils en bois ne peut pas être exclue. Seule une fouille exhaustive de l'aire funéraire permettrait de mieux appréhender cette diversité des inhumations qui semblent installées au sein du cloître dès le Moyen Âge.

L'autre type d'occupation observé relève davantage de la topographie des ensembles claustraux. En effet, les tranchées du diagnostic ont permis de reconnaître l'emprise d'un mur bahut formant un ensemble rectangulaire conformément au plan traditionnel des cloîtres. Conservé au mieux sur une seule assise, il bénéficie d'une mise en œuvre soignée. Des contreforts participent vraisemblablement à la bonne tenue de cette construction dont la largeur apparaît relativement importante (1,10 m). Par ailleurs, cette installation apparaît tardive car postérieure aux premières phases d'inhumation en coffrages. Les seules observations issues du diagnostic n'ont pas révélé d'aménagement préalable qui aurait servi d'assiette à cette construction. Dans ce cadre, la présence d'un cloître contemporain de la fondation du prieuré ne peut pas être établie.

Emmanuel BARBIER

## MONTHOIRON La Grosse Tour Ronde du château

Réalisée durant la première semaine d'avril 2012 par le cabinet Arcade, l'étude archéologique préliminaire, menée en préalable à de futurs travaux de restauration, portait sur les vestiges de la Grosse Tour Ronde du château de Monthoiron. Sa construction attribuée sur la foi de graffitis à Jacques II Turpin de Crissé est datée des alentours de 1527. Les objectifs fixés par le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes portaient d'une part, sur la réalisation de deux sondages d'emprise limitée destinés à reconnaître la stratigraphie jusqu'au niveau du substrat et d'autre part, sur l'observation archéologique générale du bâtiment, notamment de ses différents états et modes de construction, avec l'élaboration d'une couverture photographique extensive.

La tour a connu, au fil des siècles, diverses modifications et détériorations qui ont pu être précisées. En premier lieu, l'ensemble des maçonneries a été observé afin d'établir une chronologie relative de la construction puis de définir son aspect originel. Ceinturée par une galerie annulaire, la tour comportait quatre niveaux desservis par un escalier en vis dans l'œuvre. Par ailleurs, il a été possible de confirmer la contemporanéité des huit tôles d'éperons visibles avec la tour. Un neuvième éperon est décelable grâce aux traces laissées lors de sa suppression (éperon n° 10). Seule la question d'un dixième éperon (n° 9), axé sur l'entrée de la tour à l'est, reste en suspens ; des reprises ont affecté cette partie du bâtiment, ne laissant deviner, sans sondage ou piquetage des maçonneries, aucun élément confirmant ou infirmant sa présence. De même, le dispositif d'entrée – souricière ? – ne peut être précisé sans fouille au sol.

Dans un second temps, aux alentours de 1600, l'aspect de la tour est extérieurement profondément modifié, sous l'impulsion de Charles II Turpin de Crissé, dont les armes entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit timbrent une clef de voûte. Ce dernier fait ajouter à l'est un corps de logis comprenant trois unités distinctes, à trois étages desservis par l'escalier en vis de la tour. Cette adjonction entraîne la suppression des éperons n° 8 et n° 10 (et probablement n° 9) ainsi que d'une partie de la galerie annulaire. Une telle transformation témoigne d'un changement radical de fonction de la tour, privée à cette occasion d'une grande partie de son potentiel défensif au profit d'une fonction plus résidentielle. Le souvenir de cette importante campagne de travaux, dont ne subsistent principalement en élévation que les vestiges du premier niveau, nous est parvenu grâce à la reproduction d'une peinture, visible sur le trumeau d'une cheminée du château, réalisée avant l'incendie des années 1850 et qui a pu être confrontée aux vestiges archéolo-

giques observés (niveaux de plancher, piédroits de porte...). Lors de la même campagne, la voûte d'ogives du rez-de-chaussée est remplacée par une voûte en coupole, à la remarquable stéréotomie et un soupirail est aménagé au nord-ouest, afin de procurer un éclairage direct à ce volume. La reprise, moins d'un siècle après sa construction, en sous-œuvre de la voûte du rez-de-chaussée témoigne vraisemblablement d'une fragilité du couvrement initial peut-être liée à une faiblesse des fondations.

Partant de ces informations, les sondages commandés visaient à observer le système de fondations à l'intérieur de la tour et à vérifier à l'extérieur l'existence de la base de l'éperon n° 2. L'extension de ce dernier sondage vers le nord a permis de réaliser la coupe stratigraphique du monticule sur lequel est posée la tour. Cette coupe a révélé l'existence d'un fossé – comblé par la suite – et des fondations d'un mur d'escarpe, confirmant ainsi en partie la représentation picturale. Par ailleurs, une épaisse couche d'éboulis, recouverte par la terre végétale, témoigne d'un abandon de la tour associé à une récupération des matériaux de construction, principalement ceux des éperons et du parement de la tour vraisemblablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin une maçonnerie, au droit de l'éperon n° 2, présentant une extrémité en pointe, a été retrouvée sur une hauteur de 1 m. La partie saillante, située à environ 2,50 m de la tour, correspond probablement aux vestiges de la casemate formant la base de l'éperon, dispositif dont la jonction avec la galerie a été observée en élévation à l'aplomb de l'éperon n° 10. Signalons que cette maçonnerie repose à 70,15 m NGF environ sur un niveau de chantier, dont la hauteur varie entre 10 et 20 cm de hauteur. Ce niveau est équivalent au niveau de sol de la galerie qui se situe à 70,20 m NGF de moyenne et plaide en faveur de la contemporanéité du massif de maçonnerie découvert et de la galerie. Ceci accrédite la théorie de Nicolas Faucherro, selon laquelle la tour avait un plan étoilé à sa base, composé d'éperons abritant en partie basse une casemate. Toutefois sa restitution d'un éperon, à l'arête linéaire filant jusqu'à la base du monticule et dont l'extrémité inférieure se situerait à environ 6 m de la maçonnerie circulaire, est infirmée par la découverte de l'extrémité de l'éperon à seulement 2,50 m environ du pourtour de la tour. De ce fait, il faut nécessairement imaginer que l'arête de l'éperon présentait un changement d'inclinaison, modifiant la physionomie générale de la tour, dont la singularité reconnue ne permet pas, en l'état actuel des recherches, d'avancer aucune attribution à un quelconque maître d'œuvre du XVI<sup>e</sup> siècle.

Julien NOBLET

# MOUTERRE-SILLY

## L'église de Chasseignes

L'église Sainte-Marie de Chasseignes est située dans la commune de Mouterre-Silly, au nord du département de la Vienne (fig. 1). Son inscription puis son classement au titre des Monuments historiques témoignent de l'importance des vestiges conservés en élévation<sup>1</sup>. Conscients de cette richesse patrimoniale, les élus municipaux ont missionné le cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès pour établir un programme de restauration et de valorisation. Dans le cadre d'une étude préalable, ce dernier a sollicité le Service régional de l'archéologie pour la conception d'un cahier des charges relatif à une intervention comprenant une analyse des élévations, des sondages et des suivis de terrassements pour des études géotechniques. L'étude de bâti a été réalisée en collaboration avec Véronique Legoux, restauratrice des enduits peints. L'étude des charpentes a été complétée par une expertise en dendrochronologie de Christelle Belingard.



Figure 1 : Mouterre-Silly, façade occidentale de l'église (Cliché : P. Bouvart).

Les difficultés d'analyse stratigraphique engendrées par la présence d'enduits et la complexité de l'édifice rendent très incertaines les hypothèses d'évolution du bâtiment. En l'état actuel des connaissances, l'histoire du site est décomposée en 13 phases (fig. 2).

leurs fonctions et leurs chronologies restent totalement ignorées (phase I). Plusieurs identifications seraient envisageables. Tout d'abord, la mention d'une curtis de Cassania en 989 implique l'existence de constructions liées à ce domaine. À cette même date, la moitié de l'*ecclesia* de Cassania est donnée par Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitou à l'abbaye de Bourgueil. Cette donation suggère ainsi une autre éventualité, celle d'un édifice religieux carolingien.

Après une destruction et une période d'abandon (phase II), une église est établie (phase III). Son orientation atypique pose la question des contraintes imposées par l'architecture préexistante. En élévation, les vestiges se résument à deux piliers de plans irréguliers et éventuellement une portion de mur. La sculpture des impostes couronnant les piliers est le seul indicateur chronologique (fig. 3). Il est insuffisant pour attester l'antériorité de cette construction à

la mention d'*ecclesia* de 989. En outre, l'acte émanant de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine pourrait aussi être interprété comme la création de la paroisse. Dans ce cas,

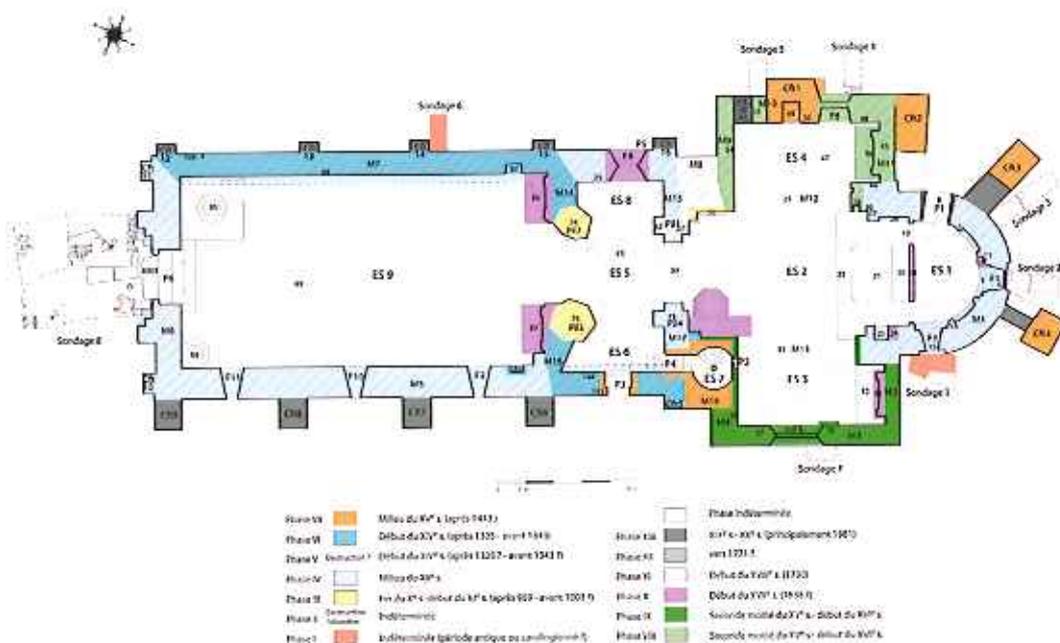


Figure 2 : Mouterre-Silly, plan avec proposition de phases (Cliché : P. Bouvart).

Les premières constructions sont des maçonneries de qualité (fondation de mur et chape en mortier de chaux), mais

<sup>1</sup> Arrêté du 17 juin 1926



Figure 3 : Mouterre-Silly, imposo d'un piliier de la phase III (Cliché : P. Bouvart).

l'édification d'un pôle religieux serait alors entreprise entre 989 et 1003, année de la première mention de Sainte-Marie de Chasseignes.

Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'église est reconstruite en quasi intégralité (phase IV). Le chantier témoigne de l'intervention d'un personnel qualifié, mais avec une certaine économie de moyens. La sculpture est limitée à la décoration du chevet et à celle du portail occidental de la nef. Le recours à des maçons ou sculpteurs ayant œuvré au prieuré fontevriste de Guesnes est fortement probable. La nef est charpentée. La faiblesse des élévations et l'absence de matériaux de couverture dans les couches archéologiques sondées contribuent à l'hypothèse d'une couverture en matériau périssable, bardeaux ou chaume.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, une importante destruction semble affecter l'ensemble de l'édifice (phase V). La fourchette chronologique obtenue par l'expertise dendrochronologique de la charpente de la nef situerait l'événement entre 1325 et 1343, si les bois sont abattus exprès pour la reconstruction. Les nouvelles élévations se démarquent par une réduction de l'épaisseur des murs (phase VI). Le chantier pourrait s'être conclu par une cérémonie de consécration au cours de laquelle des croix sont incisées dans les parements (fig. 4).

Au XV<sup>e</sup> siècle, le clocher est vraisemblablement reconstruit (phase VII). Pour le desservir, un escalier en vis est ajouté au sud de la travée droite. Des arcs-boutants et contreforts



Figure 4 : Mouterre-Silly, croix de consécration de la phase VI (Cliché : P. Bouvart).

viennent ceinturer l'édifice. Ils concordent probablement avec l'installation d'une première couverture en ardoise.

Après un incendie ayant ravagé les parements de la tour d'escalier, deux chapelles sont édifiées de part et d'autre de la travée droite (phases VIII et IX). Actuellement, elles se caractérisent par la richesse de l'ornementation sculptée, mais à l'origine, des décors peints complétaient le faste de cette architecture. Leurs commanditaires restent inconnus, probablement un des membres de la famille Beauvau du Tornay pour la chapelle sud. Les deux chapelles sont estimées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, voire du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Des transformations sont effectuées dans le cadre de la Contre-réforme (phase X). Les autels sont restaurés. Un retable sommé d'un blason aux armes du cardinal Richelieu isole l'abside et la transforme en sacristie. Le linteau de l'une des portes est millésimé 1638.

Les trois dernières phases sont des restaurations et consolidations effectuées entre le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et 1981.

Au bilan, l'étude de l'église de Chasseignes reste inachevée. De nouveaux sondages et de nouvelles observations en relation avec les restaurations et dégagements d'enduits points devraient améliorer l'estimation chronologique de l'édifice religieux.

Patrick BOUVART

Antiquité

## NAINTRÉ Le Vieux-Poitiers – Théâtre

Une troisième campagne de fouille programmée a été réalisée au cours de l'été 2012, dans le cadre de l'étude archéologique et architecturale de cet édifice de spectacle. Dans la première zone, d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>, l'intervention a permis d'achever la fouille de la moitié est du premier couloir demi-circulaire de la cavea et de mettre au jour

la continuité des deux premiers murs concentriques. Aucune trace de cloisonnement interne n'a été mise en évidence dans la partie centrale de ce couloir. Ce dernier fait l'objet de transformations importantes après l'incendie qui affecte la cavea et le bâtiment de scène, peu avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Ces transformations, mises en évidence,



Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, vue aérienne des vestiges du théâtre (Cliché : A. Ollivier).

lors de la campagne précédente, notamment, sont illustrées par la reconstruction des parlements du premier mur concentrique avec un appareillage en *opus mixtum*. Des ouvertures axiales et aux extrémités du premier mur concentrique sont par ailleurs créées pour permettre une communication de plain-pied avec l'*orchestra*. Ces aménagements sont complétés par la mise en place d'un seuil dallé, installé au sommet des niveaux de sable vort de l'*orchestra*.

Dans le premier couloir demi-circulaire, le décaissement du substrat nécessita la construction d'un chemisage en petit appareil destinée à masquer la fondation en grès du parement du second mur concentrique, mise à nu par ses travaux. Au cours du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, cet espace s'apparente désormais à un couloir de service séparé de l'*orchestra* par un haut mur de type podium qui marque une évolution structurelle et fonctionnelle de l'édifice qui n'est pas sans rappeler les aménagements de l'amphithéâtre.

Au cours de cette dernière intervention, plusieurs centaines de fragments d'enduits peints ont été recueillis dans les remblais de démolition qui comblent cette partie basse de la *cavea* au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Bien que de facture assez grossière, ils conservent les traces d'un décor de bandes colorées et parfois une superposition de décors picturaux. Aucun fragment n'a été observé en place sur les maçonneries, mais il est fort probable que ces enduits recouvraient la partie supérieure du parement nord du second mur concentrique, au-dessus du chemisage au profil bombé.

Le remblai de destruction a par ailleurs livré des fragments de blocs architecturés ainsi que la moitié d'un chapiteau toscan solidaire du fût, de 1,10 m de hauteur. Le style et les dimensions sont identiques à celui découvert dans les

fouilles anciennes de la *cavea* et attestent du emploi du décor architectural du théâtre dans les maçonneries de l'édifice au cours du second siècle de notre ère. La fouille de cette année s'est arrêtée sur le niveau correspondant à la fin de l'occupation de cet espace qui semble intervenir vers le premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

La campagne 2012 a également porté sur une seconde zone dont l'emprise concerne la moitié ouest des structures du bâtiment de scène et s'étend dans l'*orchestra* sur une superficie de 37 m<sup>2</sup>. L'intervention a permis de compléter le plan de ce bâtiment d'une superficie totale atteignant 140 m<sup>2</sup> (17 m x 8,50 m) et dont la moitié orientale fut

mise au jour en 1996 par A. Bocquet. Seul l'angle nord-ouest reste enfoui.

Le mur de soubassement qui détermine le plan rectangulaire du bâtiment a été mis au jour au sud ainsi que son retour à l'ouest. L'arasement de cette maçonnerie, de 0,85 m à 1,05 m de largeur présente une succession de mortaises disposées



Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, maçonneries de l'extrémité ouest du bâtiment de scène (Cliché : C. Belliard).

à intervalles plus ou moins réguliers. Elles correspondent très vraisemblablement au scellement des blocs disposés sur le pourtour de la scène et dont les éclats de taille et gros fragments ont été recueillis dans le comblement de la tranchée de récupération creusée à l'aplomb de la maçonnerie.

La fouille de l'espace interne, cloisonné par les murs de soutènement de l'estrade, a permis de préciser la nature et les modalités du comblement de la fosse centrale et de la fosse sud. Le profil et la nature de ces comblements sont



Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, fouille du couloir demi-circulaire de la partie basse de la *cavea*. À gauche, le chomissage au profil bombé accolé au parement du deuxième mur concentrique (Cliché : C. Belliard).

différents selon les espaces. Le niveau charbonneux qui atteste d'un incendie des structures en bois repose sur le substrat dans la fosse centrale alors que dans la zone sud, il se développe sur un remblai mis en place antérieurement à ce sinistre. Dans cette zone, située à l'arrière du mur de front de scène (correspondant au *pulpitum* du théâtre romain), il présente un pendage ouest-est accusé qui permet d'exclure une circulation interne sous l'estrade.

Cette intervention a par ailleurs confirmé la mise en remblai des blocs ornés du décor de la scène après l'incendie et la phase de restauration des structures du théâtre. Trois d'entre eux pourraient appartenir à l'ornementation du front de scène rappelant le décor de la *frons pulpiti* des théâtres classiques.

L'extension de l'emprise de fouille au sud du bâtiment de scène a par ailleurs révélé le prolongement oriental d'un sol maçonné, installé au sommet des remblais de sable vert de l'*orchestra* et découvert une première fois en 1996. Ce sol peu épais et dépourvu de radier est partiellement fouillé, mais il semble décrire un arc de cercle qui ne s'étend pas au-delà de 5 m environ devant le front de scène. Le contact avec le mur de front de scène est interrompu par la tranchée de récupération des blocs qu'il supportait. Ce

sol correspond aux derniers aménagements visibles de la surface de l'*orchestra* et on peut penser qu'il existe un lien fonctionnel entre celui-ci et la scène au cours de la dernière phase de fonctionnement de cette zone de représentation scène-*orchestra*. Il est probable qu'il ait été conçu pour agrandir la surface de représentation.

L'indigence du mobilier céramique et l'absence de céramique d'importation ne permet pas de proposer un phasage chronologique précis des transformations des structures de cette partie du théâtre.

Nombre d'interrogations se font jour à l'issue de cette campagne sur la physionomie et la fonction de la scène au cours du dernier état architectural de ce monument. Bien que dépourvu de ses ornements, ce bâtiment semble être agrandi et conserver un rôle dans le fonctionnement de cet édifice de spectacle dont l'évolution architecturale vers un édifice de type mixte, pouvant accueillir des spectacles de l'amphithéâtre, est archéologiquement attestée.

Christophe BELLIARD



Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, vestiges d'un chapiteau toscan découvert dans la démolition du premier couloir demi-circulaire (Cliché : C. Belliard).

Protohistoire

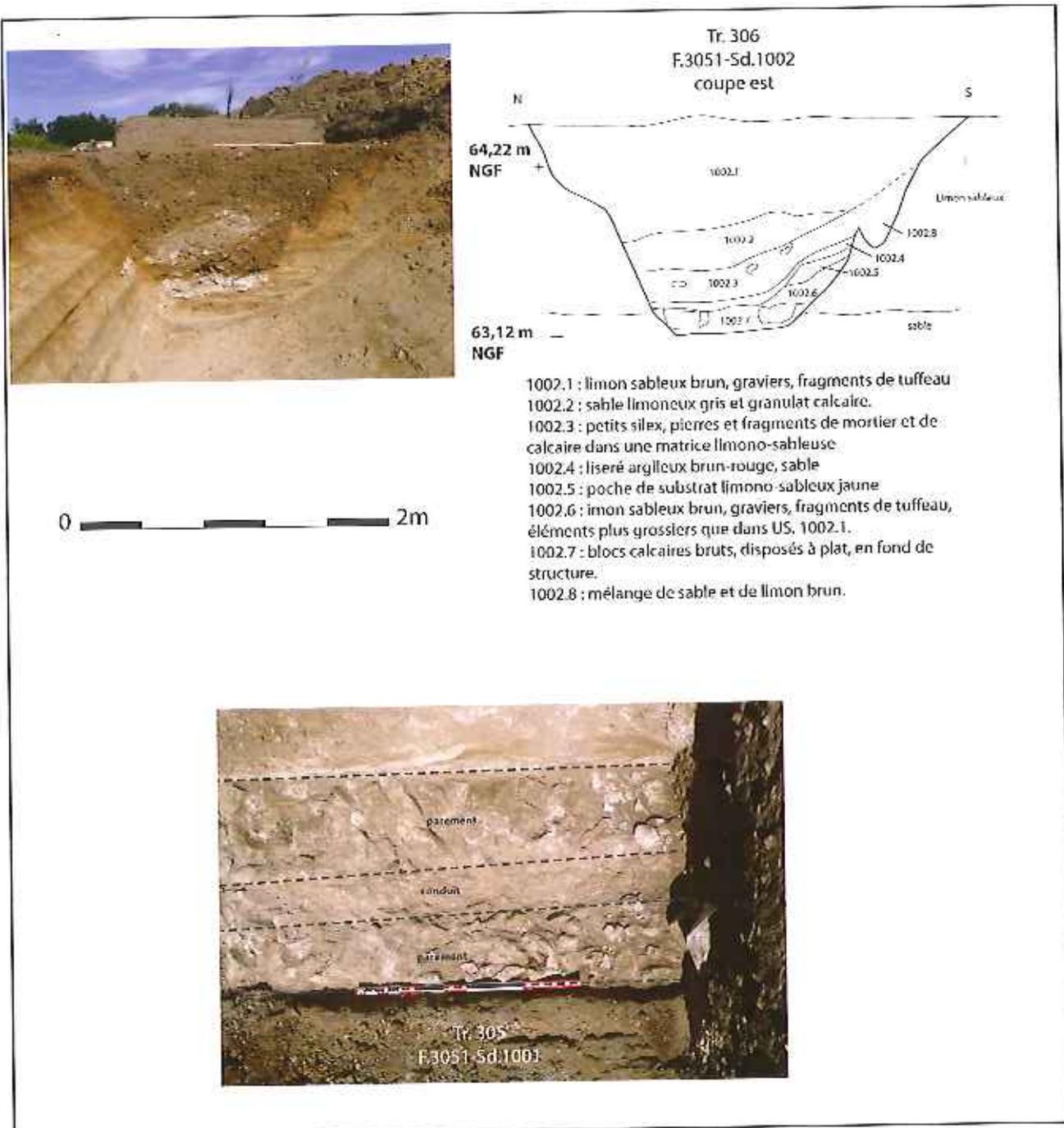
Antiquité

## NAINTRÉ La Marmoure

Suite à un projet de lotissement au lieu-dit La Marmoure sur la commune de Naintré un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap. Cette opération a porté sur une superficie de 178 000 m<sup>2</sup>.

Au total 14 907 m<sup>2</sup> ont été sondés (soit 8,37 % de la surface concernée) sous la forme de 65 tranchées continues. Le

diagnostic a révélé trois périodes d'occupations principales. La Protohistoire ancienne (âge du Bronze), est illustrée par du mobilier erratique (céramique et lithique) découvert majoritairement hors-structure, dans la couche de sable présente sous la terre végétale. Une sépulture à inhumation isolée pourrait, malgré l'absence de mobilier, être rattachée à cette période.



Naintré, La Marmoure, coupe de la tranchée d'adduction d'eau antique et vue zénithale de la base de la conduite en fond de tranchée (Cliché et DAO : P. Maguer).

La période antique est principalement marquée par la présence d'un fossé d'aqueduc. Le mobilier, peu abondant et en relation avec des niveaux remaniés (démolition) donne une datation au Haut-Empire (Ier-IIe siècles de notre ère). Cette adduction est à mettre en relation avec l'approvisionnement en eau de l'agglomération de Vieux Poitiers, située de l'autre côté du Clain. La récupération systématique des blocs de construction s'explique ici par l'absence de pierres de grandes tailles dans les moyennes terrasses de ce secteur des vallées du Clain et de la Vienne.

La période médiévale est la mieux représentée en termes de structures et de mobilier. Localisée essentiellement à l'est de l'emprise sur une superficie de 8 500 m<sup>2</sup> environ, elle est marquée par la présence d'un petit habitat rural évoluant entre le x<sup>e</sup> siècle et le xiv<sup>e</sup> siècle. L'étude de cet

ensemble apportera probablement des compléments intéressants aux fouilles récentes réalisées dans les vallées du Clain et de la Vienne sur des habitats contemporains, notamment au Champs Dolent à Jaunay-Clan ou encore sur le site d'Ingrandes dans la vallée de la Vienne.

Quelques éléments appartenant au réseau parcellaire des périodes moderne et contemporaine ont également été mis au jour. La faible précision du relevé de 1835 ne permet pas d'être affirmatif quant à la datation de certains segments de fossés. C'est donc l'orientation, en adéquation avec le parcellaire récent, qui permet essentiellement de rattacher une partie du réseau parcellaire à ces périodes.

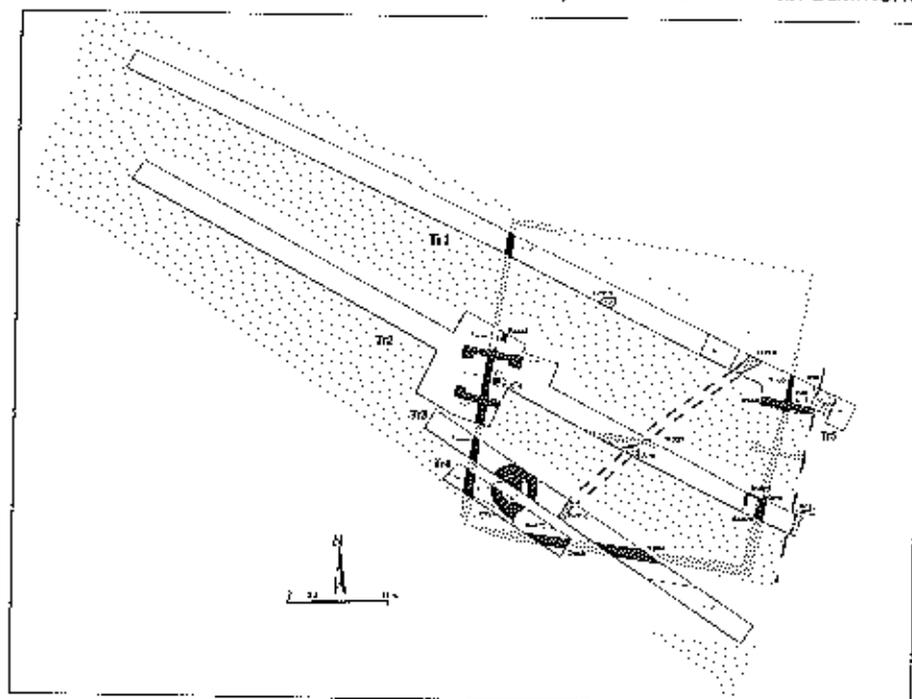
Patrick MAGUER

## NAINTRÉ 24 rue Jean de La Fontaine

Cette opération de diagnostic justifiée par un projet de maison individuelle, a été menée sur le terrain entre le 20 mars et le 26 mars 2012. Elle concernait une parcelle de 2 435 m<sup>2</sup> située en limite méridionale de l'agglomération antique du Vieux Poitiers, au lieu-dit Les Fonds du Vieux Poitiers. Cinq tranchées continues et une vignette ont été réalisées. Le Néolithique n'est présent que sous la forme de deux éclats laminaires rotouchés. À la période romaine, un premier état

correspond à un bâtiment dont il ne reste que la cave comblée au cours du III<sup>e</sup> siècle. Dans un deuxième temps, un ensemble architectural, correspondant à un probable sanctuaire délimité par un mur péribole de 30 m de côté, est mis en place. Deux porches d'entrée monumentaux, implantés au centre des façades orientales et occidentales, permettaient l'accès à l'espace interne. Dans l'angle sud-ouest, un bâtiment circulaire de 4,8 m de diamètre était associé

à une fosse dans son espace interne. À quelques mètres de là, entre les deux murs du porche occidental, une autre fosse a livré une base d'autel votif ainsi que des fragments de blocs sculptés. L'ensemble des constructions de cette ultime phase d'occupation a été intégralement récupéré. Toutefois, les éléments d'architecture (blocs sculptés, roches décoratives, enduits peints), même fragmentaires, retrouvés dans la couche de démolition et dans les comblements des structures mises au jour, témoignent de la richesse de ce site avant son arasement. Le péribole est longé à l'est et au sud par deux chaussées. La voie orientale sépare ainsi ce petit ensemble cultuel du grand sanctuaire de l'agglomération repéré en photographie aérienne. La fin de l'occupation de ce site est à situer au cours du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.



Naintré, rue Jean de La Fontaine, plan général du diagnostic (DAO : invrap).

Patrick MAGUER

## NEUVILLE-DU-POITOU Le Chiron

Le projet d'implantation d'une ZAE, par la Société d'équipement du Poitou (SEP), au lieu-dit Le Chiron, sur la commune de Neuville-du-Poitou, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé du 5 au 12 mars 2012, sur une surface de 6,2 ha. Le site du Chiron est situé à l'entrée sud de Neuville-du-Poitou, en bordure de la route RN 147, reliant la commune à Migné-Auxances. Le projet de ZAE se trouve sur le versant nord-ouest d'un petit vallon, à faible déclivité. Du point de vue archéologique, ce secteur demeure très

peu documenté. Le dolmen de la Pierre Levée, associé à une probable nécropole néolithique, ainsi que quelques éléments attribuables à un habitat de la même époque, sont les seuls éléments répertoriés sur la commune. Le diagnostic a mis en évidence une doline formée dans ces terrains jurassiques mais n'a révélé aucune structure archéologique.

Sonia LECONTE

Le terrain de la rue des Caillons à Poitiers est situé en limite de la ville ancienne, entre le rempart du Bas Empire (extrême fin III<sup>e</sup> – début IV<sup>e</sup> s.) et l'enceinte médiévale construite au Moyen Âge le long du Clain (XI<sup>e</sup> siècle). Il correspond au début de l'Antiquité (I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècles), comme l'a montré la fouille réalisée du 9 janvier au 13 avril 2012<sup>1</sup>, à une zone tampon entre la rivière, qui n'était alors pas endiguée, et les premières habitations érigées sur les zones hors d'atteinte des inondations. L'occupation est caractérisée par quelques fosses témoignant d'une utilisation probablement agricole des lieux, alors que des chablis indiquent la présence d'arbres. Survient alors un apport conséquent de remblais correspondant à l'aménagement de terrasses entre la rupture de pente qui marque la limite urbaine et la rivière. Un chemin empierré se terminant en une sorte d'esplanade conduit à un ensemble funéraire qui s'implante alors en rive gauche du Clain. Un petit édicule quadrangulaire, d'environ un mètre carré, semble marquer la première sépulture. Il abritait les cendres du défunt répandues dans la niche centrale de la construction, scellée par une simple dalle de terre cuite. C'est le seul témoignage du rituel de l'incinération sur ce site<sup>2</sup>. Son niveau de démolition a livré la base d'une statue, probable héritage de famille, correspondant aux jambes d'un personnage assis en tailleur sur un coussin, rappelant très fortement les sculptures d'*Argentomagus* (Argenton-sur-Creuse).



Figure 1 : Poitiers, rue des Caillons, vue générale de l'enclos funéraire avec la tombe du petit singe en premier plan et la fosse ayant probablement contenu un sarcophage, juste derrière. On aperçoit en second plan les sépultures antérieures à l'enclos ainsi que le petit édicule (Cliché : Inrap).

Cinquante-deux tombes sont ensuite implantées à proximité, durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Elles pourraient appartenir à un même groupe « familial ». Les deux sexes et toutes les tranches d'âges sont représentés. Mis à part quelques rares vases et gobelets en verre, ainsi que des monnaies, déposées soit sur les yeux du mort, soit dans une de ses mains, le mobilier funéraire est essentiellement composé de bijoux (collier et bracelet en perle, bracelets en bronze, bracelet en lignite, fibules en bronze, épingles en os). De nombreuses informations sur les rituels funéraires, et notamment les banquets, ont été collectées et sont en cours d'exploitation. Elles apportent un éclairage nouveau sur le sujet.

Un enclos funéraire quadrangulaire (Figure 1) de 63 m<sup>2</sup> est installé au même endroit, tardivement (fin III<sup>e</sup> siècle, début du IV<sup>e</sup> siècle). Il recoupe plusieurs des sépultures. Fortement arasé et recoupé par plusieurs aménagements médiévaux, ni son élévation ni son accès ne sont connus. Une grande fosse quadrangulaire abritait probablement le sarcophage de son propriétaire, comme pour l'enclos fouillé récemment à Jaunay-Clan ou ceux fouillés il y a quelques années sur la nécropole des Dunes à Poitiers. Si ce dernier a probablement été récupéré dans le courant du X<sup>e</sup> siècle, la tombe voisine a été, elle, préservée. Découverte exceptionnelle, il s'agit de la sépulture d'un petit singe (Figure 2). Elle té-

moigne de l'importance donnée ici à cet animal exotique, prisé comme animal de compagnie dans les familles aisées romaines et gallo-romaines. Un petit autel à libation taillé dans un fragment de colonne et plusieurs foyers témoignent là encore des rituels funéraires qui pouvaient se dérouler à l'intérieur de cet enclos.

La construction de l'enceinte au Bas-Empire, à environ 70 m à l'ouest de la zone fouillée, a conduit à la mise en place d'un important glacis. L'ensemble du secteur, comme le confirme les données du diagnostic réalisé l'année dernière au 71, rue des Fouillants, est recouvert d'un remblai blanc orangé, épais de plus d'un mètre, composé essentiellement des matériaux rejetés à l'issue de la déconstruction des habitats et monuments ayant laissé place à la ville remparée : mortier issu du blocage des murs, enduits peints

1 Fouille réalisée par l'Inrap, sur une surface de 1 425 m<sup>2</sup>. La stratigraphie avait une puissance de 2,60 m.

2 La fouille venant tout juste de se terminer au moment de la rédaction de ce texte, les informations données ici, tant sur le fait que les osseilles d'os brûlés sont humains que sur les datations, restent à confirmer et à affiner.



Figure 2 : Poitiers, rue des Caillons, squelette du petit singe, dont l'espèce est en cours de détermination précise. On sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un individu adulte appartenant à la famille des Cercopithecidae et à la sous famille des Cercopithecinae selon Gray, 1821 (Cliché : Inrap).

ou non, éclats calcaires, fragments de tuiles et autres terres cuites architecturales.

Un chemin empierré, large de quelques mètres, est reconstruit à l'emplacement du précédent, en suivant la même orientation.

Un édifice énigmatique est construit sur les remblais du *iv<sup>e</sup>* siècle. Deux sections de murs seulement ont été retrouvées. Elles dessinent l'amorce d'un plan à pans coupés. Bien que de nombreuses fosses postérieures soient venues recouper la zone, interdisant une lecture complète de l'aménagement, il n'est pas impossible que cette construction soit restée inachevée. Des traces de semelles à clous sur le mortier des fondations le placent probablement avant le *viii<sup>e</sup>* siècle.

Un apport de terre végétale, probablement en partie anthropique, épais d'une cinquantaine de centimètres, recouvre ensuite l'ensemble du site. La zone reste ainsi en friche sur une durée indéterminée. Même le chemin est de toute évidence abandonné.

Une nouvelle nécropole est installée sur la zone, probablement entre le *viii<sup>e</sup>* et la fin du *ix<sup>e</sup>* siècles. En l'absence de mobilier, les datations radiocarbones devraient permettre de le préciser. Une quarantaine de tombes ont ainsi été fouillées. Elles suivent pratiquement toutes une orientation grossièrement ouest/est. Comme pour la nécropole antique auparavant, toutes les tranches d'âge des deux sexes semblent être représentées. Les inhumations sont en pleine terre, avec cependant quelques coffrage latéraux et parfois un couvercle qui n'a cependant pas empêché un comblement rapide de la tombe. Ces sépultures pourraient correspondre à l'extrémité de la nécropole de Saint-Michel qui aurait pu s'étendre le long de l'axe marqué par la Grand-Rue. L'église Saint-Michel est installée hors les murs, à l'angle de cette rue et de la rue des Feuillants, sur les fossés de la ville à 80 m environ du groupe principal de tombes. Elle est datée du *xiii<sup>e</sup>* siècle mais des fouilles réalisées en 1983 ont montré qu'il existait auparavant un bâtiment à absides plus ancien, probablement mérovingien.

La vocation proprement funéraire du site est abandonnée vers 900. Apparaissent alors des installations agraires (silos) et artisanales (fonds de cabane, fosses, puits et probablement carrière d'argile) vraisemblablement associées à un habitat, construit qui plus est sur une cave bâtie en pierre. Les datations ont été obtenues par l'étude du mobilier céramique et de certains objets en fer (clés, éléments de serrure, poigne à carder) caractéristiques. Les silos présentent pour certains des traces d'aménagements internes (coffre en matériaux périssables reposant au fond de la structure sur des barres transversales en bois) permettant d'isoler le grain des parois et du fond. Le squelette d'un chien a été retrouvé piégé dans le comblement correspondant à l'espace entre la paroi et le « coffre » de l'un des silos. Une découverte bien plus macabre a été faite dans l'un des silos, également daté du *x<sup>e</sup>* siècle. Les squelettes de dix adolescents ont été retrouvés entremêlés dans le comblement de la structure. (figure 3). L'étude anthropologique en



Figure 3 : Poitiers, rue des Caillons, corps de jeunes adolescents jetés dans un silo du *x<sup>e</sup>* siècle, 10 individus au total ont été dégagés dans cette structure (Cliché : Inrap).

cours tentera de déterminer la cause de leur décès. L'origine et la nature de cette occupation reste à définir. Une installation hors les murs si précoce laisse à penser qu'il y a un rapport probable entre le choix du site et la proximité de la rivière. Quelques indices pourraient la rattacher à une activité drapière, avec un travail de la laine.

Toutes les structures sont abandonnées dans le courant du *x<sup>e</sup>* siècle. Le site est ensuite totalement abandonné. Il fait partie, à la fin du *xiii<sup>e</sup>* siècle, des espaces de cultures pris entre les deux enceintes.

Au milieu du *xv<sup>e</sup>* siècle, un canal alimentant des moulins à tan est creusé à proximité immédiate du site, en parallèle de la rivière. Les déblais liés à ce creusement sont rejetés sur la zone fouillée, rehaussant celle-ci de pratiquement deux mètres.

À partir du *xvii<sup>e</sup>* siècle la zone est divisée en clos, et mis à part des boxes de garage installés sur la parcelle dans les années 60, aucune construction ne viendra la perturber avant notre intervention.

Frédéric GERBER

La fouille archéologique réalisée à Poitiers par l'Inrap, à l'angle des rues du Puygarreau et Lebasclès, du 02 au 16 mai 2012, s'inscrit dans le projet de restructuration du centre ville, Cœur d'Agglo. La pose d'une chambre technique et d'un réservoir d'eau pour une fontaine publique est à l'origine de l'intervention.

C'est en assurant le suivi de travaux que Christophe Belliard, archéologue de la ville de Poitiers, a découvert le 03 avril 2012 des fragments de colonne antique et d'autres éléments lapidaires à environ 2,50 m de profondeur. Le sommet du rempart du Bas-Empire a également été dégagé lors de cette intervention, ainsi qu'un mur appartenant probablement à la chapelle de l'ancien collège de Puygarreau, fondé au xv<sup>e</sup> siècle (cf. Jean Hiernard - L'histoire de la semaine - Une chapelle et un collège sous la mairie de Poitiers, Centre Presse du 29/09/2011).

Compte-tenu de l'importance de cette découverte le maire de Poitiers a sollicité une prescription de fouille auprès de la Préfecture de région, le 05 avril 2012, et le Service régional de l'archéologie a délivré celle-ci sur une surface d'environ 40 m<sup>2</sup>, le 10 avril 2012. Le fond de fouille était limité à 3,20 m de profondeur par rapport à la voirie actuelle. Un sondage ponctuel a cependant pu être réalisé afin d'observer l'intégralité de la stratigraphie.

Malgré l'exiguïté de la surface impactée, les informations récoltées sont riches et nombreuses.



Figure 1 : Poitiers, rue du Puygarreau-sud, le rempart antique et les crousements médiévaux (Cliché : Inrap).

Sous des remblais de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, datant de la construction de l'Hôtel de ville, sont apparues les fondations d'une maison, probablement du xvii<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> siècle, si l'on se réfère aux éléments architecturaux trouvés dans les remblais de démolition (montants de porte, encadrement de fenêtre). Leur tracé correspond parfaitement à celui d'une maison qui apparaît sur le cadastre de 1837.

Ces fondations recoupaient dans la partie ouest du chantier une série de fosses creusées contre la muraille antique. Celles-ci sont datables de la période médiévale (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles ?) et correspondent à des carrières ouvertes dans la fortification. Les riverains n'ont effectivement pas hésité à venir extraire les blocs monumentaux en réemploi qui constituaient les fondations de l'enceinte, allant jusqu'à provoquer d'importantes lézardes et même un léger basculement d'un petit tronçon de celle-ci. Ils ont ensuite transformé en caves les vides ainsi créés en refermant les trous d'accès par des murets de moellons montés à l'argile. Un cloisonnement interne avec un mur construit de la même manière a pu également être observé.

Le rempart lui-même (fig.1), observé sur quelques mètres, correspond à la suite de l'enceinte construite entre la fin du iii<sup>e</sup> et le début du iv<sup>e</sup> siècle, qui avait été dégagée en 2011 dans la cour de l'Hôtel de ville. Sa largeur totale est de 6 m et la hauteur conservée de 1,70 m. Ses fondations préservées sur moins de 2 m de large sur la façade dégagée, comportent trois assises de blocs monumentaux en réemploi, empilés sur 1,90 m de haut. L'élévation est en petit appareil calcaire soigneusement jointoyé. Un important remblai, composé d'éléments de démolition (cailloux, éclats de moellons, mortier, enduits peints, torchis, fragments de béton de sol) a été installé contre le parement du rempart. Il évoque la présence possible d'un talus (agger), haut d'au moins 1,50 m et large de plusieurs mètres qui aurait pu venir contre-butter la fortification.

Immédiatement sous les remblais constituant cet aménagement apparaissent les restes d'une construction de prestige pouvant être interprétée comme un nymphée, c'est-à-dire une fontaine monumentale, publique ou privée, associant un décor architectural à des jeux d'eau sous forme de bassins, jets d'eau, etc.

Cet aménagement, tout juste entre-aperçu, se compose d'une zone haute délimitée par deux murs supports de colonnes (stylobates) se rejoignant en perpendiculaire et une zone basse située à plus d'1 m en contrebas, probablement dallée à l'origine, que l'on peut qualifier de « bassin », même



Figure 2 : Poitiers, rue du Puygarreau-sud, sol de béton et stylobate sud (Cliché : Inrap).

s'il est peu probable que ce dernier fut totalement en eau. Le mur sud-est bordé par un sol de petits galets pris dans un béton gris, présente un décor de petites plaquettes carrées en schiste noir (fig. 2). Il repose sur un solide niveau d'ôclats calcaires. Le sommet des murs est composé de très grosses dalles calcaires intercalés tous les deux élé-



Figure 3 : Poitiers, rue du Puygarreau-sud, stylobate avec base de colonne en place. On distingue par-dessus l'épais remblai orangé qui semble former un talus (Cliché : Inrap).

ments avec des blocs de pierre plus épais. Ces dés accueilleraient des colonnes. Deux bases ont été retrouvées à la fouille : l'une basculée dans le comblement supérieur du bassin, l'autre pratiquement en place sur son dé (fig. 3). Elles sont toutes les deux identiques et appartiennent au type « base attique ». Elles mesurent 0,60 m de diamètre au niveau du lit de pose et 0,44 m pour le lit d'attente. Un fragment d'une troisième était lui bel et bien encore en place. Deux tambours (segments de colonne) à décor rudenté ont été retrouvés basculés au devant de la base en

place (fig. 4). Ce décor de baguettes de section rectangulaire (listel) et bombée (rudentures) disposées en alternance couvre généralement le tiers inférieur des colonnes, la partie supérieure étant décorée de cannelures. Si c'est le cas ici, cela permet de restituer des colonnes d'environ 6,90 m de haut, de la base au sommet du chapiteau. Il faut ajouter à cette hauteur celle de l'entablement qui repose sur le sommet des colonnes.

Un autre fragment de colonne présentant un décor de feuilles imbriquées ciselées a été retrouvé. Il peut soit provenir d'un tout autre monument, soit indiquer une alternance



Figure 4 : Poitiers, rue du Puygarreau-sud, tambours de colonne effondrés (Cliché : Inrap).

de colonnes rudentées/cannelées et à décors d'écailles.

Les dalles situées entre les colonnes portent des traces d'usure provoquée de toute évidence par des jets d'eau continus. C'est l'argument principal pour voir dans cet ensemble monumental un nymphée. L'eau arrivait probablement par des conduites forcées en plomb et jaillissait de part et d'autre des colonnes, sur le bord du bassin, puis s'écoulait le long des murs, jusqu'au fond de celui-ci avant de repartir par un égout qui se situait probablement encore plus bas.

La datation de cet aménagement n'est pas certaine. Toutefois, les éléments récoltés lors du diagnostic réalisé sur le terrain voisin (Jardins de Puygarreau) montrent qu'il y a eu une campagne de monumentalisation du quartier dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

La construction cesse d'être utilisée comme monument des eaux à une période indéterminée. Le « bassin » est alors en grande partie remblayé et la zone semble être transformée en cour ou en jardin.

C'était peut-être déjà la vocation du lieu avant la construction du nymphée, si l'on se fie à l'épais niveau de terre limoneuse observé sous ce dernier.

Frédéric GERBER

La fouille archéologique réalisée par l'Inrap, à hauteur des n° 9, 11 et 11bis de la rue du Puygarreau, du 06 août au 10 octobre 2012, en vis-à-vis du site précédent (Puygarreau-Sud) est la dernière opération du projet de restructuration du centre ville de Poitiers, Cœur d'Agglo. Un jardin public y est maintenant en cours d'aménagement.

Le site de Puygarreau se situe en bordure orientale du plateau qui correspond au cœur de la cité antique. Le terrain suit une pente ouest-est d'environ 3 %.

La toute première occupation ne semble pas antérieure au début de notre ère. Elle est marquée par une petite tranchée probablement destinée à l'implantation d'une haie et une fosse d'extraction d'argile. Très rapidement, durant la période augusto-tibérienne, une voirie est implantée suivant un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, conforme à la trame urbaine connue sur ce secteur<sup>1</sup>. Large de 6 m, elle repose directement sur les alluvions anciennes, formées à son emplacement par une polite grave sableuse rouille orangé, très compacte. La bande de roulement large de 3 à 4 m est constituée de galets et de grave compactés, alors que les zones latérales ne reçoivent qu'une grave fine.

Cette voirie primitive est ensuite légèrement décalée vers le nord à travers trois recharges successives qui la rehaussent sur la partie orientale de près de 0,80 m. Elle garde cependant toujours la même orientation. Les fondations d'un mur totalement arasé, *a priori* parallèle à la route, ont été observées à 6 m du bord nord de la première recharge. Côté sud, les occupations postérieures ont fait disparaître toute trace de ce qui pouvait s'y trouver.

Une monumentalisation de cette voirie, avec la mise en place de stylobates supportant des colonnes en calcaire, intervient dès le courant du 1<sup>er</sup> siècle. La voie mesure alors 7,50 m de large et est bordée de part et d'autre par des trottoirs. Ces derniers, larges de 3,50 m, longent des murs de façade. Celui au nord semble fermer une cour ou en tout cas un espace ouvert, alors que celui au sud limite une zone toujours impossible à caractériser du fait des aménagements postérieurs (fig. 1).

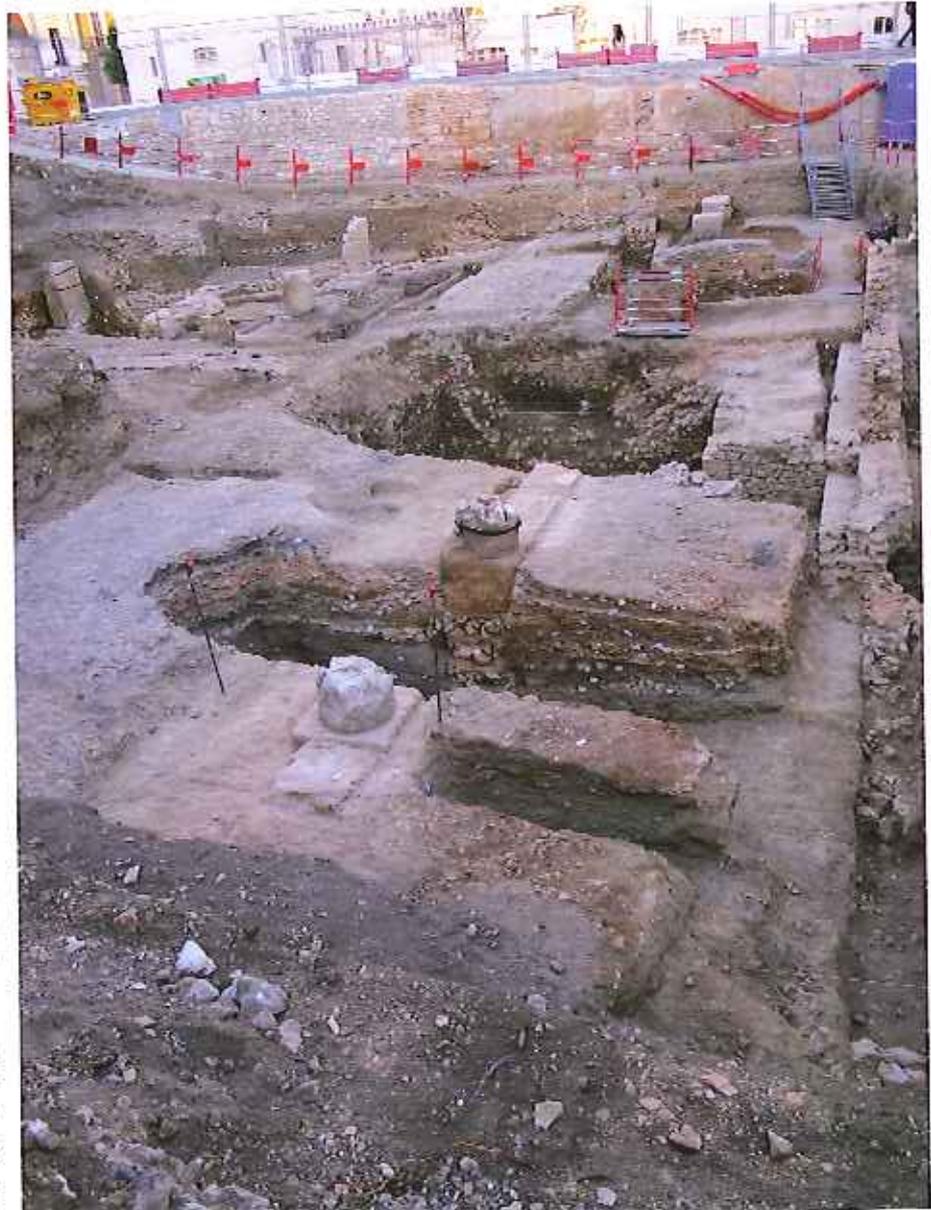


Figure 1 : Poitiers, les jardins du Puygarreau, vue d'ensemble de la rue antique depuis l'ouest. On distingue de droite à gauche : le mur de façade nord, le trottoir, la colonnade dont le stylobate est recoupé par le sondage au premier plan, la voirie et ses différents niveaux de recharge, la colonnade, le trottoir et le mur de façade sud (Cliché : Inrap).

Le mur septentrional est totalement reconstruit au 1<sup>er</sup> siècle et au moins deux colonnes du trottoir sont remplacées par des piliers légèrement décalés vers l'ouest. Un seul mur de refend a été observé. Là encore, l'espace derrière ce mur semble être ouvert. Au sud, le sol est décaissé sur près de 0,30 à 0,40 m, mettant à nu les fondations du mur existant, sur sa face méridionale. Ces travaux sont destinés à donner suffisamment de hauteur sous plafond à un entrepôt, large de 5,80 m pour une longueur minimale de 10 m, doté de piliers massifs (fig. 2). Ces derniers supportent à l'étage le péristyle d'une riche demeure (*domus*) ouvrant sur un jardin en léger creux (fig. 3) que le nymphée découvert en juin à l'angle des rues Lebascles et Puygarreau décorait.

<sup>1</sup> Cela correspond à l'orientation à 27/29°E mise en évidence sur le plateau par Henri Mollet, Inrap, dans le cadre du rapport de fouilles des Cordeliers.



Figure 2 : Poitiers, les jardins du Puygarreau, le trottoir sud et l'entrepôt (Cliché : Inrap).

Probablement dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, on renonce à la mise en eau du nymphée. Les canalisations en pierre qui longeaient les murs du péristyle dans le jardin sont fortement dégradées. L'évacuation qui donnait dans l'entrepôt, probablement par l'intermédiaire d'un tuyau de plomb, est bouchée avec une pierre et du mortier. L'entrepôt lui-même est subdivisé en plusieurs pièces par la construction de



Figure 3 : Poitiers, les jardins du Puygarreau, le mur sud du péristyle, recouvert d'un enduit externe peint en rouge au-dessus des canalisations en pierre très abîmées, qui servait initialement à l'évacuation des eaux du nymphée (Cliché : Inrap).

murs à hauteur d'un des piliers. Une porte est alors ouverte à travers le mur de façade. Les traces laissées sur les colonnes du portique au droit de celle-ci par les moyeux de charrettes, indiquent que des véhicules devaient traverser le trottoir pour entrer dans l'entrepôt. Cette porte sera murée dans une dernière phase d'utilisation.

À l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle, voire plus probablement, comme le laissent entrevoir les études céramologiques en cours, au début du IV<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du quartier est déconstruit dans le cadre de l'aménagement de l'enceinte urbaine. La voirie continue pendant un temps à être utilisée, au moins pour le chantier en cours. Elle sert de toute évidence à apporter les matériaux de construction pour l'enceinte. Lorsque celle-ci commence à prendre de l'élévation, une rampe, composée essentiellement des rebuts de la déconstruction (mortier, enduit points, éclats de calcaire, fragments de terre cuite architecturale), est mise en place et la voirie est réaménagée par-dessus sur une largeur moindre qu'auparavant (4 m). Elle disparaît ensuite sous les remblais qui recouvrent également ce qu'il

reste des maisons et des colonnes basculées. Ainsi la présence d'un talus (aggor) contre l'enceinte du Bas-Empire, *intra-muros*, est-elle confirmée, mais on peut également assurer que ce dernier est mis en place au fur et à mesure de la construction de la fortification. Large de 26 à 29 m à sa base, il est contrebuté en partie à son extrémité orientale par un mur aménagé à travers les remblais de démolition



Figure 4 : Poitiers, les jardins du Puygarreau, cave carolingienne ? Première reconstruction dans le courant du X<sup>e</sup> siècle sur la zone de glacis *intra-muros* (Cliché : Inrap).

des habitations. Il monte en pente douce (3,5 %) sur une dizaine de mètres, puis la pente s'accroît (environ 12,5 %). Ce talus est *a priori* plat à son sommet, sur une largeur inconnue. Il pouvait servir de zone de circulation pour les troupes, de support aux accès en bois vers la courtine et/ou encore à la mise en place d'engins de tir sur sa pente.

Les caves modernes, démolies récemment, ont laissé peu de traces des occupations médiévales. Quelques fosses

et silos ont toutefois pu être fouillés. La plupart livre du mobilier du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle. Ils sont associés à un bâtiment sur cave dont les murs de pierre sont montés à la terre (fig. 4). Ce bâtiment s'appuie en partie sur les murs antiques. Il est construit à la base de l'agger et recoupe celui-ci de très peu. Il est détruit dans le courant du <sup>xii</sup><sup>e</sup> ou du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. Une partie des fondations antiques, qui ne sont pas situées sous le talus, est alors récupérée. Un autre bâtiment sur cave est construit, sur le talus, peut-être en bordure de rue, alors que l'ensemble de la zone reçoit un important remblai de terre végétale sans doute destiné à aplanir la zone. En

grande partie hors emprise, cette cave n'a pas réellement pu être étudiée.

Les derniers aménagements correspondent à la construction de clos, visibles sur le cadastre de 1823, et dont une partie des murs était encore en élévation avant le démarrage de l'opération, alors que d'autres avaient disparu, probablement lors du réaménagement du quartier à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

Frédéric GERBER

Antiquité

## POITIERS Puygarreau sud

Le suivi archéologique des travaux préalables à l'installation des équipements techniques d'une fontaine, a permis de déterminer la présence de vestiges d'époque antique en place, sous des remblais en partie remaniés. Cette intervention révéla la nécessité d'une opération de fouille préventive qui fut conduite par l'Inrap, sous la responsabilité de Frédéric Gerber, en mai 2011. Elle permit de mettre au jour une partie d'un nymphée antique appartenant à une *domus* de ce quartier antique de *Lemonum*.



Poitiers, Puygarreau-sud, vue du mobilier lapidaire au sommet des niveaux antiques (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, Puygarreau-sud, base attique à décor de rudentures provenant du péristyle du nymphée (Cliché : C. Belliard).

L'opération de suivi a permis de mettre au jour l'arase du rempart de l'Antiquité tardive sur une longueur de près de 6 m et sur une largeur maximale de 4,20 m. Ce tronçon se situe dans la prolongation de celui mis au jour en septembre 2011, dans la cour arrière de l'Hôtel de ville. Il correspond au tracé occidental du rempart qui se développe sur



Poitiers, Puygarreau-sud, arase du rempart de l'Antiquité tardive (Cliché : C. Belliard).

le sommet du plateau. L'ouvrage présentait des traces de dislocations importantes provoquées par l'aménagement de caves à l'époque médiévale confirmant les observations faites à l'occasion du sondage réalisé à l'angle nord-est de la cour de l'Hôtel de ville en 2011.

Les terrassements ont fait apparaître une portion de mur appuyée contre le rempart et appartenant à une ancienne construction de ce quartier. Des remblais hétérogènes com-

blaient cette zone et contenaient des tessons de céramique appartenant à une période chronologique assez large, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le terrassement s'est arrêté, à 2,80 m sous le niveau de la rue, sur un niveau de démolition antique contenant des fragments d'enduits peints et du mobilier lapidaire. Ce dernier était constitué d'un fragment de colonne et d'une base attique à décor de rudentures associés à un fragment de colonne à décor de feuilles imbriquées. L'opération de fouille préventive a révélé qu'il s'agissait des éléments de la colonnade du péristyle dont

le stylobate conservait une base attique encore en place sur son dôme de fondation.

La stratigraphie de la berme à l'angle nord-est du creusement permettait d'observer la présence d'un glacis qui s'appuyait contre le rempart et qui fut creusé par l'installation récente d'un regard d'une canalisation d'assainissement. Le terrassement effectué au niveau d'un palier de sécurité, en bordure nord de la fosse, a par ailleurs fait apparaître un tronçon de mur du bâti sud de la chapelle de Puygarreau.

Christophe BELLIARD

Époque moderne

## POITIERS Rue du Puygarreau

La rue de Puygarreau fait référence à une chapelle dépendante d'un grand collège universitaire, fondé en 1478 par



Poitiers, rue du Puygarreau, tronçons des murs de la nef découverts dans une tranchée (Cliché : C. Belliard).

Françoise Gilliers, dame de Puygarreau et de Vernouil. Cette chapelle, aujourd'hui disparue, abritait un caveau où furent inhumés les membres de la famille des Gilliers jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle fut transformée en école de dessin au XIX<sup>e</sup> siècle et fut conservée jusqu'en 1870-1874. Elle occupait une partie de la rue actuelle qui était plus étroite à cette époque et se développait à l'emplacement de la cour arrière de l'Hôtel de ville où un tronçon de mur fut mis au jour par L. Richard en août 2011.

Le plan de la chapelle de Puygarreau est connu par plusieurs documents conservés aux Archives départementales de la Vienne. À l'occasion du suivi archéologique des tra-

vaux de Cœur d'agglo (tranchées de réseau, creusements de fosses d'arbres), il a été possible d'en relever l'implantation précise. La mise au jour de plusieurs tronçons de murs de la nef a permis d'en définir les caractéristiques. Les murs gouttereaux, larges de 1,10 m et distants de 7,50 m l'un de l'autre ont été exhumés sur une hauteur de 1 à 2 m selon la profondeur des creusements. Les maçonneries de la nef étaient bâties en petits moellons liés à un mortier jaune-orange et présentaient des traces de regarnissage de joints, mais aucune trace d'enduit. Les murs étaient épaulés par des contreforts situés aux angles de l'édifice et au milieu de la longueur des murs de la nef. L'un de ces contreforts a pu être observé de manière partielle au milieu de la longueur du mur nord. Il mesurait 1,40 m de longueur et présentait un mode de construction plus soigné que les murs gouttereaux, mêlant en œuvre de belles



Poitiers, rue du Puygarreau, parement du mur gouttereau nord (Cliché : C. Belliard).

pierres de taille équarries.

Aucun niveau de sol n'était conservé dans l'emprise des terrassements. Le comblement de la nef, observé dans le cadre d'une tranchée de plus de 2 m de profondeur, n'a fait apparaître qu'une série de remblais meubles mis en place après l'installation peu ancienne d'une canalisation d'assainissement.

Christophe BELLIARD

Cette intervention a pour origine un projet de réaménagement de plusieurs immeubles qui constituaient les locaux d'une école privée. Dans ce cadre, ces différents locaux sur la rue Jean Macé et la rue Jean Bouchet doivent être réhabilités et transformés en 24 logements. Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 565 m<sup>2</sup>, a été mené par deux agents de l'Inrap du 27 août au 07 septembre et a principalement porté sur les élévations des différents bâtiments. Deux sondages ont été réalisés dans le sol de l'ancienne cour d'école et des piquetages ont été effectués sur de nombreux murs de cet ensemble d'immeubles. Les bâtiments concernés par ce projet se situent à quelques dizaines de mètres de la maison du XIII<sup>e</sup> siècle du 36 de la rue Jean Bouchet étudiée par Laurent Prysmicki et Pascal Ricarrère (Prysmicki, 2011).

Les sondages réalisés dans l'ancienne cour d'école ont permis de mettre en évidence d'importants remblais contenant du mobilier antique ce qui n'est guère surprenant dans ce secteur de Poitiers.

Les bâtiments s'ouvrant du côté de la rue Jean Macé ont fait l'objet d'observations et de piquetages ponctuels. Ces bâtiments représentés sur le cadastre de 1830 correspondent à deux grandes phases de construction. Le plus ancien d'entre-eux s'ouvre directement au 19 de la rue Jean Macé. Il est constitué d'un niveau de cave, de deux niveaux d'habitation et d'un comble couvert d'une charpente à la Man-



Poitiers, rues Jean Macé et Jean Bouchet, vue du pilier et des arcs diaphragmes de la cave médiévale (Cliché: A. Montigny).

sard. Le second bâtiment qui se développe perpendiculairement vers l'intérieur de l'îlot est à rapprocher du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une construction homogène sur deux niveaux aux ouvertures tournées vers le sud-ouest. Pour les bâtiments s'ouvrant sur la rue Jean Bouchet le phasage de construction est nettement plus complexe. De ce côté, ce sont au moins quatre maisons différentes qui ont été regroupées pour les besoins de l'ancienne école et qui ont fait l'objet d'adjonctions récentes. Si l'un de ces bâtiments a été totalement reconstruit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les autres ont conservés des élévations plus anciennes.

Des piquetages ont été, dans la mesure du possible, réalisés sur chaque mur de ces bâtiments sous forme de saignées horizontales accompagnées ponctuellement de plus amples dégagements. Ces piquetages ont permis de mettre en évidence la présence de plusieurs unités architecturales dont les limites ne correspondent pas toujours aux bâtiments actuels.

Le réaligement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle le long de la rue Jean Bouchet a malheureusement fait disparaître la quasi-totalité des façades anciennes. Seul un bâtiment conserve quelques éléments d'ouvertures attribuables à la fin de la période médiévale ou au début de la période moderne (fig.1). L'un des intérêts de ces vestiges d'ouvertures est de montrer que le bâtiment auquel ils appartiennent a déjà fait l'objet d'un réaligement de façade ancien. En effet, l'actuel mur de façade ayant conservé ces traces d'ouvertures est postérieur aux murs latéraux du bâtiment dont il vient partiellement recouvrir les parements internes préservant ainsi des lambeaux d'enduits. La façade primitive de ce bâtiment devait se trouver au moins 50 centimètres plus en avant vers la rue.

Enfin même si elle était déjà connue, cette opération a permis de dresser un plan précis et de réaliser diverses observations sur une remarquable cave romane. Cette cave,



Poitiers, rues Jean Macé et Jean Bouchet, vestiges d'une ouverture appartenant à un mur de façade de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne (Cliché : A. Montigny).

d'environ 6,80 m sur 8 m, constituée de deux travées est couverte par des voûtes en berceau reposant sur un pilier central et des arcs diaphragmes (fig.2). Le pilier central est constitué de deux colonnes adossées supportant des chapiteaux sculptés, ils supportent des arcs doubleaux retombant sur des pilastres. Les observations réalisées lors de cette intervention ont également permis de mettre en évidence l'emplacement de l'accès originel à cette cave. Elle s'ouvrait vers l'intérieur de l'îlot par une porte surmontée

d'un arc en plein cintre dont quelques pierres subsistent.

Adrien MONTIGNY

**Przymicki, 2011**

Przymicki L. et Ricarrère P. : « Poitiers, 3- rue Jean Bouchel » in *Bilan scientifique régional de poitou-charentes 2011*, Poitiers, Drac-SRA, 2012, p. 202-204.

Moyen Âge

Époque moderne

## POITIERS L'abbaye Saint-Jean- de-Montierneuf

L'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf, fondée par Guillaume VIII vers 1069, fait l'objet de multiples phases de construction et de remaniements qui marquent aujourd'hui encore ses élévations. L'église est achevée avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les parties hautes du chevet sont quant à elles remaniées vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Des restaurations importantes sont



Poitiers, l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf, chapiteau géminé (Cliché : I. Pignot).

menées au XVIII<sup>e</sup> siècle : la première travée de l'église est mise à bas et une nouvelle façade est érigée. Les bâtiments conventuels médiévaux restent méconnus. Ils sont détruits et remplacés par la grande aile de bâtiment construite entre 1714 et 1727 par l'architecte François Leduc. Les bâtiments du monastère servent tour à tour de caserne de 1789 jusqu'à la Seconde guerre mondiale, puis abritent les locaux de l'ENSMA (École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique). Ils sont aujourd'hui réhabilités pour accueillir une grande partie des services du Rectorat.

L'opération archéologique menée durant 6 jours sur le site de Saint-Jean-de-Montierneuf intervient dans le cadre du projet du Rectorat de réalisation d'un jardin semi-enterré. Une surveillance de travaux est dès lors prescrite afin de reconnaître le niveau d'apparition des premiers vestiges archéologiques. À cette surveillance est adjointe une étude lapidaire, en complément d'un précédent inventaire réalisé par Éveha en 2011 sur 27 blocs de calcaire conservés sur

le site. Quarante éléments supplémentaires sont étudiés ici. Cette courte opération est alors l'occasion de mieux cerner l'organisation des bâtiments monastiques autour du cloître de Montierneuf, et de percevoir, à travers l'analyse d'éléments lapidaires « vagabonds », le décor et l'organisation d'élévations disparues (première travée de la nef, cloître et bâtiments conventuels notamment).

Le décapage a permis la découverte de niveaux archéologiques sensibles dès 0,70-0,80 m de profondeur. Trois murs sont dégagés, appartenant à l'ancienne boulangerie et au réfectoire de la communauté. Ils étaient placés contre la galerie sud du cloître, en parallèle à l'église. Un niveau de sol intérieur semble associé à cette boulangerie. D'autres niveaux d'occupation sont dégagés, correspondant soit à des sols extérieurs de la galerie de cloître, soit à d'éventuels niveaux en lien avec l'installation de la caserne. Les quelques éléments de mobilier mis au jour, bien trop ténus, ne permettent malheureusement pas de préciser les datations. Une fosse est également mise au jour et correspond vraisemblablement à une fosse d'extraction de l'argile, datée de l'époque moderne. Ces vestiges sont fréquemment perturbés par des tranchées techniques récentes.

Les éléments lapidaires mis au jour au cours des travaux de réaménagement des bâtiments témoignent des évolutions des décors et des élévations du XI<sup>e</sup> siècle à la période moderne. Nous pouvons constater que la part des éléments datés du XI<sup>e</sup> siècle et des réfections du XV<sup>e</sup> siècle est relativement faible, tandis que les blocs relevant de la phase gothique de reconstruction paraissent très bien représentés, de même que les éléments modernes, attestant de l'ampleur des remaniements menés à ces périodes. Les blocs médiévaux apparaissent généralement de belle facture. La taille est soignée, les décors de grande qualité (frise d'entrelacs, chapiteaux feuillagés, modillon orné d'un singe accroupi). Des vestiges de pigments ocres, rouges ou noirs témoignent de l'ancienne polychromie des décors. Ces pierres ont fréquemment été employées lors des réfections modernes, comme en témoignent les restes de mortier sur certaines faces sculptées. Les éléments modernes sont taillés dans un calcaire plus blanc, aux grains très fins, permettant la réalisation d'éléments décoratifs de qualité (encadrement de cheminée, fragments d'une sculpture). Ainsi, ces différents fragments sont de précieux indices de la qualité des décors et des élévations des bâtiments disparus de Saint-Jean-de-Montierneuf, qu'il s'agisse de la première

travée de l'église, du cloître ou des bâtiments conventuels. Les murs arasés mis au jour au décapage et la centaine d'éléments lapidaires découverts lors des différentes phases de travaux sur le site attestent de sa grande richesse et du potentiel archéologique du cloître du monastère, que de

nouvelles fouilles, plus exhaustives, permettraient sans doute de mettre en valeur.

Isabelle PIGNOT

Moyen Âge,  
Époque contemporaine

## POITIERS Pré l'Abbesse

Le projet de construction d'une passerelle piétonnière sur le Clain, entre le quartier de Montbernage (rive droite) et la promenade du Pré l'Abbesse (rive gauche), a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique à l'emplacement de la culée de la rive gauche. Le Pré l'Abbesse était inclus dans l'enceinte médiévale de la ville ; les représentations anciennes indiquaient que les courtines et les tours étaient situées en bordure de la rivière. De cet ouvrage militaire il ne subsiste plus, dans ce secteur, que la tour Bénisson réduite à un seul niveau.

Le sondage a livré une portion de mur très arasé pour lequel

il est possible d'envisager une identification avec la courtine médiévale. Toutefois aucun élément de datation ne permet d'en préciser la chronologie. La stratigraphie associée, d'un peu plus de 3 m d'épaisseur, est essentiellement constituée de niveaux qui s'étendent entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le XXI<sup>e</sup> siècle. Quatre états de voirie, alternant avec des remblais et la mise en place de talus, y ont été identifiés. Ils témoignent de la volonté constante de mettre hors de portée des crues la promenade du Pré l'Abbesse.

Jean-Paul NIBODEAU

Moyen Âge

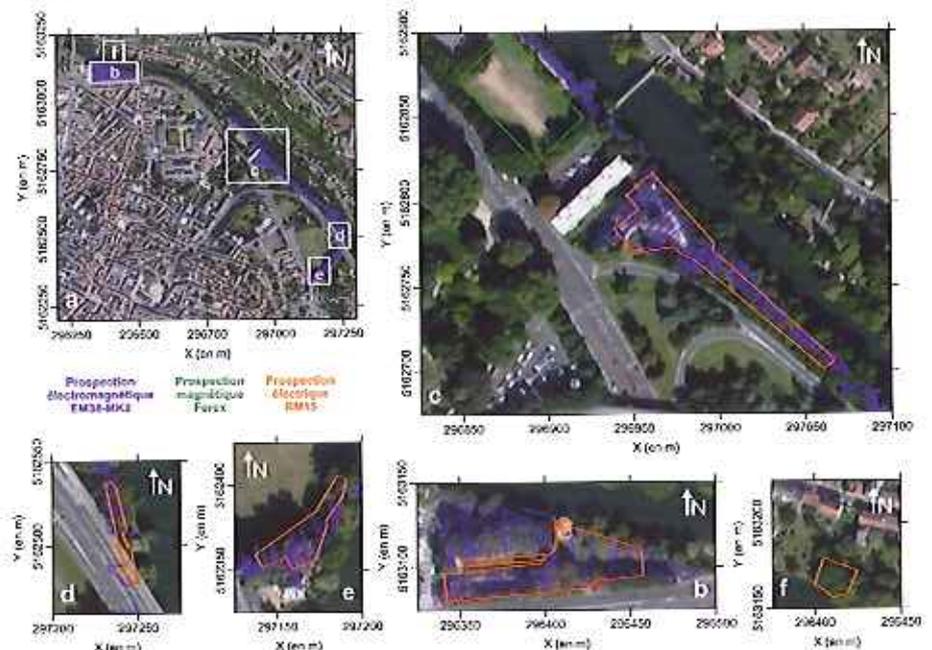
## POITIERS L'enceinte médiévale et le château

Une campagne de prospection géophysique a été menée à Poitiers le long des berges du Clain en mars 2012. Les investigations se sont déroulées dans le cadre d'un stage collectif de formation aux méthodes géophysiques des étudiants de l'université de Poitiers. L'étude a été conduite par les étudiants de master 1ère année de Sciences de la Terre sous la responsabilité scientifique de deux enseignants-chercheurs de l'université de La Rochelle. Ces recherches entraînent dans le cadre des travaux de thèse menés par Julien Faucon (université de Poitiers, encadrement : Luc Bourgeois, UMR 7302 CESCUM).

L'objectif de cette prospection était de déterminer s'il existait encore des vestiges de l'enceinte médiévale et du château de Poitiers, le long des berges du Clain, au nord et à l'est de l'emprise de la ville. En effet, si une partie de ces fortifications est bien connue et encore visible au sud de la ville (ex. : Parc de Blossac), la situation est différente pour la partie nord, notamment à l'est de la Porte de Paris. Si de nombreux plans anciens semblent indiquer le tracé de l'enceinte, son emplacement précis reste encore actuellement approximatif. Une partie des berges est aménagée en espace vert

bordant une promenade, une tour est encore visible dans la partie est (tour Bénisson).

Différentes prospections géophysiques (méthodes magnétique, électrique et électromagnétique) ont été mises en œuvre en plusieurs endroits accessibles afin de tenter de



Poitiers, l'enceinte médiévale et le château, localisation des zones prospectées (ULR Valor – LIENSs).

mettre en évidence d'éventuels vestiges de cette enceinte. Dans le Parc de la Villotte, deux tours encore présentes correspondent, au moins de manière certaine pour l'une d'entre elles, à l'emplacement de l'ancien château de Poitiers. Une étude géophysique réalisée dans ce parc, devait permettre de confirmer ou non la présence de structures associées à cet édifice.

Malheureusement, cette campagne de prospections géophysiques s'est heurtée à un certain nombre de contraintes liées au contexte urbain des zones investiguées. En effet, les méthodes magnétiques et électromagnétiques sont particulièrement sensibles à la présence de masses métalliques, qu'elles soient fixes ou en mouvement, qui peuvent générer de nombreux artefacts de mesures. Néanmoins, en favorisant la méthode électrique, la moins sensible à ce type de perturbations, il a été possible de couvrir une surface importante et de mettre en évidence un certain nombre de structures essentiellement repérées le long du Clain. En effet, si le secteur du Parc de la Villotte n'a fourni que peu de réponse concernant d'éventuels vestiges du château de Poitiers, des structures résistantes, c'est-à-dire empierrées, apparaissent et peuvent sembler par endroits liées au tracé de l'enceinte médiévale (secteur de la Porte de Bajon et secteur compris entre Chassoigne et Bajon). Néanmoins, il faut rester prudent sur leur interprétation pour plusieurs

raisons. Le tracé de l'enceinte médiévale étant par endroits très proche des berges du Clain, les anomalies observées peuvent traduire en réalité la présence de travaux de stabilisation destinés à consolider ces berges, souvent au moyen d'enrochements. De plus, le caractère parcellaire des zones ne permet pas d'avoir une vision de la continuité des structures en n'offrant que de rares et limitées fenêtres d'observations.

Julien FAUCON, Adrien CAMUS et Vivien MATHÉ

#### Favreau, 1978

Favreau R. : *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge. Une capitale régionale*, thèse de l'université de Poitiers, 1978, 721 p.

#### Granger, 1988

Granger M. : *Poitiers et ses remparts*, Poitiers, Éditions Gèniteau, Le Picton, 1988, 172 p.

#### Martinaud, 1990

Martinaud M. : « Intérêts du dispositif bipôle C-P en prospection électrique non mécanisée. », *Revue d'Archéométrie*, 14, 1990, p. 5-16.

Antiquité

## POITIERS 16 rue Louis Renard

En juin 2012, le suivi archéologique des travaux de Cœur d'agglomération a porté sur un terrassement effectué en vue de l'implantation d'un point d'apport volontaire. Le projet a été abandonné en raison de la découverte d'une portion de chaussée romaine, à 1,30 m sous le niveau de la rue actuelle. La bande de roulement, mise au jour sur 2,60 m longueur et sur près de 3 m de largeur était constituée de plusieurs charges de cailloutis calcaires et de graviers liés à la terre ou au mortier. Elle présentait une série d'ornières parallèles attestant du passage régulier des chariots antiques.



Poitiers, 1-16 rue Louis Renard, vue générale des vestiges  
(Cliché : C. Belliard).

À l'occasion d'une première surveillance effectuée dans le cadre des travaux de reprise de réseaux, un tronçon de mur gallo-romain avait été mis au jour à 1,30 m à l'est des vestiges de la chaussée. Cette maçonnerie arasée, large de 0,50 m, était visible sur une longueur de 2 m et présentait une orientation similaire à celle de la voie. Bien qu'aucune relation stratigraphique n'ait pu être observée entre ces deux éléments, il semble que ce mur détermino la limite orientale de la rue.

Cette découverte permet d'attester archéologiquement le prolongement méridional d'une rue cardinale de 12 m de largeur mise au jour en 1998 lors de la fouille des Cordeliers.



Poitiers, 1-16 rue Louis Renard, la chaussée romaine  
(Cliché : C. Belliard).

Avec les bas-côtés, elle atteignait 18 m de largeur entre façades et constituait un axe de circulation majeur de la ville du Haut-Empire, s'inscrivant dans un réseau de voirie orienté 17° est.

Au nord de l'emprise du terrassement, il a été possible de constater que la chaussée était interrompue par l'installation d'un mur est-ouest de 0,50 m à 0,70 m de largeur correspondant très certainement à la maçonnerie de la façade

sud du collège de Puygarreau. À la base du parment se distinguait l'amorce d'un pavement en pierres calcaires d'une des salles. Au sud, un sol de cailloutis s'appuyait contre cette maçonnerie d'époque moderne et se développait sur un remblai de 0,40 m d'épaisseur qui recouvrait la rue romaine. Sa largeur semble correspondre à celle de l'ancienne rue du Collège, plus étroite que la rue actuelle.

Christophe BELLIARD

Moyen Âge

## POITIERS 12 place Alphonse Lepetit

En septembre 2012, la réouverture d'une ancienne tranchée à l'angle nord-ouest de la place Lepetit a permis de compléter les observations réalisées en 1999 à l'occasion de travaux de réseaux. Cette ancienne intervention avait révélé l'existence d'un vaste cimetière médiéval dont le développement s'est effectué dès avant le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. 49 tombes furent découvertes, dont des sépultures en sarcophage, des sépultures en coffre ou en pleine terre, attestant d'une permanence de la fonction funéraire à proximité de l'église Saint-Didier qui s'élevait au nord-est de la place.

Cette nouvelle intervention a permis de compléter ces observations anciennes grâce à l'examen de la coupe orientale d'une tranchée de 3 m de longueur et de 1 m de largeur. Deux sépultures en coffre en place subsistaient à moins de 0,80 m sous le pavement de la place. Ces dernières avaient été sectionnées anciennement par un engin mécanique.

Les sépultures en coffre sont constituées de dalles calcaires posées de chant entourant le défunt et sur lesquelles sont disposées des dalles de couvertures. Le fond de la tombe en est dépourvu. Les ossements de la partie basse du corps semblent indiquer une seule inhumation par coffre, en position allongée sur le dos (décubitus dorsal). La tête avait disparu et devait être disposée en direction de l'ouest, conformément à ce qui avait été observé lors des interventions anciennes.

Des ossements étaient par ailleurs présents dans le remblai brun renfermant les sépultures. Parmi ces derniers, on note la présence d'un crâne présentant un bon état de conser-



Poitiers, 12, Place Lepetit, sépultures en coffre et ossements en pleine terre (Cliché : C. Belliard).

vation qui reposait sur le fond de la tranchée, à la base de la coupe. Bien que cette zone ait été bouleversée par les travaux publics, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une sépulture en pleine terre.

Christophe BELLIARD

### Sculler et Ollivier, 1999

Sculler Ch. Ollivier A. : *Poitiers, Place A. Lepetit, Opération de surveillance archéologique. Fouille préventive du 18 février- 04 mars 1999*, Document Final de Synthèse, SRA Poitou-Charentes, AFAN, 1999.

Antiquité

## POITIERS 5 rue Carnot

Le suivi archéologique des travaux d'installation d'un nouveau réseau d'assainissement a donné lieu à la découverte de vestiges gallo-romains subsistant de manière partielle à l'emplacement du carrefour des rues Carnot et Saint-Nicolas. Des niveaux archéologiques en relation avec un tron-

çon de mur subsistaient sur une surface d'à peine 4 m<sup>2</sup>, au sein d'une zone fortement perturbée par l'installation d'anciennes canalisations. Le mur, large de 0,50 m, était maçonné avec des moellons calcaires et des tuiles à rebords. Orienté nord-est/sud-ouest, il était conservé sur 1,20 m de



longueur et 0,60 m de hauteur. Un niveau charbonneux s'étendait au niveau de l'arase du mur. La coupe du terrassement faisait apparaître de nombreuses tuiles romaines et des fragments de mortier rubéfiés qui constituaient une épaisse couche de destruction au-dessus d'un niveau d'incendie. À la base de ces niveaux et au sud du mur, un sol en terre battue était également conservé en lambeau et a fourni des tessons de céramique datable du II<sup>e</sup> siècle.

Christophe BELLIARD

Poitiers, 5 rue Carnot, vestiges gallo-romains vus vers l'est (Cliché : C. Belliard).

Antiquité

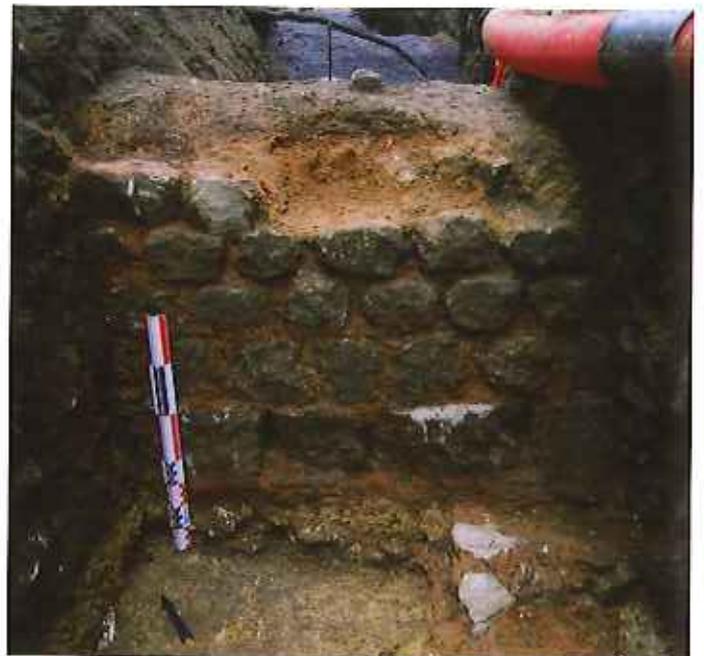
## POITIERS 16 rue Carnot

Une tranchée de 0,70 m de largeur et de 1 m de profondeur a permis la mise au jour d'un tronçon de mur gallo-romain de 0,85 m longueur, orienté 58° ouest. Largo de 0,60 m, il était conservé sur 0,70 m de hauteur et présentait 7 assises de parement. La maçonnerie mollait en œuvre des moellons calcaires liés à un mortier orange compact. La base du mur présentait une semelle maçonnée avec une assise de plus gros blocs.

Un état antérieur de la construction a pu être décelé grâce à la découverte d'un mur antique arasé et contemporain d'un sol maçonné jaunâtre qui présentait des traces de rubéfaction. Ce sol était recouvert par un romblai qui semble avoir été mis en place préalablement à la construction du mur le plus récent.

Christophe BELLIARD

Poitiers, 16 rue Carnot, vue zénithale du tronçon de mur et du niveau de sol antérieur contre le mur arasé (Cliché : C. Belliard).



Antiquité

## POITIERS 22-24 rue Carnot

Le suivi archéologique des terrassements liés à l'installation d'un nouveau réseau d'assainissement dans la rue Carnot, a permis de révéler les vestiges d'un front bâti antique orienté nord-est/sud-ouest, d'environ 45 m de longueur, dont la continuité a été observée depuis le n° 22 jusqu'au n° 32, soit peu avant l'intersection de cette rue avec celle du Petit Bonneveau.

Les structures mises au jour à partir du n° 22 se rapportent au tronçon nord du front bâti antique, visible sur une seule arase à cet endroit. Le sommet du mur était en contact avec un niveau charbonneux recouvert par des remblais argilo-sableux d'environ 0,40 m d'épaisseur. Au sommet de ces remblais, était installée la maçonnerie de fondation d'un mur non daté mais postérieur à l'époque antique. Ce dernier



Poitiers, 22 rue Carnot, vestiges de l'angle d'un bâtiment installé sur le mur et les niveaux gallo-romains, face à l'entrée du parking de l'Hôtel de ville (Cliché : C. Belliard).

était très arasé et partageait la même orientation que le mur antique. Il appartenait à un bâtiment dont l'angle a été révélé plus au sud, face à l'entrée du parking de l'Hôtel de ville. Ce mur en retour d'équerre s'appuyait directement sur l'arase du mur antique, à l'instar d'une maçonnerie observée dans la continuité de la tranchée au n° 24.

À partir de cet endroit, le fond du creusement, situé à environ



Poitiers, 24 rue Carnot : parement est d'une des maçonneries antiques constituant le front bâti antique mis au jour dans la rue et sur l'arase duquel se superpose une maçonnerie probablement médiévale (Cliché : C. Belliard).

1,20 m sous le niveau de la rue actuelle, se confondait avec un niveau de sol antique constitué de galets noyés dans du mortier qui se développait au contact du parement oriental des maçonneries gallo-romaines.

Christophe BELLIARD

Antiquité

## POITIERS 24-30 rue Carnot

Le front bâti antique découvert dans ce secteur se situe à 8 m de la façade actuelle. Il est conservé sur une hauteur de 0,60 m maximum. Son mode de construction ne présente pas de véritable uniformité, mais plutôt une succession de maçonneries accolées, sans doute destinées à assurer une continuité des constructions. Ainsi, face au n° 26, une ma-

çonnerie de facture grossière s'appuie contre le chaînage d'angle d'un bâtiment, rompant avec la régularité du parement voisin.

À partir du n° 24, la tranchée de 1 m de largeur, a atteint un niveau de sol maçonné situé à 1,20 m sous le niveau de la rue. Ce sol de galets ennoyés dans du mortier, d'en-

viron 5 cm d'épaisseur, est parfaitement conservé et s'étend au pied des différentes maçonneries jusqu'au n° 30. Il semble avoir été construit postérieurement aux maçonneries conférant une sorte d'uniformité à la construction. Toutefois, aucun seuil permettant une communication depuis l'intérieur de l'îlot urbain vers cet espace ouvert à l'ouest n'a été décelé.

Rappelons qu'en décembre 2011, le suivi du creusement de 3 fosses d'arbre implantées en bordure orientale de la rue, avait révélé l'absence de constructions antiques et avait permis d'observer une superposition de niveaux de sol de facture grossière.



Poitiers, 24-26 rue Carnot, maçonneries du front bâti antique (Cliché : C. Belliard).

Au n° 28 et au n° 30, soit peu avant l'intersection avec la rue du Petit Bonneveau, la continuité du mur de 0,46 m de largeur a été observée, sensiblement au milieu de la rue



Poitiers, 28/30 rue Carnot, extrémité du tronçon et amorce d'un mur de refend (Cliché : C. Belliard).

actuelle. Il présente une orientation de 40° est et un état de conservation inégal à cet endroit. Sur ce tronçon, les différences de mortier trahissent la présence de deux états architecturaux distincts. Un mur, au mortier orange s'appuyait, on effet, sur l'arase ou la semelle de fondation du tronçon dont l'élévation est conservée au nord. Par ailleurs, l'élargissement de la tranchée a permis de montrer la complexité de ce secteur. Les observations en coupe révèlent la présence d'une seconde maçonnerie, dépourvue de parement, dont le blocage de mortier orange vient en appui sur le parement ouest du front bâti.

À la base de ces vestiges, la continuité du sol maçonné a été confirmée. Il présente à cet endroit des traces nettes de rubéfaction, mais aucun niveau charbonneux bien individualisé n'était visible dans ce secteur, caractérisé, par ailleurs, par une forte densité des réseaux.

Ce niveau de circulation de 0,15 m d'épaisseur repose sur un sol maçonné antérieur dont le mode de construction est similaire. Il a été mis au jour à 1,80 m sous le niveau de la rue. À l'extrémité de ce tronçon le mur était conservé sur 0,50 m de hauteur. Un second mur de 0,61 m de largeur, accolé au précédent, a pu être observé à ce point de la tranchée. Ces observations, bien que ponctuelles, mais successives et élargies à l'échelle de la rue, fournissent des indices sur la topographie de ce secteur. Il est possible de formuler l'hypothèse - avec toutes les réserves qu'impose ce mode d'intervention - de l'existence d'un espace ouvert entre le front bâti et les abords de l'amphithéâtre. Les données chronologiques étant toutefois inexistantes, il n'est pas possible d'appréhender l'évolution topographique de ce secteur.

Christophe BELLARD

Antiquité

## POITIERS 32-34 rue Carnot

Le suivi archéologique des travaux portant sur l'extrémité sud d'une tranchée d'assainissement a révélé la présence de constructions gallo-romaines matérialisées par la découverte de 3 tronçons de murs, au n° 32 et au n° 34, à une profondeur variant de 1,30 m à 1,40 m sous le niveau de décapage de l'enrobé.

Au n° 32, le creusement de la tranchée a permis de faire des observations sur la stratigraphie de ce secteur, à la base de laquelle se développait un niveau charbonneux recouvrant l'arase de deux murs gallo-romains accolés de 47 et 43 cm de largeur.

Plus au sud, au n° 34, la pose d'un regard a nécessité le creusement d'une fosse au fond de laquelle a été mis au jour un troisième mur de 0,60 à 0,80 m de largeur sur 1,70 m de longueur, orienté 60° est. Il présente un mode de construction similaire aux deux autres, privilégiant l'appareillage en pierres et l'utilisation de fragments de tegulae. Un niveau de sol de galets et de mortier de chaux, de 0,15 m d'épaisseur, était visible au bas de la coupe et au sud du mur. Il était recouvert d'un niveau charbonneux uniforme contenant de nombreux fragments de tuiles et pouvant correspondre à un niveau d'incendie.



Poitiers, 32 rue Carnot, niveaux archéologiques antiques et médiévaux recouvrant l'arase d'un mur gallo-romain (Cliché : C. Belliard).

Les niveaux supérieurs sont constitués d'un remblai argilo-sableux marron coiffant les niveaux antiques déjà observés en 2011 dans le creusement des fosses d'arbre, en bordure orientale de la rue. C'est sur ce remblai qu'est installé un niveau de circulation constitué de galets et de blocs envoyés dans un mortier gris très compact sur lequel se sont accumulés des limons riches en matière organique contenant des os de faune. Ces niveaux non datés occupent toute la

largeur de la rue actuelle et ont été rencontrés depuis le n° 15 jusqu'au n° 34. Le revêtement d'une place destinée à accueillir des foires et des marchés est évidemment fort probable, mais l'accumulation et l'étendue des dépôts limoneux et malodorants posent la question de leur origine et des possibilités de circulation dans cette zone.

Christophe BELLIARD

Moyen Âge

## POITIERS 1ter, 3 et 8 rue Bourcani

En février, les terrassements liés au renouvellement des réseaux de la rue Bourcani ont fait apparaître les vestiges des anciens fronts bâtis qui délimitaient une rue plus étroite jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le projet d'alignement de 1855 prévoyait en effet un élargissement de cette rue qui semble achevé en 1898.



Poitiers, 1-1ter- rue Bourcani, fondation de l'ancien front bâti (Cliché : C. Belliard).

Un premier tronçon de 0,75 m de hauteur a été observé sur le côté est de la rue, depuis le n°1ter, sur une longueur de plus de 10 m. Les vestiges se développent à environ 1 m en avant de la façade actuelle. Le tracé du mur s'infléchit ensuite et disparaît sous des constructions récentes. Sur le côté ouest, les tronçons d'un ancien front bâti ont été observés depuis le n° 8 jusqu'au croisement avec la rue du Petit Bonneveau. À ce croisement, une maçonnerie et sa fondation étaient visibles sur 0,75 m de largeur minimum et 6 m de longueur. Le mur était interrompu par un seuil de porte appareillé, de moins de 1 m de largeur. Ces maçonneries semblent se rapporter au mur de façade oriental d'un bâtiment qui s'élevait à l'angle des rues actuelles du Petit Bonneveau et Bourcani. Le cadastre napoléonien en fournit le plan précis au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces vestiges, situés à 4 m de la façade actuelle,



Poitiers, 8- rue Bourcani, base de l'ancien front bâti occidental de la rue (Cliché : C. Belliard).

témoignent du labyrinthe de rues étroites, d'origine médiévale, dont le tracé a en majeure partie été dicté par les ruines imposantes de l'amphithéâtre romain.

Christophe BELLIARD

## POITIERS

### Boulevard du Grand Cerf – Viaduc des Rocs

Une opération de suivi archéologique a porté sur les terrassements préalables à la mise en place des fondations de la quatrième pile du viaduc des Rocs, implantées en bordure sud du boulevard du Grand Cerf, entre le n° 6 et le n° 59.

L'intervention a concerné un espace réduit, d'environ 1,60 m de largeur, entre la berme du terrassement et les fondations de la pile.

La maçonnerie de blocage d'un mur d'axe nord-sud a été mise au jour à 1,60 m sous le niveau actuel de la chaussée (73,15 m NGF). Conservé sur 3 m de longueur et 0,90 m de largeur, le mur présentait au moins 3 assises distinctes de 0,20 m de hauteur environ. Parmi les matériaux constituant le noyau, on note la présence de nombreux blocs calcaires équarris de près de 0,40 m de côté et de 0,20 m d'épaisseur mêlés de blocs intercalaires de plus petites tailles. Conservé sur 0,75 m de hauteur, ce tronçon de mur présente une fondation constituée de grandes dalles calcaires et de petits blocs ennoyés dans une argile marron clair de 0,30 m d'épaisseur maximum. Elle est installée au sommet des dépôts alluvionnaires de la Boivre, caractérisés par des limons gris à noir (72 m NGF environ au sommet). Ces limons occupent l'ensemble de l'emprise et ont été ob-

servés dans le cadre d'un terrassement profond à l'angle sud-est de l'emprise. Ils présentent une épaisseur de 1 m à 1,30 m et surmontent un niveau organique tourbeux et faiblement limoneux, de couleur noire.

Des structures d'époque antique et médiévale sont répertoriées dans cette partie de la vallée de la Boivre. Cette maçonnerie est en effet implantée à moins d'une vingtaine de mètres à l'est du tracé supposé du rempart de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, des travaux réalisés dans ce même secteur, en 1951, avaient donné lieu à la découverte d'un mur antique de 3 m de large, mis au jour sur une trentaine de mètres de longueur (Eygun, 1951). Pour autant, aucun élément datant n'a été recueilli au cours de cette intervention et l'état de conservation du mur découvert fournit peu d'indico. La période antique semble exclue.

Christophe BELLIARD

**Eygun, 1951 :**

Eygun F. : « VII<sup>e</sup> circonscription », *Gallia*, 9-2, 1951, p. 101.



Poitiers, boulevard du Grand Cerf, blocs de fondation à la base du tronçon (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, boulevard du Grand Cerf, maçonnerie à l'extrémité ouest du terrassement (Cliché : C. Belliard).

## POITIERS

### 10 rue de l'Éperon

Dans le cadre des aménagements de Cœur d'agglo, la création d'un point d'arrêt volontaire, à l'angle de la rue du Chaudron d'Or et de la rue de l'Éperon, a fait l'objet d'un suivi archéologique en mai 2012 qui a porté sur le creusement d'une fosse de 3 m de côté jusqu'à une profondeur de 3,10 m sous le niveau de la rue. Ces travaux ont fait apparaître les vestiges d'une construction gallo-romaine comportant deux salles et un mur massif, probablement d'époque médiévale, dont le parement oriental en moyen



Poitiers, 10 rue de l'éperon, vue générale d'une des pièces du bâtiment gallo-romain pourvu d'un sol en terre battue (Cliché : C. Belliard).

appareil, était visible dans la coupe ouest du creusement. Dans la berme est du creusement, deux murs en petit appareil, large de 0,70 m, dans la continuité l'un de l'autre ont été mis au jour sur près de 6 m de longueur. Ces murs, orientés sensiblement 19° est, étaient accolés à un mur de refend de 0,45 m de largeur qui divisait cet espace en deux

pièces, dont celle du sud a été fouillée jusqu'au sol antique. Le mur gallo-romain, à l'est, de 1,76 m d'élévation minimum, conservait les stigmates d'un incendie, attesté également par un niveau charbonneux recouvrant le sol en terre battue de cette pièce. Les niveaux archéologiques qui comblaient cet espace ont livré des fragments d'enduits peints colorés et des tessons de céramique datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle au IV<sup>e</sup> siècle.

Cette construction marque le prolongement du bâti antique mis au jour par M. Delage à l'emplacement de la résidence du Berry en 1977. Elle s'insère dans un quartier urbain dont l'axe de développement est dicté par une rue cardinale majeure de la ville, mise au jour en 1998 notamment, dans la fouille des Cordeliers.

Il est probable que ces vestiges se rapportent à l'une des boutiques implantées en bordure orientale de cet axe de circulation majeur.



Poitiers, 10 rue de l'éperon, parement du mur oriental (Cliché : C. Belliard).

Le parement oriental en moyen appareil d'un mur conservé sur 1 m de hauteur était visible dans la berme ouest du terrassement. Il est apparu à la faveur du déblaiement des remblais caillouteux et meubles et d'époque récente, qui étaient stabilisés par le haut du parement. La construction de ce mur a nécessité le creusement d'une tranchée de fondation dans les remblais antiques qui a par ailleurs sectionné le mur de refend gallo-romain. La fondation de 0,70 m de hauteur comporte une semelle débordante qui surmonte un blocage de maçonnerie appuyé sur le sol antique. Cette maçonnerie, dépourvue de remplois et d'assez belle facture pourrait correspondre aux vestiges de l'enclos médiéval des Cordeliers.

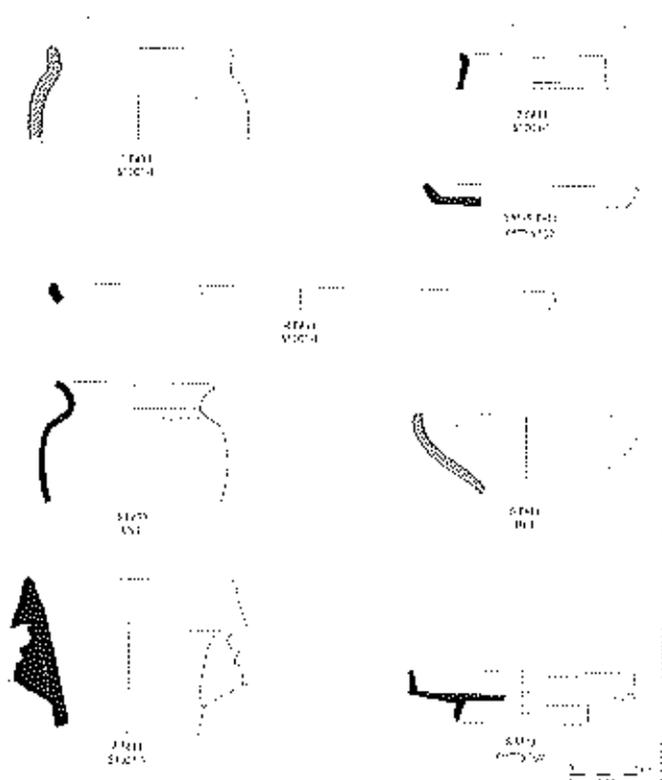
Christophe BELLARD

**SAINTE-GEORGES-  
LÈS-BAILLARGEAUX**  
22, rue des Tonnelles

Suite à un projet de lotissement déposé par la SARL « Les Tonnelles de Saint-Georges » sur une parcelle située 22, rue des Tonnelles à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap sur une superficie de 2 997 m<sup>2</sup>. Cette opération, localisée immédiatement à l'ouest des fouilles préventives menées par l'Afan en 1999 puis par l'Inrap en 2004, a permis de reconnaître la limite occidentale des occupations de la fin de La Tène et du Haut-Empire.

La fin de la période protohistorique est ainsi marqué par la présence de deux fossés parallèles utilisés comme tranchée de fondation de palissade et par quelques structures en creux de type trous de poteaux et fosses. Le mobilier associé se rapporte à la période de La Tène D1b-D2a. La période antique est également matérialisée par quelques structures en creux et surtout par un mur massif orienté est-ouest et associé à des murs perpendiculaires de moindre puissance. Le mobilier donne un horizon centré sur le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Aucun indice d'occupation postérieure n'a été relevé.

Patrick MAGUER



Saint-Georges-lès-Baillargeaux, 22 rue des Tonnelles, mobilier céramique (DAO : P. Maguer)

**SAINTE-GEORGES-  
LÈS-BAILLARGEAUX**  
Le Clos de l'Ormeau

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont du projet d'extension de la zone d'activité économique du Clos de l'Ormeau, située au nord-ouest de l'actuel bourg de Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Les terrains sont bordés à l'ouest, par la route départementale 4 et, au sud, par l'actuelle zone d'activité économique. À l'est, le chemin d'exploitation n° 52 longe l'ensemble des parcelles. Au nord, des parcelles agricoles s'étendent sur plusieurs hectares. Le projet d'aménagement et d'extension de cette zone d'activité a déjà suscité trois opérations de diagnostic : deux, localisées au sud de l'emprise, sont négatives, la troisième, située, immédiatement à l'est et au-delà du chemin, révèle

des indices d'une occupation datée entre le Bronze final et le début du premier âge du Fer.

Les vestiges reconnus lors de cette opération de diagnostic sont à rattacher à l'activité agricole en place dans ce secteur au XIX<sup>e</sup> siècle. L'absence de structures plus anciennes confirme, dans ce secteur de la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, les résultats obtenus à l'issue des diagnostics réalisés à proximité immédiate.

Emmanuel MOIZAN

# SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

## Les Cottés

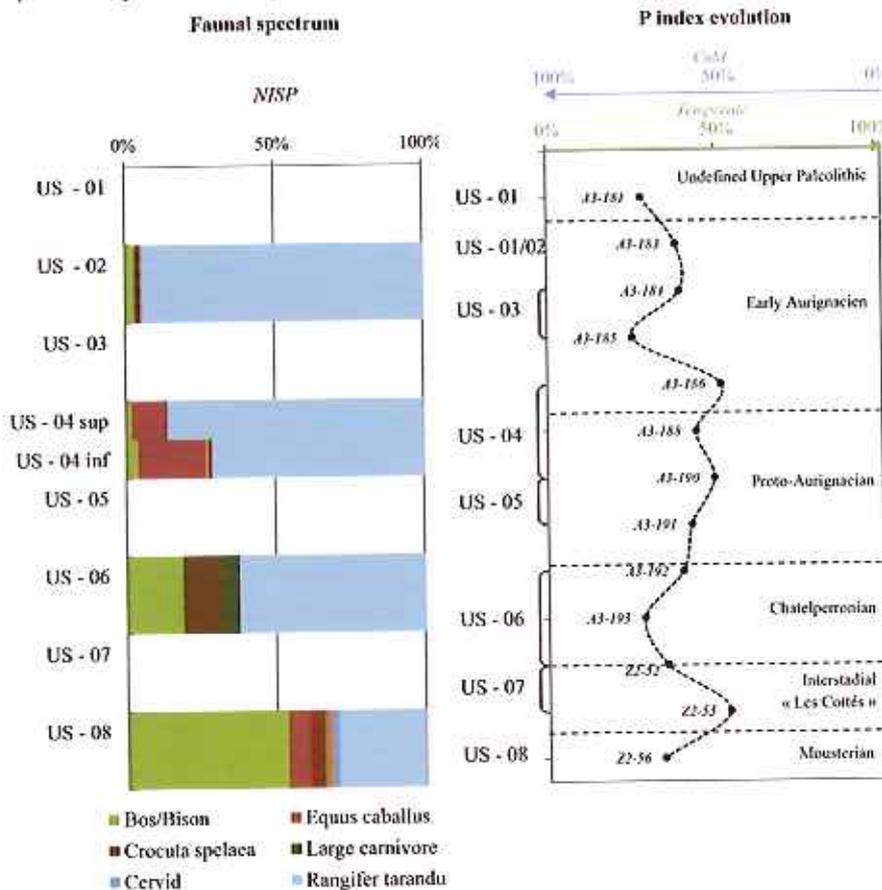
Le gisement des Cottés est l'un des rares gisements où nous pouvons fouiller avec des méthodes modernes une séquence complète du début du Paléolithique supérieur. La campagne 2011 (voir les bulletins précédents pour les résultats de chacune des campagnes depuis 2006) a été consacrée tout d'abord à la fouille du dernier niveau d'Aurignacien ancien, l'US 02, sur plusieurs mètres carrés contigus. Cette fouille sur une relativement grande surface nous permet un début de vision en plan de cette unité stratigraphique. On constate notamment la présence de zones cendrées d'environ 50 cm de diamètre et de blocs de colorants noirs écrasés au cœur des accumulations d'os et de silex. L'industrie lithique découverte cette année dans cette US 02 est comme toujours très bien conservée et non patinée. La variété des gabarits de lames est confirmée : on passe de lames étroites à des lames très larges, dont certaines plus larges que 5 cm. La découverte d'un nouveau grattoir caréné et d'une préforme confirme la présence de nucléus à lamelles (de petit gabarits) abandonnés sur le site ; jusqu'alors ce sont les grattoirs outils qui dominaient le spectre typologique. Enfin, la présence de nombreux outils retouchés, dont des outils composites lame retouchée-burin, tous très bien conservés, nous poussent à penser que l'analyse tracéologique à venir donnera des résultats

précis (comme cela avait été avancé sur la base de la première étude, voir le rapport 2010). L'analyse archéozoologique des restes fauniques pointe vers une utilisation du site spécifique et de courte durée, en lien avec des activités a priori non alimentaires, peut-être liées au débitage du bois de Renne.

La fouille a également été poursuivie dans le Châtelperronien : la séquence apparaît bien conservée dans la partie moyenne de la coupe est. On retrouve en effet la succession de haut en bas : Protoaurignacien (US 04 inf), niveau à très faible densité d'artefact (US 05) puis Châtelperronien (US 06). La poursuite de la fouille et l'analyse des vestiges osseux découverts cette année dans cette US 06 ont permis de montrer que la faune est bien d'origine anthropique et qu'elle n'a été que secondairement modifiée par des carnivores. L'échantillon s'agrandissant, on pourra bientôt disposer d'une étude archéozoologique complète sur ce niveau également.

L'analyse géoarchéologique indique une modification paléoenvironnementale forte avec la partie supérieure de la séquence (US 02) qui devient plus froide et peut-être plus sèche, et cela au contraire des US sous-jacentes globalement plus tempérées. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus lors de l'analyse des argiles (Frouin *et al.*, à paraître ; voir figure). Il est intéressant de noter que l'analyse des spectres fauniques montre quant à elle une dégradation climatique dès l'US 04 inf. Ces éléments devront être discutés par les différents spécialistes afin de formuler un modèle explicatif global. L'analyse micromorphologique a par ailleurs permis de mettre en évidence cette année le très bon état de conservation de l'US 04 inf, sur la coupe nord. Il pourrait s'agir d'un véritable sol d'occupation. Enfin nous avons découvert deux dents humaines dans le Protoaurignacien, l'attribution de la première est certaine (même si elle devra être vérifiée) tandis que celle de la seconde est probable. Ces dents constituent les premiers restes humains matures découverts dans ce type de contexte.

Signalons que nous avons également poursuivi le «sauvetage» de la partie nord de la coupe est créée en 2008, fragilisée chaque hiver par le poids des feuilles et des matières organiques qui se déposent dessus. La déstabilisation des coupes récentes (créées en 2008, refaites en 2011) est l'occasion de rappeler la nécessité d'une protection pérenne du gisement des Cottés. Pour l'ouest de l'Europe, les gisements conservant une séquence complète de la fin du Paléolithique moyen et du début du Paléolithique supérieur, comme c'est le cas aux Cottés, se comptent sur les doigts d'une main. Les Cottés est aussi le seul



Saint-Pierre-de-Maille, les Cottés, évolution de l'index P basé sur les résultats d'analyse de la diffraction aux rayons X des argiles contenus dans plusieurs échantillons de sédiment prélevés aux Cottés et sa comparaison à l'évolution du spectre faunique identifié aux Cottés (figure extraite de Frouin *et al.*, à paraître).

site à avoir livré des restes humains mature pour cette période où Néanderthal est remplacé par des Hommes anatomiquement modernes.

Seule la construction d'un bâtiment permettrait d'assurer que les témoins archéologiques se conservent dans de bonnes conditions dans les années à venir, tout en nous permettant de conserver nos coupes tout au long de notre opération sans avoir besoin de constamment les rafraîchir.

Marie SORESSI, Morgan ROUSSEL, Morgane LIARD  
et William RENDU

**Frouin et al., à paraître**

Frouin M., Ploquin F., Sorossi M., Rendu W., Macchiarelli R.,

Et Albari A., Meunier A. in « Press-corrected proof Clay minerals of late Pleistocene sites (Jonzac and Les Cottés, SW France): Applications of Xray diffraction analyses to local paleoclimatic and paleoenvironmental reconstructions. », *Quaternary International*, 2012, <http://dx.doi.org/10.1016/j.quaint.2012.12.011>

**Van Doorn et al., 2012**

Van Doorn N. L., J. Wilson, H. Hollund, M. Soressi, M. J. Collins : « Site-specific deamidation of glutamine: a new marker of bone collagen deterioration. » in *Rapid Communications in Mass Spectrometry*, 26 : 19, 2012, p. 2319-2327.

Paléolithique

## SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ Le Fontenieux

Le gisement du Fontenieux est situé sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé, sur la rive gauche de la Gartempe à environ 400 m en aval de la grotte des Cottés actuellement en cours de fouilles sous la direction de Marie Soressi. Connue depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une opération de sondage y a été menée en août 2012 afin de vérifier la présence d'anciennes coupes archéologiques et d'évaluer leur potentiel pour la mise en place d'une opération de fouille.

L'histoire de la grotte du Fontenieux est intimement liée à celle de la grotte des Cottés. Ce sont les mêmes principaux investigateurs qui y sont intervenus (notamment R. de Rochebrune à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et L. Pradel dans les années 1950). La stratigraphie décrite serait au moins en partie semblable à celle observée aux Cottés : plusieurs niveaux de Paléolithique supérieur ancien conservés en séquence. Les premiers travaux menés au Fontenieux ont été dirigés par R. de Rochebrune durant l'été 1880. L'intérieur de la cavité a été fouillé, sans que l'on ne connaisse l'extension de cette fouille, ainsi que le porche d'entrée. C'est lors du creusement au pied de ce porche que la totalité de la voûte calcaire s'est effondrée. Rochebrune arrêta donc les travaux et se consacra à la fouille de la grotte des Cottés aussitôt après. Cinquante ans plus tard, en 1928, A. Domici, entreprit seul de creuser plusieurs couloirs parallèles sous les blocs d'effondrement. Il décrit un seul niveau archéologique, orienté ouest-est, d'une longueur de 6 m environ et dont le pendage s'accroît en direction de la rivière située 10 m plus bas. Domici note la présence de matériel lithique et osseux bien préservé, ainsi que de nombreux colorants. Du fait de l'abondance de grattoirs carénés, à museau et de rabots, il attribua l'unique niveau à l'Aurignacien. C'est au début des années 50 que L. Pradel entreprend des fouilles systématiques au Fontenieux. Il fait dégager les blocs d'effondrement par une équipe de carriers et met au jour deux coupes, l'une frontale et l'autre sagittale à l'axe de la grotte. Pradel décrit deux niveaux archéologiques séparés en grande partie par un niveau stérile. Ces niveaux s'étendent sur une longueur de quatre à cinq mètres, le niveau supérieur se caractérisant par sa couleur rouge liée à la forte présence d'ocre dans les sédiments. Sur la base d'un inventaire typologique de l'industrie lithique, il identifie un niveau

inférieur (couche B) attribué au Périgordien IVa sous-jacent à un niveau supérieur (couche D) attribué à l'Aurignacien V. Dans les deux niveaux se trouve également de l'industrie osseuse. Cette attribution chronologique proposée a subi une levée de boucliers de la part de la communauté scientifique puisqu'il semblait peu probable qu'un niveau de Gravettien (Périgordien IV) se retrouve sous un niveau d'Aurignacien (Aurignacien V qui a été depuis remis en question). Les détracteurs de Pradel attribuaient plus facilement le niveau inférieur à un Périgordien ancien (Châtelperronien). La stratigraphie redevenant alors tout à fait plausible et similaire à celles décrites comme dans le sud-ouest de la France. Pradel ne démentit jamais ses observations et publia dans les années 80 deux datations radiocarbone très similaires pour les deux niveaux, aux alentours de 25 Ka BP. Rappelons ici que Pradel a été un défenseur de la théorie de Peyrony sur l'évolution synchrone du Périgordien et de l'Aurignacien : le gisement du Fontenieux présentant alors une preuve évidente de la contemporanéité de ces deux faciès *in situ*. Plus tard, plusieurs chercheurs ont eu accès au matériel de Fontenieux et ont attribué le niveau supérieur à un Aurignacien plutôt évolué, type Aurignacien II (travaux de D. de Sonneville-Bordes et de M. Poirère) et le niveau inférieur à un Châtelperronien (travaux de F.B. Harrold).

Depuis cette dernière opération, aucun autre travail de terrain n'a été consacré à la grotte du Fontenieux puisque sa localisation précise le long de la Gartempe n'était plus connue. Pradel se refusant même à dévoiler ce type d'information à ses plus proches collaborateurs (F. Lévêque et J. Airvaux, communication orale).

En septembre 2011, nous avons retrouvé sa localisation le long de la Gartempe. La morphologie de la falaise et du terrain avec des indices de coupes stratigraphiques conservées, la présence de blocs effondrés et de matériel lithique et osseux à même le sol étant un faisceau d'arguments assez convaincant pour confirmer l'emplacement de ce gisement. Nous avons donc lancé une opération de sondage en août 2012.

La reprise des travaux de terrain au Fontenieux s'inscrit dans la problématique de la disparition des derniers Néan-



Saint-Pierre-de-Maillé, évolution des travaux de sondage au Fontcnioux en août 2012. a : état du gisement lors de sa découverte, b : couvert végétal nettoyé et dégagement de la coupe nord, c : mise en place de paliers de sécurité et découverte d'empierrement au-dessus de la coupe sud, d : vue générale du gisement à la fin de l'opération, en premier plan tranchées dans les déblais perpendiculaires à l'axe de la cavité, à gauche coupe sud dégagée sur 2 m de long avec déblais sus-jacents, à droite coupe nord dégagée sur 4 m de long (Clichés : M. Roussel).

dertaliens et de leur remplacement par les hommes modernes en Europe de l'Ouest. Tout d'abord, cette séquence est l'une des rares en France à conserver des niveaux du Châtelperronien et de l'Aurignacien en stratigraphie. De plus, sa localisation géographique septentrionale par rapport au groupe des gisements châtelperroniens situés dans le sud-ouest de la France pourrait permettre de documenter le faciès évolué du Châtelperronien, pour le moment uniquement reconnu dans le seuil du Poitou comme aux Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé) ou à la Grande-Rocho-de-la-Plématrie (Quinçay).

Les objectifs de cette opération de terrain sont multiples :

- dessiner une topographie exacte du gisement ;
- redécouvrir les anciens coupes, les nettoyer et ensuite mener une fouille raisonnée et réfléchie ;
- confirmer/infirmer la stratigraphie ;
- préciser l'attribution culturelle des deux niveaux ;
- apporter de nouvelles données sur le mobilier lithique et osseux ;
- préciser la nature de la mise en place des dépôts ;
- mettre en place un programme de datation des différents niveaux conservés.

Pour ce faire, nous avons constitué une équipe de recherche composée de spécialistes reconnus dans chacun des domaines concernés : Morgan Roussel (directeur de l'opération et spécialiste des industries lithiques du Paléolithique supérieur ancien), Jérôme Primault (spécialiste des ressources lithiques en Poitou-Charentes), Morgane Liard (géomorphologue), William Rendu (archéozoologue) et Solange Rigaud (spécialiste des parures et de l'industrie osseuse).

L'opération de terrain 2012 s'est déroulée sur 2 semaines. Le gisement n'ayant pas été visité depuis près de 60 ans, il a d'abord été nécessaire de créer un chemin d'accès depuis le plateau et de déboiser la future zone de fouilles recouverte d'un fort couvert végétal (Fig. 1a et b). Tous les travaux de terrain se sont effectués à la main, aucun engin mécanique ne pouvant accéder au gisement. En procédant par paliers de sécurité nous avons évacué les sédiments récents provenant du plateau, formant le cône d'éboulis sur la zone (Fig. 1a à d). Sous les sédiments récents se trouvent les déblais des anciennes fouilles ainsi que des zones d'empierrement liées au remblaiement du gisement par les précédents fouilleurs (Fig. 1c et d). Nous avons procédé par tranchées parallèles et perpendiculaires à l'axe de la cavité et ce sur une longueur d'environ 4 m, soit à partir du porche d'entrée jusqu'au tiers de la profondeur maximum de la cavité.

À l'issue de cette opération de sondage nous avons mis au jour une coupe de sédiments pléistocènes en place le long de la paroi sud (Fig. 1d à gauche), dont l'extension minimale est de deux mètres de long (elle se continue sous le cône d'éboulis récents), de 60 cm d'épaisseur et de 80 cm de hauteur. Au-dessus de cette coupe se trouvent les lambeaux d'un niveau rouge collé à la paroi, peu épais de 5 à 15 cm contenant du matériel lithique et osseux encore en place. Ce niveau correspondrait au niveau supérieur D de Pradel,

compte-tenu de sa forte coloration rouge.

Le long de la paroi nord nous avons également mis au jour une coupe de 4 m de long, variant de 1 à 2 m de hauteur pour une épaisseur d'environ 1 m (Fig. 1d à droite). Cette coupe correspond à la désagrégation lente de la paroi de la cavité.

La récolte systématique du matériel issu des déblais des fouilles anciennes permet de confirmer au Fontenioux la présence d'un Aurignacien plutôt ancien (lamos à retouches aurignaciennes et lamos étranglées de forts gabarits, grattoirs carénés et à museau) et probablement d'un Châtelperronien (pièces à dos). Le matériel lithique, dont les matériaux utilisés proviennent d'une origine locale, est dans un état de conservation excellent et ce malgré son romaniement (absence de patine, bords frais).

Le spectre faunique tend à montrer une présence dominante du Renne sur le Cheval, la présence de Bovidés étant anecdotique. L'impact des Carnivores sur l'assemblage osseux est restreint contrairement à l'impact anthropique (stries de découpe, retouchoirs). Une partie de ce matériel lithique et osseux est teinté de rouge attestant de sa provenance du niveau supérieur, malheureusement présent aujourd'hui sous la forme d'un reliquat peu épais au moins sur la paroi sud explorée.

Les résultats de ce sondage sont donc positifs avec la découverte de coupes en place le long des parois nord et sud (Fig. 1d), de lambeaux d'un niveau rouge sus-jacent à la coupe sud, de matériel bien conservé dans les déblais et dont une grande partie est ré-attribuable *a posteriori* aux techno-complexes Aurignacien et Châtelperronien. Dans les prochaines campagnes il s'avère donc nécessaire de continuer le déblaiement *in extenso* du gisement, afin de préciser l'étendue des témoins conservés.

Morgan ROUSSEL

Moyen Âge

## SCORBÉ-CLAIRVAUX Le Haut Clairvaux

Le site du Haut Clairvaux, à Scorbé-Clairvaux, se positionne sur un des points culminant du nord du département de la Vienne, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Châtellerault. Des vestiges d'une tour maîtresse quadrangulaire, à laquelle a été ajouté un puissant éperon défensif à archères, ainsi qu'une chapelle romane, toutes deux classées monuments historiques, y sont encore en élévation.

Cette première année de fouille programmée a été l'occasion de mettre en place le contexte du site à travers une étude des archives qui a permis de définir le cadre historique en suggérant notamment que la chapelle ait été une chapelle castrale.

Un MNT (modèle numérique de terrain), réalisé sur une grande partie de l'emprise, a validé une partie du tracé du fossé d'enceinte ainsi que la présence possible d'une motte castrale.

Scorbé-Clairvaux, vue vers le nord-ouest des sépultures 2 et 3  
(Cliché : G. Georget).



Un sondage a été ouvert au pied du mur gouttereau de la chapelle confirmant la présence d'inhumations. Onze sépultures ont été observées sur environ 12 m<sup>2</sup>. Elles se superposent sur au moins trois niveaux d'inhumation. Hommes, femmes et enfants (dont certains périnataux) sont présents. L'étude anthropologique montre une population

médiévale classique, caractérisée par un état sanitaire médiocre (état bucco-dentaire notamment), quelques traumatismes (fractures) et un relativement grand nombre de variations anatomiques.

Gwenhaél GEORGET

Moyen Âge

## VARENNES La Tourette

Suite aux précédentes campagnes, la fouille programmée de cette année avait pour objectif une meilleure connaissance des structures de surface potentielles, ceci au-dessus d'un vaste réseau souterrain comprenant de nombreux aménagements. Trois secteurs distincts ont été ouverts, couvrant une superficie de 230 m<sup>2</sup>.

Cette occupation de surface est désormais clairement attestée par la présence de structures diversifiées. L'architecture de pierre se caractérise par un ensemble de cinq murs, peu homogènes, montés à la terre ou à l'argile, sans mortier de chaux. Deux d'entre eux, parallèles, encadrent l'un des accès au réseau souterrain ; ils auraient pu appartenir à un bâtiment de sept mètres de côté. Le cubage de

la démolition montre une élévation minimale d'un étage. Il nous manque les connexions et les niveaux d'occupation. Serions-nous en présence d'une « tour » de guet, et non pas d'une habitation ? Le mur 2 est bâti partiellement sur des niveaux de remblais, ce qui montre que ce n'était pas l'occupation primitive du site. Les nombreux trous de poteaux ou de piquets du secteur II, concentrés le long du mur 2 sont les vestiges d'une construction en matériaux périssables. Certains creusés dans le rocher, d'autres dans un niveau de remblai indiquent qu'il y a eu plusieurs phases, antérieures à la construction en pierre. Dans le secteur I, les zones couvertes de trous de piquets, proches d'un accès au souterrain ne trouvent pas d'explication plausible. Toujours dans le secteur I, une tranchée peu profonde dont la fouille n'est pas achevée se caractérise par des rejets de foyer métallurgique. Il semble bien que nous soyons là à proximité d'un four. Dans le secteur I, la surprise a été la découverte d'une salle effondrée, à l'avant et en contrebas d'une galerie profonde considérée jusque-là comme un accès au réseau souterrain. De part et d'autre de cette salle, de nouvelles cavités ont été découvertes, ce qui confirme que nous ne connaissons qu'une partie limitée de l'ensemble du souterrain. Dans le secteur II, on note l'absence d'occupation dans la partie supérieure du coteau et le creusement assez grossier de la galerie d'accès à une grande salle souterraine. La partie terminale est contiguë à un mur massif, construit dans une large tranchée rectiligne, et reposant au ras d'une profonde zone remblayée dont la profondeur nous est inconnue.



Varennes, vue de la salle effondrée du secteur I (Cliché : D. Vivier).



Varennes, galerie d'accès au souterrain et mur M5 du secteur II (Cliché : D. Vivier).



Varenes, mur M2 et trous de poteaux du secteur II (Cliché : D. Vivier).

Les trois secteurs ont livré une céramique peu abondante, mais qui correspond aux datations d'occupation avancées ces dernières années, allant du  $x^e$  au  $xvi^e$  siècles. On notera en particulier la présence de plusieurs tessons peints et de bords à bandeau d'oules. En outre cette céramique résiduelle comporte des fragments de petits récipients à pâte blanche fine et glaçure verte, montrant un certain rang social des occupants du site.

L'absence de silos ou fosses de stockage en surface indiquerait que le site n'était pas lié à une activité agricole, alors que les silos sont nombreux dans le réseau souterrain.

La campagne 2013 devrait permettre de compléter ces informations en mettant en relation les trois secteurs fouillés en 2012.

### L'étude documentaire

Le site de La Tourette de Luché (paroisse de Varenes) apparaît en 1777, dans le registre du Vingtième (AD 86, C 850) à l'article 8, comme une borderie, petite exploitation agricole de moins de 20 ha, louée à Louis Herbault par M. Jean de La Richardière. Absente de la carte de Cassini, La Tourette figure, à partir de cette date, sur les documents graphiques tels que le cadastre de 1813 ou la carte d'état-major de 1866. La situation de La Tourette, à 500 mètres environ de Luché, laisse planer un doute quant à la localisation exacte : véritable écart ou site lié au village. L'étude des deux toponymes, que l'on retrouve ailleurs dans la Vienne, n'est pas probante. « Tourette » évoque une petite tour, terme lié à la défense. « Luché » semblerait être d'origine romaine : nom d'homme, terme lié à la topographie ? Le dépouillement partiel des actes notariés de Jean de La Richardière a révélé un différend de succession entre les cousins directs, en 1775, au sujet de « la maison noble de la Tour de Luché » (AD 86, 4 E 88/588). L'histoire de cette famille de la noblesse locale renvoie à un écuyer Colas David marié, en 1467, à une des héritières du fief de Ry (Paroisse de Varenes). Ce lieu est cité en 970 dans le cartulaire de Saint-Cyprien comme « *in villa que dicitur Rivis* ». Dans les avoués du fief de Ry (AD 86, 1 E 2), un chemin de la Tour de Luché ainsi que de nombreux moulins sont mentionnés. La transcription, en cours, des indications topographiques de ces aveux sur le parcellaire du cadastre de 1814 localisera, peut-être, cette « Tour de Luché », lieu apparaissant dans l'aveu de Mirebeau de 1508 rendu par Jeanne de France : « ce fief consistait en un hébergement et en rentes sis au village de Luché, près la tour de ce nom ».

La Tourette pourrait être le vestige toponymique de la « Tour de Luché ». Le souterrain, désigné généralement par « roche » dans les sources locales, n'est pas encore apparu. Le réseau souterrain est lié à une seigneurie laïque, celle de Ry peut-être, largement et depuis longtemps implantée sur le territoire local.

Daniel VIVIER et Anno AUTISSIER

Antiquité

## VENDEUVRE-DU-POITOU Les Tours Mirandes

Cette nouvelle campagne de fouille s'inscrit dans le cadre d'une programmation pluriannuelle initiée en 2010 et porte sur l'étude d'un quartier d'habitat de l'agglomération antique des Tours-Mirandes (Vendevre-du-Poitou), localisée à une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers/Lemonum, capitale de la cité des Pictons.

Les fouilles réalisées depuis 2010 ont permis d'aborder, par le biais d'une approche extensive, un secteur de près de 1 600 m<sup>2</sup> situé dans la partie méridionale de l'agglomération. Elles ont notamment autorisé l'établissement d'une

planimétrie fine de différents ensembles bâtis regroupés au sein de deux îlots (îlot E à l'est et P à l'ouest) séparés par une petite ruelle d'orientation nord-sud (R2).

La structuration de l'espace étudié est, par ailleurs, marquée par la présence de deux rues imposantes : la rue R1, d'orientation est/ouest, marque la limite nord de l'emprise de fouille et semble correspondre à un des axes importants de l'agglomération ; et la rue R3, d'orientation nord-ouest/sud-est, qui borde la limite orientale de l'emprise de fouille semble correspondre, selon les indications fournies par la prospection géophysique, au *cardo maximus* de l'agglomération.

Les différents ensembles bâtis caractérisés dans la partie occidentale du chantier (îlot E) correspondent à des bâtiments dont les élévations mettaient essentiellement en œuvre des matériaux périssables et prenaient appui sur de simples solins (bât. VII), ou sur des murs bahuts de facture plus soignée (bât. I). Bien que l'état de conservation de ces constructions apparaisse généralement satisfaisant, les niveaux de sol de ces bâtiments ne sont que très rarement conservés.

Les fouilles réalisées dans cette partie du chantier lors des deux précédentes campagnes avaient notamment permis d'opérer un dégagement extensif des derniers états de ces bâtiments. Une approche planimétrique relativement poussée, reposant sur la réalisation de relevés pierres à pierres de l'ensemble des maçonneries, avait en particulier pu être effectuée à cette occasion. Cette première phase d'étude a été complétée en 2012 par la réalisation de deux sondages ciblés, qui ont considérablement amélioré notre appréciation de la chronologie des différentes phases d'aménagement et d'occupation propres à ces ensembles et ont notamment permis de caractériser l'existence de plusieurs états bâtis précoces dans la partie centrale du chantier. Il convient toutefois de noter qu'aucun de ces aménagements ne semble témoigner de phases de construction antérieures au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La fouille de la cave F12, initiée lors de la campagne de 2010, a, en outre, été menée à terme. Cette structure, appartenant au bâtiment VI, témoigne d'une construction particulièrement soignée puisqu'elle dispose d'un sol en *opus signinum* ainsi que de murs de soutènement maçonnés, recouverts par des enduits de propreté roses et blancs. En l'absence constatée d'escalier maçonné, il apparaît très probable que l'accès à cette structure se faisait par l'intermédiaire d'une simple échelle. Son comblement est intervenu consécutivement à la destruction du bâtiment VI, vraisemblablement à la charnière des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Un sondage a, par ailleurs, été réalisé dans la partie médiane de la rue R2. Les fouilles effectuées dans ce cadre ont permis de mettre en évidence deux états de voirie superposés ainsi que d'envisager l'existence d'un troisième niveau de chaussée, certainement détruit par l'action des labours.

Le premier état de cette voirie se matérialise sous la forme d'un empierrement composé de blocs de grès cénomaniens et de fragments de terres cuites architecturales. Les strates sous-jacentes à cet aménagement n'ont pas encore été exploitées et nous ne savons donc pas exactement à quel moment sa construction a été réalisée. Notons qu'il est toutefois peu probable, au vu des données préliminaires dont nous disposons, que son installation soit intervenue avant le second quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les remblais qui scellent la fin de son utilisation semblent, pour leur part, avoir été mis en place à la toute fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Le second état de cette ruelle a été mis en évidence lors de la campagne de fouille de 2010 et avait, à cette occasion, fait l'objet de dégagements extensifs. Les modalités de construction de cette seconde bande carrossable sont en de nombreux points comparables à celles observées pour l'état précédent. Il convient toutefois de noter la présence d'un trottoir dans la partie orientale de la ruelle ainsi que

l'existence de plusieurs ornières bien marquées. La période d'utilisation de ce niveau de circulation semble s'inscrire dans une fourchette chronologique allant de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Selon toute vraisemblance, la rue R2 a ensuite été à nouveau romblayée en vue de l'aménagement d'un ultime état de voirie qui ne nous est pas parvenu et dont le fonctionnement est très probablement contemporain des derniers états bâtis caractérisés au sein de l'îlot E (bât. I et III).

La plupart des constructions mises au jour dans la partie orientale du chantier diffèrent des maçonneries présentes au sein de l'îlot E, à la fois par leurs modalités de construction et par leur état de conservation. L'ensemble le plus marquant mis en évidence au sein de cet espace corres-



Vendeuvre-du-Poitou, les Tours mirandes, vue de la cave F12 du bâtiment VI (Cliché : J. Durand).

pond à un bâtiment d'habitation (bât. II) qui occupe une position particulièrement significative pour l'étude du fait urbain. Il se trouve, en effet, à l'extrémité septentrionale de l'îlot P et s'insère dans un espace foncier de forme trapézoïdale, dont la définition a, selon toute vraisemblance, été fortement conditionnée par la présence des trois rues qui lui sont contiguës (R2 à l'ouest, R1 au nord et R3 à l'est).

L'état de conservation de ce bâtiment apparaît remarquable à bien des égards. Ses maçonneries conservent des élévations hautes de 35 cm en moyenne et sont presque systématiquement recouvertes par des enduits peints polychromes, qui correspondent, le plus souvent, à des registres de plinthes mouchetées. Les sols de l'ensemble de ces pièces sont conservés et vont du simple niveau de terre battue à l'*opus signinum* de facture soignée. Des foyers muraux ont, par ailleurs, été mis au jour au sein de deux pièces distinctes et témoignent d'un certain degré de confort. Seuls les seuils et les blocs constituant les jambages des portes, probablement composés d'éléments calcaires de grand appareil, paraissent avoir fait l'objet de récupération systématique.

L'étude de ce bâtiment est considérablement ralentie par la présence de grandes quantités d'enduits peints au sein des niveaux de destruction qui scellent l'ensemble des pièces. Leur exploitation nécessite la mise en place de méthodes de prélèvement adaptées, reposant notamment sur un maillage carroyé au sein de chaque pièce. Ces enduits revêtent toutefois un intérêt tout particulier, puisqu'ils permettront, à terme, d'aboutir à une compréhension précise de l'architecture et du décor propre à chaque espace.

Les fouilles réalisées lors des précédentes campagnes avaient permis de mettre au jour deux pièces de vie (P5 et P6), un couloir (P10) ainsi qu'un petit espace de service (P11). Les séquences stratigraphiques observées au sein de ces différents espaces se composaient presque exclusivement de niveaux issus de la destruction des murs environnants, mais s'étaient, en revanche, révélées dépourvues de tout niveau relatif à l'occupation du bâtiment.

La campagne de 2012 a permis d'initier la fouille de cinq espaces supplémentaires. Deux de ces ensembles (P14 et P16), correspondent à des espaces non couverts et peuvent être assimilés à des cours intérieures. On reliendra, en particulier, la présence d'un puits disposant d'une margelle monolithique en calcaire dans la partie orientale de l'espace P16.

Une deuxième petite pièce de service (P7), comparable en de nombreux points à la pièce P11, a été mise en évidence dans la partie centrale du bâtiment. Les quelques données collectées au cours de la fouille n'ont malheureusement pas permis de définir sa fonction exacte.

Un second couloir (P12), a, par ailleurs, pu être dégagé. Compte tenu de sa position, cet espace constituait probablement l'organe de circulation principal du bâtiment. Bien que l'étude des enduits mis au jour en son sein reste à effectuer, il convient de noter que divers éléments caractérisés au cours de la fouille semblent indiquer l'existence d'un décor relativement soigné (comportant des motifs végétaux et des formes complexes), ce qui apparaît relativement surprenant dans un tel contexte.

La fouille a enfin porté sur la pièce P13 qui occupe la partie orientale du bâtiment II et se singularise notamment par son importante superficie (env. 46 m<sup>2</sup>). Elle dispose d'un sol en *opus signinum* de belle facture. Les enduits collectés dans les niveaux de destruction composant son comblement témoignent d'un décor particulièrement soigné (tiges et fleurs, candélabres, guirlandes de perles, le plus souvent sur champ rouge) et livrent quelques fragments graffités. Ces différents motifs s'inséraient, à l'évidence, dans la zone médiane du décor. La majeure partie du registre inférieur est, en revanche, conservée *in situ* à la surface des maçonneries sur une hauteur moyenne d'environ 40 cm. Cet état de conservation apparaît exceptionnel et implique que la fouille soit confiée à des spécialistes des peintures murales antiques. Une telle intervention ne pouvait cependant pas être envisagée lors de la fouille de 2012 et a, par consé-

quent, été reportée à la campagne de 2013. Elle nécessitera le concours de spécialistes rattachés au Centre d'étude des peintures murales romaines de Soissons. Des bermes ont, pour l'heure, été conservées à l'aplomb de chaque mur afin d'assurer une protection optimale de ces peintures. Deux petits sondages ont toutefois été réalisés au niveau des murs de clôture septentrional et oriental de la pièce afin de déterminer la nature exacte de ce décor et d'opérer une première évaluation du degré de fraîcheur de sa surface picturale. Celui-ci présente, au-dessus d'une plinthe mouchetée (haute d'env. 20 cm) couronnée d'un filet blanc, une zone inférieure compartimentée à imitation d'*opus sectile* dont la composition montre au moins quatre évocations différentes de roches décoratives. Les motifs géométriques ainsi composés suggèrent des compartiments relativement longs au sein desquels viennent s'insérer des disques ou des carrés sur pointe.

Il convient, pour finir, de noter que les fouilles réalisées au cours de la campagne de 2012 ont permis de caractériser quelques rares niveaux d'occupation pouvant être attribués à la fin de vie du bâtiment II. Malgré la faiblesse numérique des lots collectés, les éléments céramiques mis au jour au sein de ces différentes strates semblent indiquer que l'occupation du bâtiment II ne s'est pas poursuivie au-delà de la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère et que sa destruction est probablement intervenue lors du premier quart du IV<sup>e</sup> siècle.

Cette troisième campagne de fouille s'est donc avérée d'un apport déterminant, puisqu'elle a permis d'améliorer considérablement la perception de la chronologie des différents ensembles bâtis mis au jour. Les deux îlots ainsi que les différentes rues étudiés témoignent de phases d'aménagement multiples, ayant occasionné de nombreux et profonds remaniements de l'espace foncier. Il apparaît clairement que la fouille de 2013, dernière campagne de ce programme pluriannuel, ne permettra pas d'aboutir à une reconnaissance exhaustive de l'intégralité des vestiges concernés par l'emprise du chantier. Il conviendra néanmoins de poursuivre l'exploration de ces différents ensembles au travers de la réalisation de sondages ciblés, qui, à défaut de révéler les plans respectifs de ces multiples états bâtis, augmenteront la portée de notre étude de l'évolution de ce quartier d'habitat au cours de l'antiquité.

Johan DURAND

Une quatrième campagne de prospection électrique a été effectuée par Géocarta sur une surface de 6 ha partagée entre deux fenêtres (voir figure). Le matériel utilisé est un ARP équipé d'un GPS et tracté par un quad. Les relevés sont faits à trois profondeurs différentes (0-50 cm, 0-1 m, 0-1,70 m).

La première fenêtre concerne ce qui était considéré comme l'extrémité occidentale de l'agglomération puisqu'aucun vestige, à part une éventuelle voirie, n'y avait encore été

repéré. La prospection montre que pourtant l'occupation y reste dense. Des rues et des îlots d'habitation y sont visibles, dont la voirie principale qui traverse le quartier nord d'est en ouest. Au sud de celle-ci, un alignement d'anomalies carrées régulièrement espacées matérialise les piles d'un aqueduc de direction approximative nord-sud qui se détache à la perpendiculaire de la canalisation principale qui apparaît sous la forme d'une anomalie étroite fortement résistante. La fenêtre orientale apporte aussi des résultats intéressants.



Vendevre-du-Poitou, Les Tours Mirandas, carte de résistivité, voie 2, sur fond d'orthophotographie, encadrées en rouge les zones prospectées en 2012 (Relevés : ARP Géocarta, DAO : N. Dieudonné-Glad).

La présence d'une voie est-ouest est confirmée. Elle pourrait se diriger vers Poitiers. Une nouvelle rue, bordée par plusieurs îlots, complète l'urbanisme de l'agglomération. La présence d'un bois dans cette zone ne permet pas de suivre le trajet de cette rue inédite vers le nord et de connaître la manière dont elle se raccorde au réseau viaire du quartier nord.

La campagne de prospection géophysique de 2012 montre donc que l'agglomération ne s'étend probablement pas davantage vers l'est, mais que sa limite occidentale, comme sa limite méridionale et peut-être même sa limite septentrionale n'ont pas été atteintes. Une dernière campagne de prospection est donc nécessaire pour avoir une vision complète de l'urbanisme de cette ville dont la surface dépasse d'ores et déjà les 30 ha.

Nadine DIEUDONNÉ-GLAD

Antiquité

## VENDEVRE-DU-POITOU Rue de l'Evescault, Marthineau 2

Le projet d'aménagement d'un lotissement, situé dans l'actuel bourg de Vendevre-du-Poitou, a motivé cette opération d'évaluation archéologique qui s'est déroulée du 26 au 29 novembre 2012. L'intérêt historique et archéologique de cette commune n'est plus à démontrer, notamment en raison de la présence de l'agglomération secondaire antique des Tours Mirandas. Le terrain diagnostiqué est situé en péri-



Vendevre-du-Poitou, rue de l'Evescault, coupe du fossé nord de l'enclos, vue vers le nord-ouest (Cliché : B. Farago)

phérie de l'agglomération, à environ 900 m au sud-est du centre antique. La prescription porte sur 5 parcelles, soit 7 738 m<sup>2</sup>, qui correspondent à une ancienne petite propriété agricole. Au total, 9 tranchées ont été réalisées, soit 9 % de la surface prescrite.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour un enclos quadrangulaire mesurant environ 50 m du nord au sud. Cet enclos, dont seuls trois côtés ont été repérés, est délimité par un fossé de 3 m de large pour une profondeur de 1,20 m. Aucune structure n'a été repérée à l'intérieur de l'enclos. Le mobilier issu d'un sondage pratiqué dans le fossé est peu abondant et couvre une fourchette chronologique très large (un fragment de céramique attribuable au Néolithique final, quelques fragments de céramique protohistorique au sens large, probablement tous résiduels). La présence d'un fragment de terre cuite (tuile/brique) au fond du fossé incite néanmoins à dater cet enclos de l'époque antique.

Par ailleurs, un réseau orthogonal de fossés parceliaires, probablement antiques eux aussi, a également été repéré. Enfin, quelques pièces lithiques très patinées du Paléolithique moyen ont été récoltées.

Julien PELLISSIER et Bernard FARAGO

## VENDEUVRE-DU-POITOU Marais du Grand Gué

Le diagnostic archéologique réalisé au Marais du Grand Gué, commune de Vendevre-du-Poitou, concerne une emprise de 2 500 m<sup>2</sup> destinée à l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées. La méthode a consisté à réaliser deux tranchées continues, longues d'une cinquantaine de mètres chacune, globalement orientées est-ouest. Avec la réalisation d'un sondage profond, l'ouverture a atteint 13,28 % de l'emprise.

Après retrait de la faible couche d'humus superficielle, l'argile est apparue sur une puissance d'environ 1,30 m,

profondeur maximale des tranchées. Le sondage profond jusqu'à 3,80 m n'a pas permis d'atteindre le niveau géologique cénomaniens.

À l'exception d'un système de drainage avec des tuyaux de terre cuite datable de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, aucun indice de site archéologique n'a été perçu.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

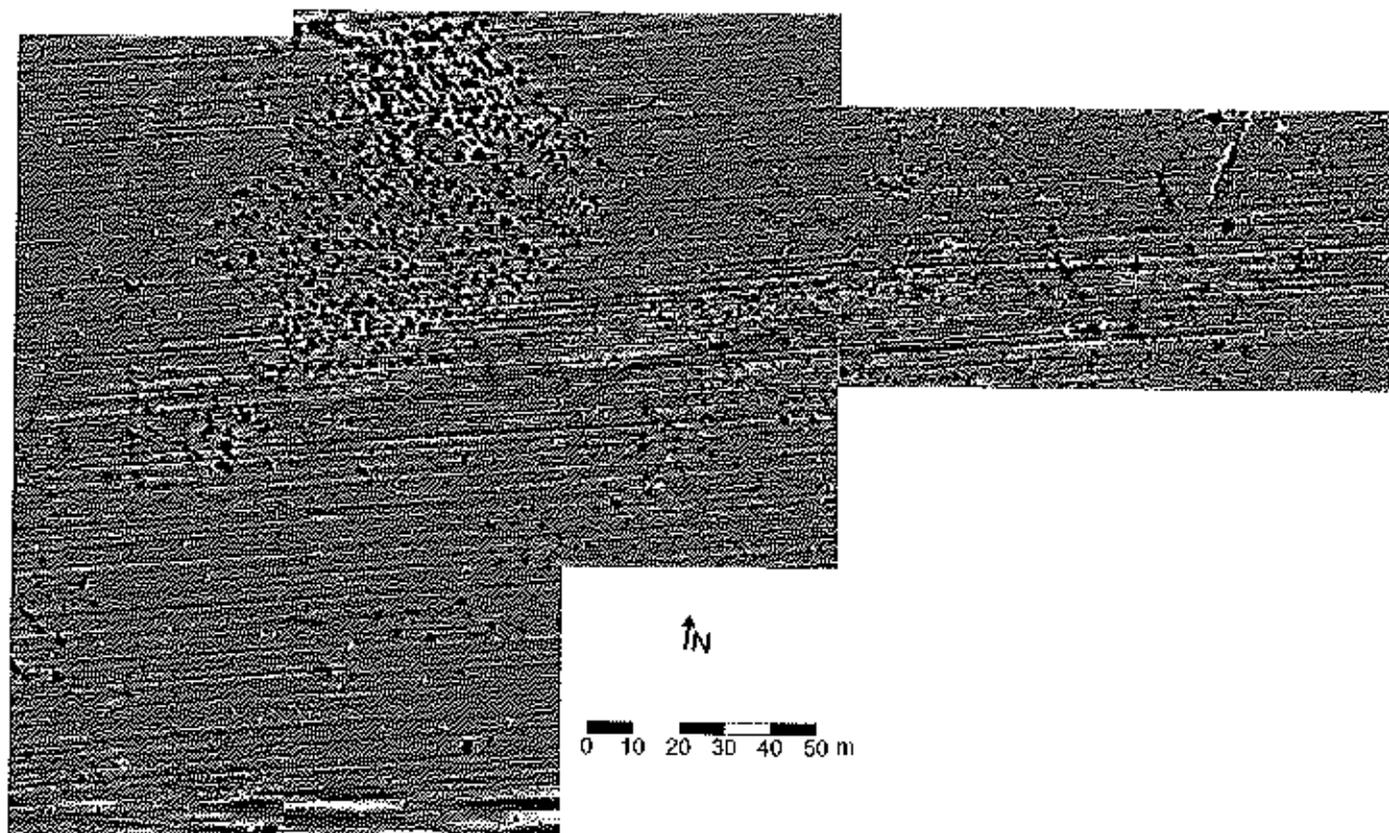
Moyen Âge

## VOUILLÉ Le Champ des Tombeaux

Cette étude a été menée suite à une demande de l'association « Vouillé et son histoire », dont l'un des objectifs est de valoriser le patrimoine historique et archéologique de la commune de Vouillé, riche de son passé qui l'a vu être en 507 le siège de la première bataille de Poitiers.

L'objectif de l'étude était de déterminer l'emplacement d'une nécropole mérovingienne sur une zone de plusieurs dizaines

d'hectares à l'ouest du bourg de Vouillé. Si certains textes et la toponymie (Le Champ des Tombeaux, La Vallée aux Morts), ainsi que la découverte de deux sarcophages isolés, paraissent fortement indiquer la présence d'une concentration de sépultures, aucun indice, que ce soit par la prospection pédestre ou les photographies aériennes, n'avait permis jusque-là de localiser précisément cette nécropole. Un ensemble de prospections géophysiques a donc été



Vouillé, carte d'anomalies magnétiques (Réalisation : UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle, ULR Valor, association « Vouillé et son histoire »).

réalisé afin de détecter la nécropole et la présence d'éventuelles structures bâties ou fossoyées :

- Des prospections électromagnétiques à large maille sur plus de 12 ha, afin de délimiter les zones susceptibles d'abriter la nécropole ;
- Des prospections magnétiques sur les zones pour lesquelles la probabilité de trouver la nécropole semblait la plus forte (4,3 ha), pour localiser précisément la concentration de sépultures.

À l'issue de cette campagne, il semblerait que la nécropole recherchée ait été repérée. D'une superficie de l'ordre de 0,5 ha, elle apparaît comme une concentration organisée de plusieurs centaines de fosses rectangulaires. Ces vestiges sont bordés au sud par une probable voie de communication. La densité et l'orientation des anomalies repérées suggèrent que l'état de conservation des structures est bon.

Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS

### VOUNEUIL-SOUS-BIARD Les Plans ouest, Le Champ blanc

Le diagnostic archéologique sur le projet de lotissement « Domaine du Lac » au lieu dit Les Plans ouest sur la commune de Vouneuil-sous-Biard s'inscrit dans un paysage rural récemment urbanisé. Il est localisé dans la moitié sud de la commune, sur le plateau et surplombe la vallée de la Boivre. Les investigations archéologiques qui ont pu être réalisées sur les dix hectares concernés par le projet n'ont

pas permis la découverte de vestiges archéologiques. La séquence sédimentaire supposée Quaternaire et récente se limite le plus souvent à la couche de terre végétalisée actuelle et est sous-tendue par des argiles contenant des silex de médiocre qualité.

Nelly CONNET

### VOUNEUIL-SOUS-BIARD Rue Firmin Petit et Les Hauts Braults

Le diagnostic archéologique sur un projet de lotissement au lieu dit Les Hauts Braults sur la commune de Vouneuil-sous-Biard s'inscrit dans un paysage rural récemment urbanisé. Il est localisé dans la moitié nord de la commune, sur le plateau, et observe une pente douce vers le nord et l'est. La rivière l'Auxance qui s'écoule 500 m à l'ouest du

projet est le plus proche élément venant rompre le paysage. Les investigations archéologiques qui ont pu être réalisées sur les six hectares concernés par le projet n'ont pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Nelly CONNET

### PROSPECTION THEMATIQUE Les prieurés de l'ordre de Fontevraud fondés dans le diocèse de Poitiers au XII<sup>e</sup> siècle

Moyen Âge

En décembre 2012, une soutenance de thèse de doctorat a finalisé 8 années de recherches sur « Les prieurés de l'ordre de Fontevraud fondés dans le diocèse de Poitiers au XII<sup>e</sup> siècle ». Dirigé par Claude Andraut-Schmitt et Luc Bourgeois, enseignants de l'université de Poitiers, ce travail s'est particulièrement intéressé aux conditions d'implantation, à la topographie monastique et à l'évolution d'une vingtaine de sites répartis dans la Vienne, les Deux-Sèvres, la Charente, la Vendée, l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire (fig. 1). Les données ont été acquises à partir d'une étude documentaire systématique, de l'analyse de bâti de 11 sites, de fouilles pour 4 d'entre eux et de prospections géophysiques dans deux cas.

En 1101, Robert d'Arbrissel, prêtre et prédicateur, et Pierre II, évêque de Poitiers, installent une première communauté religieuse constituée d'hommes et de femmes à Fontevraud, aux confins du diocèse de Poitiers. À partir de 1106 et durant tout le XII<sup>e</sup> siècle, près de soixante prieurés lui sont affiliés. Fontevraud est ainsi placé à la tête d'un « ordre nouveau ». L'originalité de cette congrégation bénédictine tient à des statuts visant à la subordination des communautés masculines à celles des femmes. À partir de 1115, l'ensemble des établissements est soumis à l'autorité d'une abbesse, Pétronille de Chemillé. Bien que double, l'ordre est rapidement considéré comme essentiellement féminin.

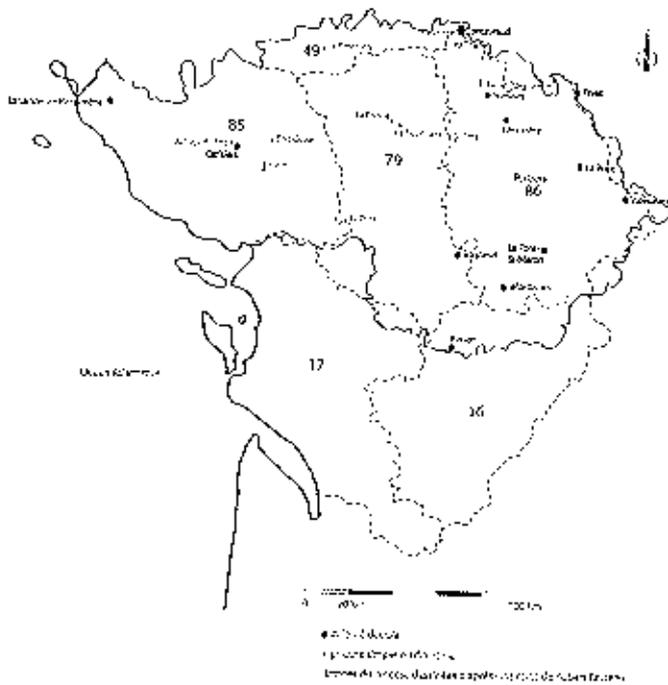


Figure 1 : Les prieurés de l'ordre de Fontevraud, répartition du corpus de sites étudiés dans le diocèse de Poitiers du XII<sup>e</sup> siècle (DAO : P. Bouvart).

Au sein du corpus, une distinction a dû être effectuée entre les prieurés doubles et les prieurés simples. En simplifiant à l'extrême, les premiers se caractérisent par la présence

de deux églises : celle des femmes dédiée à Sainte-Marie, celle des hommes à Saint-Jean de l'Habit. Les prieurés simples possèdent une seule église dont la dédicace varie selon les lieux.

Les recherches sur les édifices de culte soulèvent la question de la place accordée aux religieux officiant, moniales, laïcs et converses. Elles révèlent une évolution formelle des partis architecturaux des églises des moniales, laquelle concorde avec celle des autres édifices religieux du diocèse de Poitiers. Elles relativisent donc la notion d'« architecture fontevriste ». En aucun cas il n'est question d'un plan-type. Une première génération pourrait être reconnue entre les décennies 1110 et 1140 (fig. 3). Elle comprend les églises de La Puye, Lencloître, Villesalem, La Lande-en-Beauchêne et éventuellement Bonneuil. Ces constructions se caractérisent par des plans en croix latine associant une nef à collatéraux, un transept peu saillant avec une absidiole orientée sur chacun des bras, une travée droite et une abside en hémicycle. La seconde génération réunit Montazais, Guesnes, La Font-Saint-Martin, Les Cerisiers et Rives. Ces églises sont de plans allongés, c'est-à-dire dépourvus de transept, avec une nef à vaisseau unique. Les vestiges de Sainte-Marie de Tusson permettent seulement de restituer une nef à deux vaisseaux. Malgré l'état lacunaire des connaissances, cette église constitue ainsi un unicum. Concernant la première génération, plusieurs indices, tels les proportions ou l'organisation des espaces, incitent à on-

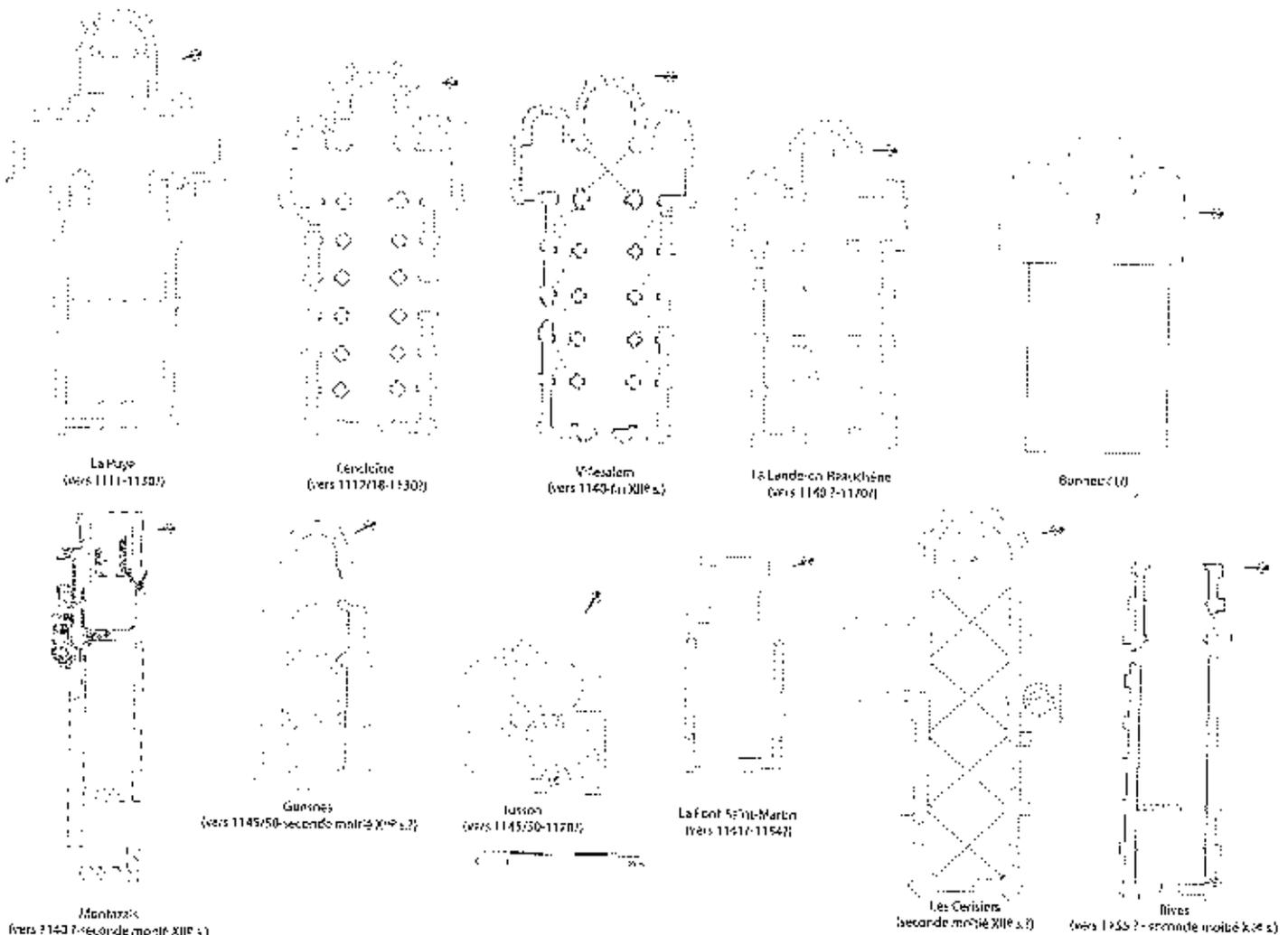


Figure 2 : Les prieurés de l'ordre de Fontevraud, plans des prieurés de l'ordre de Fontevraud disposés par ordre chronologique supposé (DAO : P. Bouvart).



Figure 3 : Les prieurés de l'ordre de Fontevraud, façade occidentale de l'église de La Font-Saint-Martin (Cliché : P. Bouvart).

visager des relations entre les prieurés, voire avec l'abbaye de Fontevraud. Elles pourraient résulter de maîtrises d'ouvrage assurées par des frères de Fontevraud. L'analyse des sources permet d'en identifier au moins un, Geoffroy, qualifié à la fois de frère convers et de disciple de Robert d'Arbrissel. On le voit intervenir dans les affaires d'Asnières-en-Epièdes, Lençloître-en-Gironde, Raslay et peut-être La Lande-en-Beauchêne. Dans les chartes, il apparaît successivement en compagnie d'un carrier, de tailleurs de pierre, d'un maçon ou encore d'un charpentier. Malgré cela, une centralisation des moyens par l'abbaye ou une concertation sur la gestion économique des chantiers de construction sont exclues. De même, l'étude des sources et celle des décors sculptés ont infirmé l'existence d'une main-d'œuvre exclusivement fontevriste. La plupart des sites ont recours à des artisans ou ateliers locaux, parfois issus d'autres chantiers monastiques.

L'architecture des ordres nouveaux tels les Cisterciens ou les Grandmontains passe pour plus austère que celle des bénédictins traditionnels. Au sujet de Fontevraud, on pourrait envisager la même tendance devant certains exemples comme la Font-Saint-Martin et Rives (fig. 3), mais d'autres sites comme Lençloître et Villesalem sont connus pour la richesse de leur décor sculpté (fig. 4). Ici, les distinctions entre les sites fontevristes résultent très certainement des différences de moyens.

En ce qui concerne les églises Saint-Jean, les vestiges sont insuffisants pour alimenter des comparaisons. Quelques observations conduisent à relever un hiatus entre les prémices de l'implantation sur le site et la construction effective des prieurés masculins, fréquemment repoussée jusqu'au

dernier quart du XIIe siècle. Ce décalage met en exergue les difficultés à appréhender les bâtiments primitifs qui furent sans doute temporaires.

Quant aux bâtiments conventuels, ils n'auraient été installés que pour les femmes. Il convient d'imaginer les hommes



Figure 4 : Les prieurés de l'ordre de Fontevraud, détail de la façade occidentale de Villesalem (Cliché : P. Bouvart).

dans un simple logis, à l'instar de la formule des prieurés simples. L'organisation d'un cloître est partiellement connue grâce à la fouille du prieuré Sainte-Marie de Montazais. Sur ce site inédit, dont la découverte est due au questionnement propre à la thèse, trois ailes enserrant un préau et des galeries. L'identification des espaces reste toutefois délicate. Seuls une sacristie, une salle du chapitre et un réfectoire sont véritablement localisés. On comprend l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre les investigations.

Patrick BOUVART

## PROSPECTION THEMATIQUE

### Production et diffusion des sarcophages de pierre du haut Moyen Âge de la Vienne

Moyen Âge

Cent vingt-cinq sites funéraires datant du haut Moyen Âge dont quatre-vingt-quatre ont livré des sarcophages de pierre ont pu être recensés en Vienne. Mille trois cents sarcophages issus d'au moins quarante-sept sites répartis sur

trente-cinq communes ont pu être étudiés et constituent un des plus importants corpus d'étude de France. Quelques mille cinq cents échantillons (dont l'étude est encore en cours) ont été prélevés sur des cuves et couvercles entiers

ou fragmentaires. Le sud du département est mieux renseigné que la partie septentrionale.

Les premières observations pétrographiques liées à l'étude archéologique des sites funéraires rendent compte d'un approvisionnement local (entre 20 km et 40 km) voire ultra-local (moins de 5 km). Les sarcophages sont ainsi presque tous façonnés dans des roches issues des formations Jurassiques du département. Peu, voire pas, d'importations lointaines ont été mises en évidence.

La confrontation des données typologique et pétrographique indique une circulation des modèles morphologiques et décoratifs ; plusieurs carrières peuvent produire un même type de cuves, de couvercles et plus particulièrement de décors. Au sein d'un même site funéraire on peut trouver

des sarcophages issus de centres de production différents ; la cuve et le couvercle proviennent presque toujours de la même carrière.

Ces éléments montrent la complexité de l'économie du sarcophage et les différentes échelles de mise en œuvre. De nombreuses questions restent en suspens concernant l'évolution chronologique de cette économie (émergence et déclin des sites de production) et leur propriété.

Les seules carrières effectivement reconnues restent pour l'instant celles de la vallée de l'Anglin et de la Gartempe, qui feront l'objet d'une campagne de relevés en 2013.

Daniel MORLEGHEM

Antiquité

## PROSPECTION SUBAQUATIQUE Le Clain, Vieux-Poitiers

Cette année, la prospection s'est centrée sur une zone possible d'activité portuaire, liée à l'agglomération secondaire du Vieux-Poitiers. En effet sur la carte réalisée par L. Bourgeois et L. Prysmicki (Bourgeois, 2000), se repère une zone proche du Clain qualifiée de « possible zone portuaire ». La présence de traces au sol, visibles par photographie aérienne, ainsi que sa proximité immédiate avec le Clain, tendent à expliquer l'emploi de ce qualificatif.

Dès la première plongée menée sur ce secteur, des éléments en bois ont été découverts. Il s'agit d'un aménagement d'environ 9,70 m de long composé de poutres sortant perpendiculairement de la berge (on en compte 10 lors de la découverte) et de poutres parallèles à la berge (on en décompte 2). Les madriers émergeant de la berge se situent dessus et dessous les poutres parallèles, laissant ainsi supposer une sorte de coffrage. L'abondance de pierres, de moyens et gros modules, appuie aussi cette hypothèse.

Sur le site ont aussi été observés de nombreux fragments de *tegulae*. Proviennent-ils du bâtiment dit « portuaire » ? Servaient-ils de débris de calage pour remplir le coffrage ? La présence de fonds d'amphores tend à montrer la nature commerciale de cet aménagement. Quai ? Point de rupture de charge ? Port ? Débarcadère ? Les connaissances actuelles ne permettent pas de donner une fonction précise à cette structure. Toutefois, la présence d'une île dans le milieu du Clain pose la question de l'ampleur du site. Dans l'état actuel du chenal (large d'une dizaine de mètres, avec

une profondeur comprise entre 1 m et 2 m) l'espace est limité pour l'installation d'un tel aménagement, ce qui laisse de nombreuses questions. Cette île existait-elle déjà à l'époque du fonctionnement du site ? S'est-elle formée après ? Si oui comment ? Une étude géomorphologique de cette île permettrait d'en savoir davantage.

Pour la datation du site, une datation dendrochronologique permettrait d'avoir une fourchette de dates précises. Néanmoins, la proximité du Vieux-Poitiers laisserait envisager un aménagement antique ayant fonctionné avec l'agglomération.

Un sondage prévu fin novembre n'a pas pu avoir lieu pour des raisons météorologiques. Toutefois, il sera reporté en début d'année 2013, si les conditions le permettent. Il aura pour but de mesurer l'ampleur et la conservation de cet aménagement, qui pour le moment n'est visible que sur une hauteur d'environ 1 m.

Morgane CAYRE

### Bourgeois, 2000

Bourgeois L. : « De Vieux-Poitiers à Chatellerault : le confluent de la Vienne et du Clain de l'Antiquité au Moyen Âge », *Mém. Soc. Antiq. Ouest et des musées de Poitiers*, Poitiers, 2000, 3e et 4e trimestre, 5e série, tome XIV, p. 177.

## PROSPECTION INVENTAIRE

### L'Aqueduc du Cimeau- 2ème partie

Cette opération de prospection inventaire concerne le recensement des vestiges de l'aqueduc dit du Cimeau qui se trouvent sur trois communes : Ligugé, Saint-Benoît et Poitiers. Des cartes de répartition ont été établies avec l'aide d'un GPS, ainsi que des schémas et des relevés.

#### Commune de Ligugé :

L'aqueduc du Cimeau a livré de nouveaux tronçons, ainsi que des restes de murs, de contre-murs, de regards et de contreforts. La source a été localisée avec précision au



Aqueduc du Cimeau, les restes du mur bahut de la vallée de Mezeaux (Cliché : P. Arbona).

lieu-dit le Cimeau. Le conduit n'a pas été vu entre cette source et le Gué aux Rats. Le terrain est marécageux, il est peut-être encore présent ou il a été détruit pendant la construction de la ligne de chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle.

De nouvelles observations faites à la source du Gué aux Rats pourraient correspondre à un réservoir collecteur renfermé par une enceinte semi-circulaire. Au château de la Motte, les relevés de 2010 et 2011, avant le rachat de la propriété, ont amené de nouvelles données quant à la récupération de la source du Gué aux Rats.

Le relevé des cotes de niveau de l'aqueduc du Cimeau a permis de constater de fortes pentes et contre-pentes, déjà visibles à l'œil nu, situées dans le secteur de Mezeaux et des bois de la Matauderie. La traversée de la vallée de Mezeaux a été localisée avec précision grâce à la découverte du mur soutenant l'aqueduc.

#### Commune de Saint-Benoît :

Comme pour Ligugé, de nouveaux tronçons ont été observés. Une nouvelle forme de conduit a été relevée au lieu-dit la Closure, qui peut être comparée à un « sablier » ; ce format a été aussi mis au jour à Mezeaux lors du sondage de l'été 2012. Il correspond à un système de ralentissement des eaux dans le conduit. Des restes de l'aqueduc se trouvent le long de l'ancienne voie de tramway et près de la rocade. Des photos aériennes de 1926 et des années 60 ont servi à localiser avec précision le tracé de l'aqueduc dans le secteur des Grands Rondeaux et celui du quartier de la Varenne. Grâce à ces documents, il a été possible de localiser un tronçon de l'aqueduc encore visible situé rue de La Source. Un fragment de conduit a été déposé dans le jardin d'une maison située rue Samuel de Champlain. Il a été transporté pendant la construction de ce quartier dans les années 70. Dans la propriété de l'Ermitage, en fin de parcelle, quelques mètres en dessous des ruines de l'aqueduc de Basse-Fontaine, se trouve le conduit de l'aqueduc du Cimeau.

Les observations faites au cours de ces prospections donnent un aperçu des vestiges encore visibles de l'aqueduc du Cimeau. Sa dégradation est plus importante que celle



Aqueduc du Cimeau, le conduit en forme de sablier au lieu-dit La Closure, commune de Saint-Benoît (Cliché : P. Arbona).

observée sur l'aqueduc de Basse-Fontaine. Sa disparition totale sur plusieurs centaines de mètres est due essentiellement à la destruction par l'homme. Un nouveau plan de son tracé peut d'ores et déjà être établi.

Patrice ARBONA